AT YOUR SERVICE

A Guide to Government Programs Relevant to Service Industries

SERVICE INDUSTRIES

Canada

AT YOUR SERVICE

A Guide to Government Programs Relevant to Service Industries

March 1990

© Minister of Supply and Services Canada 1990
Cat. No. C2-130/1990
ISBN 0-662-57425-7

91-01959/

FOREWORD

THIS BOOKLET IS PUBLISHED by the Commercial Services Industries Directorate of Industry, Science and Technology Canada to make service firms aware of federal and provincial government programs and services that are relevant to their operations. Only programs specifically directed to the tourism industry are excluded.

While we have attempted to ensure the accuracy and completeness of this guide, programs described herein were in effect as of February 1990 but are subject to change without notice. Therefore, this publication should be used for general guidance only. Contact the relevant federal and provincial agencies for specific details.

Contacts for all programs are listed. However, there may be a series of programs with the same contact point, in which case it is provided at the end of the grouping. If you have any questions or comments regarding the publication itself, please contact:

Distribution Services Industries Division
Commercial Services Industries Directorate
Service Industries and Consumer Goods Branch
Industry, Science and Technology Canada
235 Queen Street
OTTAWA, Ontario
K1A 0H5
Tel.: (613) 954-2985

Table of Contents

Federal Programs	1
Provincial and Territorial Programs	9
Northwest Territories	9
Yukon Territory	11
British Columbia	14
Alberta	18
Saskatchewan	23
Manitoba	25
Ontario	27
Quebec	30
New Brunswick	33
Nova Scotia	34
Prince Edward Island	38
Newfoundland	41
Appendix	42
Index	44

FEDERAL PROGRAMS

Business Improvement Loans

THE SMALL BUSINESSES LOANS ACT (SBLA) helps small businesses with estimated gross revenue not exceeding $2 million, including start-up firms, to obtain intermediate-term loans from chartered banks and other designated lenders to finance specified fixed asset needs.

Business improvement loans can be made to small enterprises whose principal business is in one of the following areas: communications; construction; fishing; manufacturing; and service businesses, including insurance and real estate agencies, retail and wholesale trade, and transportation. Business improvement loans cannot be made to finance any of the following enterprises: insurance and real estate companies; a profession; businesses primarily engaged in mining or the production of petroleum, oil or natural gas; and charitable or religious organizations.

The maximum amount a borrower may have outstanding in aggregate under the SBLA and the Fisheries Improvement Loans Act at any one time may not exceed $100 000.

The following institutions are authorized to make business improvement loans under the provisions of the SBLA: chartered banks under the Bank Act; Province of Alberta Treasury Branches; and any credit union, caisse populaire, co-operative credit society, trust company, or loan and insurance corporation that has applied for and received bank designation for the purposes of the SBLA.

Contact

Small Business Loans Administration
Industry, Science and Technology Canada
235 Queen Street
OTTAWA, Ontario
K1A 0H5
Tel.: (613) 954-5539

Federal Business Development Bank (FBDB)

WHILE THIS CROWN CORPORATION promotes and assists most types of businesses in Canada, including start-up firms, it gives particular attention to the needs of small and medium-sized businesses.

The FBDB's two principal services are:

- financial services such as loans, loan guarantees, planning and investment banking; and
- management services such as counselling and training.

The FBDB also complements the services offered by financial institutions in the private sector by providing loans for worthwhile projects when reasonable terms and conditions are not available elsewhere.

Contact

Your local FBDB branch (listed in the blue pages of your telephone directory)

Federal Business Development Bank
800 Victoria Place
MONTREAL, Quebec
H4Z 1L4
Tel.: (514) 283-5904

Contact

Your local Canada Employment Centre (listed in the blue pages of your telephone directory)

Canadian Jobs Strategy Programs

EMPLOYMENT AND IMMIGRATION CANADA administers programs aimed specifically at labour force adjustments, e.g., reinstating the long-term unemployed in the labour force, aiding youth experiencing transition difficulty from school to work, helping women entering or re-entering the work force and enabling employers and employees to acquire new skills to adapt to changing technological and competitive conditions.

Community Futures Program

THIS CANADIAN JOBS STRATEGY program helps designated communities in non-metropolitan areas with exceptionally high unemployment to identify, develop and undertake appropriate adjustment measures. One of the program's five options is the establishment of Business Development Centres, which provide locally managed technical and advisory services to small businesses as well as loan investment assistance of up to $75 000 per firm. Another option is the Self-Employment Incentive, which provides a grant of $180 per week, for a maximum of 52 weeks, to individuals who are eligible for unemployment insurance or social assistance to help them start their own businesses.

Contact

Western Economic Diversification Canada
Suite 1500, Canada Place
9700 Jasper Avenue
EDMONTON, Alberta
T5J 4H7
Tel.: (403) 495-4164

WD offices in Vancouver: (604) 666-6256
Saskatoon: (306) 975-4375
Winnipeg: (204) 983-4472

Western Diversification Program

THIS PROGRAM IS DIRECTED at individuals and organizations whose projects would contribute to the economic diversification of Western Canada. It encompasses all sectors except retail sales and personal, social, and financial services. Financial assistance includes loan guarantees and repayable and non-repayable contributions. The levels of assistance and financing terms are determined on a case-by-case basis.

Contact

ACOA Head Office
P.O. Box 6051
644 Main Street
MONCTON, New Brunswick
E1C 9J8
Tel.: (506) 857-6523
1-800-561-7862 (toll-free)

ACOA regional offices in Halifax: (902) 426-8361
Charlottetown: (902) 566-7492
Fredericton: (506) 452-3184
St. John's: (709) 772-2751
or
(709) 772-6256
Enterprise Cape Breton in Sydney: (902) 564-3614

St. John's: (709) 772-2751
or (709) 772-6256
Enterprise Cape Breton in Sydney: (902) 564-3614

Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) Action Program

THIS PROGRAM CONTRIBUTES TO the growth of earned incomes and employment opportunities in Atlantic Canada by providing financial assistance that directly or indirectly promotes the establishment, development and support of small and medium-sized enterprises. Eligible activities include: business services; commercial research and development; freight forwarding; services related to mining; repair and maintenance services; and storage and warehousing.The assistance offered consists of: loan insurance for new capital investment of $100 000 or more; interest buy-downs for new capital investment of $25 000 or more; and contributions of up to 75% of the cost of: business and marketing plans, market research, venture capital or technology transfer, implementation of feasibility studies, or investigating licensing opportunities for newly developed products and services.

A contribution of up to 50% of the cost of hiring qualified persons for one year, to implement a marketing plan, may also be provided. ACOA also offers

innovation assistance for up to 60% of the cost of researching and developing a new product, process or service that is scientifically feasible. Establishing a new facility is eligible for a contribution of up to 50%. Expanding or modernizing an existing facility and new product expansion may qualify for contributions of up to 30%.

FedNor Core Industrial Program

THIS PROGRAM IS DESIGNED to encourage the establishment of new facilities and the modernization and expansion of existing facilities in Northern Ontario north of and including the census divisions of Parry Sound and Nipissing.

The following service industries are eligible: repair services for manufacturing, processing or aquaculture operations; computer services; duplicating; graphics; drafting; market research; packaging; testing and photogrammetric services; freight forwarding; leasing and rental of industrial machinery, equipment and office furniture; storage and warehousing; electrical motor repair and welding; convention services; demonstration services (except selling); fashion designing (apparel); inventory-taking services; mailing services; and pattern-making services (needle trade).

To receive financial assistance the applicant must contribute at least 20% of the cost of the capital project, which is to be within the $25 000 – $15 million range. For market development projects total costs must not be less than $5 000.

FedNor Rural Small Business Program

THIS SPECIAL PROGRAM PROVIDES assistance to small business, including start-up firms, in rural Northern Ontario north from the southern limits of the districts of Parry Sound and Nipissing. It excludes the cities of Thunder Bay, Sault Ste. Marie, North Bay and Timmins as well as the Regional Municipality of Sudbury.

The service industries that are eligible include: repair services for other eligible businesses; retail and wholesale trade; and storage and warehousing. The following professional services are also eligible: architectural, engineering, computer, data processing and scientific.

Financial assistance consists of up to 75% of capital costs, with a maximum of $75 000 for new facilities and $100 000 for expansion or modernization of an existing operation. The capital cost of the project must be between $15 000 and $135 000. Eligible projects will also have the following characteristics: they must be commercially viable; they could not proceed without assistance; they must not present undue competition to existing businesses; and they must make a significant contribution to the economies of Canada and Northern Ontario. The applicant must have at least 20% equity in the project.

Contact

FedNor
Head Office
302 Queen Street East
SAULT STE. MARIE, Ontario
P6A 1Z1
Tel.: (705) 942-1327

FedNor Loan Insurance Program

AS A FURTHER INCENTIVE to encourage private sector capital investment in Northern Ontario, the FedNor Loan Insurance Program helps eligible businesses access long-term financing that would otherwise not be available to them.

Eligible business activities include: specified agricultural services; specified business services; commercial research and development; freight forwarding; mining and related services; electric motor repair and welding; industrial machinery and equipment rental and leasing; office furniture and machinery rental and leasing; storage and warehousing; repair services for industry and the resource sector; fishing gear repair, fish net mending and fish hatchery services; computer and related services; architecture, except for design of residential dwellings; engineering; duplicating; convention and demonstration services, except selling; fashion design (apparel); graphic design; inventory taking; mailing; market research; packaging; pattern making (needle trade); drafting; testing, except medical and clinical; and photogrammetric services.

Under the program up to 85% of the loan can be insured, provided that the loan is between $100 000 and $15 million, that it is extended for a term not longer than 15 years and that the total amount of the loan is used to finance the capital cost of an eligible project. The applicant must have at least 20% equity in the proposed project. Loan insurance is not available for mergers, refinancing or acquisition of existing operating facilities.

Enterprise Development Program (EDP)

THIS FIVE-YEAR PROGRAM IS part of the Canada-Quebec Subsidiary Agreement on the Economic Development of the Regions of Quebec, signed on June 9, 1988. It applies to the designated area comprising the Eastern Quebec Region, the Western Quebec Region and the Northern Quebec Region.

The service industries eligible under this program include: certain repair services; technical or scientific services in hydrography and oceanography; and research on fisheries, greenhouses and hydroponic productivity.

Four types of assistance are available for commercial enterprises:

- 75% of the cost of consulting services (to a maximum of $8 000);
- 50% of the capital costs of a project, excluding land (to a maximum of $2 million);
- 50%, 33.5% and 25%, respectively, of operating costs during the first three years (to a maximum of $150 000 per year) and 50% of the capital cost of the pool assets for establishing services common to commercial enterprises in an eligible sector; and
- 50% of costs incurred for market research and analysis, participation in trade shows, conferences and travel for the purpose of technology transfer, raising capital or assessing joint venture opportunities (to a maximum of $750 000).

Industrial Recovery Program for East End Montreal (IRPEEM)

THIS PROGRAM IS DESIGNED for the designated territory of East End Montreal. The eligible service industries include: computer and related services; drafting; industrial machinery and equipment rental and leasing; office furniture and machinery rental and leasing; electric motor repair; welding; storage and warehousing; repair and renovation of equipment for other eligible businesses; research and development services; and freight forwarding.

The program covers up to 75% of the cost of consulting services and up to 50% of the cost of hiring professionals for not more than one year to implement a marketing plan (to a maximum of $150 000).

It also covers up to 60% of development costs and up to 35% of capital costs for new establishments or for expansion or modernization of existing businesses (to a maximum of $2 million).

Financial assistance is also provided to commercial and non-commercial operations that supply services common to commercial enterprises located in the designated area to enhance their commercial viability. It consists of 50%, 33 1/3% and 25% respectively of operating costs during the first three years (to a maximum of $150 000 per year) and 25% of capital costs of over $25 000 (to a maximum of $750 000).

Contact

Industry, Science and Technology Canada
800 Victoria Place
P.O. Box 376
MONTREAL, Quebec
H4Z 1J2
Tel.: (514) 283-5322

Industry, Science and Technology Canada (ISTC)

THE DEPARTMENT PUBLISHES *ISTC Programs and Services* which identifies the major programs and services Industry, Science and Technology Canada currently provides to build Canada's industrial competitiveness and to promote excellence in science and technology.

Contact

Any office of Industry, Science and Technology Canada (see Appendix)

External Consultations Directorate
Industry, Science and Technology Canada
235 Queen Street
OTTAWA, Ontario
K1A 0H5
Tel.: (613) 954-1327

ISTC Business Services and International Trade Centres

BUSINESS SERVICES AND INTERNATIONAL Trade Centres provide advice, information and research assistance on all business-related programs and services of Industry, Science and Technology Canada (ISTC) and External Affairs and International Trade Canada. These centres also have access to an extensive automated business and trade research library.

Program for Export Market Development (PEMD)

PEMD IS A COST-SHARING program designed to increase exports of Canadian goods and services. It offers assistance to Canadian businesses that undertake or participate in various types of export promotion activities, e.g., recognized trade fairs abroad; market identification; hosting visits of foreign buyers; project bidding; establishment of permanent sales offices abroad (except in the U.S.A.); marketing agreements (for medium-sized businesses); special activities of non-profit, non-sales food, agriculture and fish organizations, marketing boards and agencies; and trade missions organized by the federal government.

To be eligible applicants must be one of the following: an incorporated business; an independent firm of professionals; a non-sales organization, association, marketing agency or board specializing in food, agriculture or fish; or a national private-sector non-profit trade organization or association.

Incorporated businesses and firms must be established and operating in Canada and have either sales data performance for at least two years or annual sales exceeding $100 000. In addition, they must meet the following criteria: have satisfactory marketing and managerial capabilities, be financially able to complete the project and have an export product or service that meets the Canadian content criterion of 60%.

To be considered, applicants must also be registered with either Industry, Science and Technology Canada's Business Opportunities Sourcing System (BOSS) or External Affairs and International Trade Canada's World Information Network (WIN) Exports data base. Those in the process of registering or who have fulfilled reporting and repayment requirements on all previous PEMD assistance will also be considered.

Contact

Any of the International Trade Centres, which are located in each regional office of Industry, Science and Technology Canada. Please see the Appendix for a list of these offices.

Export and Investment Programs Division (TPE)
External Affairs and International Trade Canada
125 Sussex Drive
OTTAWA, Ontario
K1A 0G2
Tel.: (613) 996-7155

The Info Export Hotline Service in Ottawa: 993-6435 (local)
1-800-267-8376 (toll-free)

New Exporters to Border States Program (NEBS)

THIS PROGRAM OFFERS BUSINESSES information on the essentials of exporting, and assists exporters in marketing their products and services to border and near-border states in the United States. The program organizes on-the-spot seminars for businesses in Canadian consulates in specific states. Topics range from pricing and promotion to customs clearance and collections.

New Exporters to United States South (NEXUS)

NEXUS USUALLY TAKES THE form of a three-day trip to the new market area. These trips are organized around trade fairs, trade marts, or solo shows of Canadian companies and invove seminars, workshops, and individual programs. Special emphasis is placed on identifying market characteristics, emerging trends, and the financial and legal aspects of exporting. The program also assists firms with access to the distribution network of the new market area, and to gain sales exposure there.

Technology Inflow Program (TIP)

TIP PROMOTES THE ACQUISITION of foreign technologies useful for developing new or improved Canadian products, processes or services. Its two program elements are TIP Post Services and the TIP Fund.

TIP Post Services include assistance in identifying foreign technologies, interpreting the legal and business differences relevant to the transfer of the technologies, and assistance with visits abroad. While these services are available to any organization in Canada, they are primarily intended to help small and medium-sized enterprises whose resources, international networks and contacts are limited.

The TIP fund provides financial support to help Canadian industry acquire foreign technologies relevant to improving competitiveness and expanding operations. It also supports international aspects of R&D projects involving a foreign technology element.

Contact

External Affairs and International Trade Canada
Lester B. Pearson Building
125 Sussex Drive
OTTAWA, Ontario
K1A 0G2
Tel.: (613) 996-0971

Technology Impact Program

THIS PROGRAM SUPPORTS RESEARCH and demonstration projects that will broaden understanding of the impact of technological change and contribute to greater sensitivity to the human and social factors involved in the introduction of new technology in the workplace. It has two broad objectives:

- to support research on the social and human impact of technological changes on the work environment, and
- to support demonstration and pilot projects that illustrate effective methods of co-operative development and implementation of technological innovation.

Priority will be given to labour organizations and partnerships between labour and management that are or likely will be affected directly by technological change.

Contributions of up to $10 000 are available for research projects. Where over $50 000 is requested, applicants are expected to share the cost.

Contact

Program Co-ordinator
Technology Impact Program
Labour Canada
OTTAWA, Ontario
K1A 0J2
Tel.: (819) 997-5470

Technology Outreach Program (TOP)

TOP PROVIDES FINANCIAL ASSISTANCE to technology centres to promote the acquisition, development and diffusion of technology and critical management skills in Canada, particularly in small and medium-sized firms. The program is aimed at improving competitiveness and productivity in Canadian industry.

The Canadian Manufacturers and Retailers Council (CANMARC) is one example of a technology centre funded by TOP. CANMARC is a national non-profit organization comprising members of the Retail Council of Canada, the Canadian Textiles Institute and the Canadian Apparel Manufacturers Institute. It promotes the use of technologies and manufacturing processes that will ensure the competitiveness of small and medium-sized textiles companies, apparel companies and the retailers that sell their products.

Another example of a technology centre funded by TOP is CADMI Microelectronics/Microélectronique Inc. It helps small and medium-sized companies to compete internationally by encouraging them to adopt new technologies and by providing them with the technical skills and know-how to do this.

Contact

Technology Outreach Program
Industry, Science and Technology Canada
235 Queen Street
OTTAWA, Ontario
K1A 0H5
Tel.: (613) 954-1907

Microelectronics and Systems Development Program (MSDP)

MSDP FINANCIALLY SUPPORTS THE development of advanced micro-electronics and information technologies systems that will enhance the international competitiveness of companies in manufacturing, processing or service industries in Canada. The program has two inter-related elements.

Microelectronics – research and development in innovative components, including underlying design and processing technology, for use in advanced systems or subsystems; and

Systems Development – research and development in systems, based on advanced microelectronics and information technologies, for application in manufacturing, processing or service industries.

Contact

Microelectronics and Systems Development Program
Programs and Planning Division
Information Technologies Industry Branch
Industry, Science and Technology Canada
235 Queen Street
OTTAWA, Ontario
K1A 0H5
Tel.: (613) 954-3476

MSDP covers up to 50% of eligible project costs to a maximum of $5 million. Full repayment is required for contributions over $500 000.

Any taxable corporations operating in Canada may apply, including manufacturing, processing or service companies with in-house systems engineering capabilities and companies specializing in systems development. Applications must be received by May 31, 1991.

Contacts

Information Technologies Alliances
Information Technologies Industry Branch
Industry, Science and Technology Canada
235 Queen Street
OTTAWA, Ontario
K1A 0H5
Tel: (613) 954-5598

Advanced Industrial Materials Alliances
Advanced Industrial Materials
Resource Processing Industries Branch
Industry, Science and Technology Canada
235 Queen Street
OTTAWA, Ontario
K1A 0H5
Tel: (613) 954-3084

Biotechnology Alliances
Biotechnology and Health Care Products
Resource Processing Industries Branch
Industry, Science and Technology Canada
235 Queen Street
OTTAWA, Ontario
K1A 0H5
Tel: (613) 954-3138

Any regional office of Industry, Science and Technology Canada (see Appendix)

Strategic Technologies Program (STP)

THE STRATEGIC TECHNOLOGIES PROGRAM (STP) provides financial support for industry-led R&D and technology application alliances in the areas of advanced industrial materials, biotechnology and information technology. Alliances among companies, universities and research institutes share the risk inherent in the development and application of these leading-edge technologies. R&D projects must be pre-competitive and application projects pre-commercial.

The program is intended to help Canadian industry develop and apply the technology necessary to:

- produce internationally competitive, value-added products and services;
- add value to commodities and diversify the products of resource-based companies; and
- improve productivity and quality in manufacturing processes.

Eligible projects must carry a high technological risk, have commercial potential for the participants, and have the potential to enhance the underlying international competitiveness of firms within the alliance and a segment of firms in other sectors (through the availability of the new technology).

Any alliance of taxable corporations or any non-profit consortium operating in Canada may apply, provided that the proposed alliance has been established specifically to conduct collaborative technology projects and has derived the majority of its capital from non-government sources.

Contact

Centre financier de la PME
1720 Cunard Street
LAVAL, Quebec
H7S 2B2
Tel.: (514) 682-5081

Investment Service

THE CENTRE FINANCIER DE LA PME helps match potential investors and entrepreneurs starting a business. Entrepreneurs seeking capital register and submit their investment plans to the centre, which works with the Montreal Stock Exchange to introduce the entrepreneur to venture capital investors.

Registration and presentation fees are $350 and $100 respectively. A transaction fee is set at 2% of the amount invested.

The centre gives clients easier access to venture capital, arranges direct negotiations with investors, helps prepare presentations of projects and provides access to other kinds of financing. This private sector centre is partially funded by Industry, Science and Technology Canada.

PROVINCIAL AND TERRITORIAL PROGRAMS

NORTHWEST TERRITORIES

Small Business Development Sub-Agreement to the Canada/Northwest Territories Economic Development Agreement

THIS SUB-AGREEMENT HELPS SMALL businesses to investigate new development opportunities in the Northwest Territories and to invest in new viable businesses or in the modernization and upgrading of existing ones.

Small Business Development Incentives Program

THIS PROGRAM PROVIDES FINANCIAL assistance to new businesses that have the potential to help expand and diversify the N.W.T. economic base by generating or maintaining employment, developing local resources, capturing resource development spin-offs, reducing imports, generating exports, or providing services to N.W.T. residents and communities. Assistance is also offered to businesses that expand, upgrade or modernize in order to raise productivity, efficiency and profitability. The program is open to residents of the N.W.T. although non-residents and businesses participating in joint ventures within the N.W.T. may also be eligible.

The program covers up to 40% of the eligible costs of establishing a new business (up to a maximum of $200 000) and up to 30% of the eligible costs of expansion, upgrading and modernizing existing facilities (up to a maximum of $100 000). Applicants must contribute equity of at least 20%.

Business Service Centres Program

A BUSINESS SERVICE CENTRE operates in a building like those found in industrial parks. It offers new businesses three- to five-year space leases at a reduced cost as well as technical and managerial services. This is intended to give them time to prove their viability and acquire other premises.

Under this program, up to three business service centres will be established. Individuals, businesses or community groups interested in building and operating such a facility may qualify for up to 30% of eligible costs up to a maximum of $500 000.

Business Development Contributions Program

THIS PROGRAM AIMS AT stimulating development and creating new employment opportunities in the N.W.T. It provides financial assistance to established and start-up businesses for the purchase, installation, renovation, improvement or expansion of equipment or premises. Related feasibility and market studies are also eligible.

The program covers up to $10 000 per additional full-time person-year to a maximum of $50 000 and up to 25% of the total cost of the project.

Contact

Assistant Manager
Economic Development Agreement
Secretariat
P.O. Box 1030
YELLOWKNIFE
Northwest Territories
X1A 2N7
Tel.: (403) 920-8745

Business Loans and Guarantees Fund

THIS PROGRAM OFFERS LOANS, loan guarantees and contributions when reasonable financial terms and conditions are not available from other sources.

Loans and loan guarantees of up to $500 000, amortized over 25 years at 2% over prime, are offered for the purchase, installation, renovation, improvement or expansion of business equipment, inventory or premises.

Contact

Business Services Officer
Business Services Centre
Box 1320
YELLOWKNIFE
Northwest Territories
X1A 2L9
Tel.: (403) 920-3349

Financial Assistance to Business

THIS PROGRAM IS AIMED at businesses in financial difficulty and businesses with other legitimate needs. It complements existing territorial and federal programs. To be eligible, businesses must be registered in the N.W.T. and provide at least five person-years of employment or an essential service to the community.

Contact

Trade and Investment
Co-ordinator
Department of Economic
Development and Tourism
Box 1320
YELLOWKNIFE
Northwest Territories
X1A 2L9
Tel.: (403) 873-9388

Inuit Loan Fund

THIS FUND PROVIDES LOANS and loan guarantees of up to $250 000 for a maximum of 15 years at 1% over the prime rate. It is available to commercial enterprises operated by Inuit or Inuit-controlled organizations.

Venture Capital Program

THIS PROGRAM IS DESIGNED to stimulate the formation of equity capital throughout the N.W.T. The equity is privately organized, capitalized and managed. The program provides $500 000 a year as an incentive to investors. Any N.W.T. business may qualify as an investment recipient except those engaged in oil and gas exploration and drilling. However, businesses that provide services to oil and gas exploration companies are eligible. In Yellowknife, only businesses classified under renewable resources are eligible.

YUKON TERRITORY

Canada/Yukon Small Business Incentives Sub-Agreement

THIS PROGRAM IS JOINTLY administered by Industry, Science and Technology Canada and the Yukon Department of Small Business. It offers non-repayable, repayable or conditionally repayable contributions to cover up to 50% of capital expenditures and certain gross wage and salary costs. The aggregate of all government assistance cannot exceed 90% of project costs. Selected service operations that provide support to the industrial or resource sectors are eligible.

Business Development Office

THIS OFFICE ACTS AS a liaison between the Yukon Government and the public for program delivery, business planning and other kinds of assistance.

Business Development Fund

THIS FUND ENCOURAGES THE creation and growth of small businesses by providing an alternative source of business financing. It is intended to help finance a wide range of private sector activities, from the early stages of business research and planning to projects like plant construction.

Funds are available to small and medium-sized businesses with annual gross revenues of less that $5 million and fewer than 100 employees that are registered in the Yukon as corporations, partnerships or sole proprietorships. Individuals planning to set up a business or community-based enterprise are also eligible. Community-based enterprises such as co-operatives, societies, Chambers of Commerce and other non-profit organizations or corporations owned or controlled by a recognized community group may also qualify.

Financial assistance is generally provided when financing through conventional sources is either not available or insufficient. To qualify, the applicant must also provide as much equity as possible towards the project. For those who have routinely experienced difficulty in accessing capital – such as rural Yukoners, women, native people, the disabled and community-based enterprises – less equity may be acceptable. The maximum amount available is $500 000.

Low-interest loans and loan guarantees help with capital, inventory and operational costs. The loans are offered at the Bank of Canada rate for periods ranging from several months to 15 years. The loan guarantees are offered for yearly fees equivalent to 1.5% of the guarantee's value for each year it is in effect.

Capital, inventory, operational and developmental project costs may also be eligible for repayable or non-repayable contributions under certain terms and conditions. These contributions cover up to 50% of the eligible costs of marketing activities (to a maximum of $5 000) and up to 75% of the eligible costs of export market development (to a maximum of $7 500).

Contact

Project Co-ordinator
Small Business Incentives Program
Business Development Office
Yukon Economic Development
211 Main Street, Suite 400
P.O. Box 2703
WHITEHORSE, Yukon
Y1A 2C6
Tel.: (403) 667-3011

P.O. Box 810
DAWSON CITY, Yukon
Y0B 1S0
Telephone: (403) 993-5747

P.O. Box 226
WATSON LAKE, Yukon
Y0A 1C0
Telephone: (403) 536-2178

General Delivery
ROSS RIVER, Yukon
Y0B 1F0
Telephone: (403) 969-2603

P.O. Box 784
FARO, Yukon
Y0B 1K0
Telephone: (403) 994-3424

Non-repayable contributions of up to 15% of capital costs are not as readily extended and are reserved for developmental projects and for community-based enterprises; groups wishing to establish community-based enterprises; community enterprise corporations; and rural, female, native and disabled applicants. Employees who want to invest in their Yukon employer's business and Yukon residents who propose to buy voting shares in a business venture of major importance to Yukon economy are also eligible. A community enterprise corporation (e.g., a society, co-operative or corporation formed to promote the economic and social development of a community or band) may obtain non-repayable contributions for up to 25% of capital costs outlined in an approved business plan, to a maximum of $100 000.

Community Development Fund

THIS FUND IS INTENDED to increase the participation of all Yukoners in the economy by reducing the barriers to such participation for native people, women, seniors, youth, people with disabilities and rural people and allowing them to contribute more fully to local development.

Assistance from the fund may be added to financing obtained from other sources. Preference is given to projects that involve the direct participation (in money or in kind) of the community group that is applying. Repayable and non-repayable contributions not exceeding $100 000 per project per year are offered to offset eligible costs.

Eligible community groups include: local government, community associations, Indian bands, non-profit societies, community development associations and community co-operatives. Other organizations or individuals may also qualify under special circumstances. The projects considered may focus on and combine activities such as: community planning and research; training; development of management skills; improvement of job opportunities, community facilities and services; and enhancement of subsistence activities.

Canada/Yukon Small Business Re-Training Program

THIS PROGRAM IS A joint initiative of the Yukon and the Canadian Governments. It is designed to help employed workers obtain new skills in response to changing technology and markets. It is open to private sector employers, self-employed persons, Crown corporations, organizations and current employees.

Assistance takes the form of wage subsidies – 60% for off-the-job training and 25% for on-the-job training to a maximum of $300 per week. Up to $20 per participant hour is extended for direct off-the-job training and up to $10 000 per place of employment to offset facility and equipment costs related to the hiring of disabled workers. Funding for other costs may also be available.

Canada/Yukon Summer Program

THIS WAGE SUBSIDY PROGRAM funded by the Yukon and Canadian Governments provides employment opportunities to students and youth in Yukon. Eligible employers are: private sector employers, municipalities, native bands, non-profit organizations as well as persons involved in non-profit activities. The program is available to students and youth between 15 and 25 years of age.

For private sector employers, the subsidy amounts to 50% of the hourly wage rate up to a maximum of $3 per hour on a 40-hour week. The job duration ranges between six and 18 weeks.

Human Resource Consultative Services

THIS PROGRAM IS DESIGNED to provide Yukon employers with assistance in developing and implementing a human resource development plan that will lead to the more efficient use of available human resources.

Employers are given the opportunity to review and develop human resource strategies relevant to their own business situations and requirements.

Apprenticeship Incentive Marketing Program

THIS PROGRAM ENCOURAGES NEW apprenticeship opportunities for Yukoners in any of the occupations designated apprenticeable in Yukon. These include some business and personal service activities. Wage subsidies of up to $3.50 per hour are offered to private sector employers, non-profit organizations, municipalities or Indian Bands that employ a certified journeyman in an apprenticeable occupation.

Registered apprentices must be Yukon residents of at least 16 years of age who meet the requirements of the apprentice training regulations or apprentices currently registered in Yukon who have worked 20 hours or less per week on their apprenticeship contract over the last two months before the application. The training period agreement is for a minimum of one year with the possibility of yearly renewals until journeyman certification is achieved.

Yukon Certification Program

THIS PROGRAM PROVIDES FOR the examination, training and certification of Yukoners in designated occupations, including some personal and business services. Certification represents a recognized and often transferable means of identifying the candidate's knowledge and skills. It applies to any Yukoner who meets the requirements prescribed by the applicable legislation/regulations governing the occupation in which certification is sought.

Contact

Employment Training Consultant
Department of Education
Advanced Education Branch
P.O. Box 2703
WHITEHORSE, Yukon
Y1A 2C6
Tel.: (403) 667-5927
1-800-661-0408 (toll-free)

Contact

Industrial Training Officer
Department of Education
Advanced Education Branch
P.O. Box 2703
WHITEHORSE, Yukon
Y1A 2C6
Tel.: (403) 667-5298
1-800-661-0408 (toll-free)

Yukon Apprentice Training Program

THIS PROGRAM PROVIDES FOR the registration, monitoring, in-school training and co-ordination of a person's apprentice training in any of the occupations designated apprenticeable in Yukon, including personal and business service activities. It aims at any Yukoner of at least 16 years of age who meets the academic requirements for a particular occupation prescribed by the apprentice training regulations of Yukon. Eligible employers must operate or be based in Yukon and employ a certified journeyman in the required occupation for each apprentice registered.

BRITISH COLUMBIA

Business Info Centres Program

THE CENTRES OFFER A free business and counselling service to business owners, managers and those contemplating entering the business world. They serve as a point of reference on subject matters related to doing business in British Columbia and abroad.

Assistance to Associations Program

THIS 50/50 COST-SHARING program helps business, trade and industry associations provide business owners and managers with opportunities to improve their management skills. Grants of up to a maximum of $2 500 per year may be used to defray legal and professional costs, to develop learning materials, or to stage seminars and other activities geared to improving management skills.

Contact

Ministry of Regional and Economic Development
Business Development Division
712 Yates Street, 2nd Floor
VICTORIA, British Columbia
V8V 1X5
Tel.: (604) 387-0313

Home-Based Business Program

THIS PROGRAM INCREASES AWARENESS of the legitimate nature of home-based businesses and of their contribution to the provincial economy. It offers publications, counselling, training workshops and marketing initiatives to current and potential home-based business entrepreneurs.

Contact

Ministry of Regional and Economic Development
Business Finance Branch
770 Pacific Boulevard South
VANCOUVER, British Columbia
V6B 5E7
Tel.: (604) 660-4188 (Vancouver)
(604) 687-0277 (Victoria)

Regional Seed Capital Program - Loan Guarantee

THIS PROGRAM HELPS SMALL businesses obtain loans from conventional financial institutions for viable projects. It provides financial institutions in British Columbia with loan guarantees of up to $50 000 for up to 50% of the loan amount.

Small Business Venture Capital Program

THIS PROGRAM ENCOURAGES PRIVATE sector equity investment in selected activities, including oceanography, feature film development, book publishing, import replacement and export of services. Assistance is in the form of tax credits equal to 30% of investment in a venture capital corporation.

Contact

Ministry of Regional and Economic Development
Equity Programs Branch
Equity Matchmaking
712 Yates Street, 5th Floor
VICTORIA, British Columbia
V8V 1X5
Tel.: (604) 387-0225 (Victoria)
(604) 660-4080 (Vancouver)

Venturenet

THIS PROGRAM CONSISTS OF an electronic showcase for investment opportunities throughout British Columbia. It will facilitate the financial matching of entrepreneurs seeking investment capital with investors looking for equity investment opportunities.

Contact

Ministry of Regional and Economical Development
Business Development and Investment Branch
770 Pacific Boulevard South
VANCOUVER, British Columbia
V6B 5E7
Tel.: (604) 660-4026
1-800-972-2255 (toll free)

Public Sector Purchasing Policy

SUPPLIER DEVELOPMENT OFFICERS WORK directly with local and regional public bodies, suppliers and business associations to identify and implement new opportunities to supply goods and services to the B.C. public sector.

Contact

Policy Program Development Branch
British Columbia Purchasing Commission
4000 Seymour Place
VICTORIA, British Columbia
V8X 4Y3
Tel.: (604) 389-3372 (Victoria)
(604) 660-4071/4072 (Vancouver)

Provincial Representation Abroad

THE B.C. GOVERNMENT HAS established offices overseas for the following purposes:

- to stimulate and promote new investment in B.C.;
- to stimulate and increase exports of B.C.'s manufactured goods and services;
- to encourage overseas entrepreneurs to immigrate to B.C.;
- to encourage the transfer and development of technology complementary to B.C. interests; and
- to raise the economic profile of B.C. abroad.

Contact

International Operations
Ministry of International Business and Immigration
999 Canada Place, 6th Floor
VANCOUVER, British Columbia
V6C 3E1
Tel.: (604) 844-1800

BRITISH COLUMBIA TRADE DEVELOPMENT CORPORATION

International Opportunities Network

THIS NETWORK HELPS BRITISH Columbians identify trade, consulting and major project opportunities in the rest of Canada and abroad. The assistance given is in the form of a data base on the B.C. Business Network, which provides information about trade and major project opportunities, including international contacts and export/import opportunities.

Trade Mission Program

TRADE MISSIONS TO FOREIGN countries are sponsored and co-ordinated by the Ministry of International Business and Immigration. Assistance covers the costs of all transportation associated with the mission, interpreters and hosting official receptions.

New Market Development Program

The British Columbia Trade Development Corporation has established a New Market Development Program whereby eligible B.C. companies engaged or interested in export markets may receice financial assistance for new market development projects. The assistance is intended to reduce financial risk in undertaking marketing projects, is provided on a cost sharing basis and is repayable if the project results in successful sales for the company. The program has minimal requirements for reporting and promotes responsible use of finacial assistance by incorporating features favouring enterprises which succeed in new target markets.

Assistance is subject to the availability of funds, and may be accessed once per 12 month period or as per program guidelines which generally set a limit of up to 50% of eligible costs to a maximum of $2 000.

Market development activities which qualify for assistance are:

- Market development trips outside British Columbia
- Incoming buyer wisits to British Columbia
- Participation in trade shows outside British Columbia

Export Loan Guarantee Program

The Export Loan Guarantee Program is a unique opportunity for British Columbia business to benefit from loan guarantees for working capital needed in export development. Administered by the British Columbia Trade Development Corporation (BC Trade), this program is the first of its type in the province to guarantee pre-shipment working capital for financing export-oriented projects.

Any registered British Columbia Business is eligible, providing it manufactures or processes products or provides services with a high B.C. content for export outside the province. Export consortiums and trading companies are eligible if they purchase or take title to finished goods manufactured or processed in British Columbia for export. The loans can

Contact

B.C. Trade Development Corporation
999 Canada Place
Suite 730
VANCOUVER, British Columbia
V6C 3E1
Tel.: (604) 844-1900

cover up to 100 per cent of the eligible costs, or up to 85 per cent of sale proceeds of an order or contract up to 85 per cent of a loan, to a maximum of $2.5 million per company.

Supplynet Program

THIS PROGRAM ENABLES B.C. suppliers to link with a broad range of public sector agencies and provide them with key information on their products or services. A business opportunities module is being developed to display information of interest to the business community, namely, products and services purchased by the B.C. government, items bought outside the province, and purchasing plans for products and services.

Contact

Company Information Base
B.C. Trade Development Corporation
1405 Douglas Street, 5th Floor
VICTORIA, British Columbia
V8W 3C1
Tel.: (604) 356-7242

Student Venture Loan Program

THE PURPOSE OF THIS program is to provide business experience to students. Assistance is in the form of interest-free loans to full-time students to start summer-only businesses (April to October). The maximum loan to individuals is $2 000; $3 000 is the maximum for partnerships.

Contact

Ministry of Advanced Education and Job Training
Office: 838 Fort Street, 2nd Floor
Mail: c/o Parliament Buildings
VICTORIA, British Columbia
V8V 1X4
Tel.: (604) 387-3698
and local Ministry Offices

S.F.U. Business Co-op Program

INSTITUTED WITH THE INTENT of providing business students with work experience in a business environment, this program provides 50% of co-op student salaries up to a maximum of $700 per month. Subsidies are available for either four, eight or 12 months and are paid monthly to the employer.

To be eligible, applicants must be business or non-profit organizations with fewer than 200 employees that are the first-time employers of each student.

Contact

The Co-ordinator
Co-operative Education
Faculty of Business Administration
Simon Fraser University
BURNABY, British Columbia
V5A 1S6
Tel.: (604) 291-3619

Technology Inflow Program

THIS PROGRAM PROMOTES INTERNATIONAL collaboration that will provide technological innovations to develop new or improved Canadian products, processes or services. Assistance consists of facilitating the flow of foreign technology to Canada through the auspices of Canadian government offices abroad and of providing various kinds of financial support to assist Canadians to gain first-hand knowledge of foreign technologies.

Contact

B.C. Research Council
3650 Wesbrook Mall
VANCOUVER, British Columbia
V6S 2L2
Tel.: (604) 224-4331

Employee Investment Program

THE PROGRAM FACILITATES INVESTMENT by employees in their employer's company, or other small or medium sized business in B.C.. The object is to encourage labour harmony and provide a source of capital for business.

Contact

Employee Investment Program
Ministry of Regional and Economic Development
770 Pacific Boulevard South
VANCOUVER, British Columbia
V6B 5E7
Tel.: (604) 660-4080

ALBERTA

Alberta Physical Distribution Program - Advisory Service

THIS PROGRAM OFFERS SMALL Alberta companies the services of a qualified consultant for a preliminary in-company review that is aimed at reducing physical distribution costs. Consulting assistance is provided in the areas of: transportation; inventory management; warehousing; protective packaging; material handling; customer service; order processing; and warehouse site selection.

Business Site Location Program

BUSINESSES MAY OBTAIN INFORMATION on the kinds of goods and services required by communities in Alberta and advice on prospective locations.

Counselling Assistance for Small Business

THIS PROGRAM OFFERS FREE counselling services on opening a new business or improving the operation of an established business. General information and financial counselling is available to retail and other service businesses.

Management Assistance Program

THIS FIVE-MONTH PROGRAM PROVIDES management counselling to Alberta business through private management consultants hired by the Department of Economic Development and Trade. There are four programs, including one for retail and one for hospitality. The consultants address the areas where changes can be made, how to implement them and progress made.

Kind-of-Business Files

THIS IS A COLLECTION of microfiche data for prospective entrepreneurs and established businesses. Financial ratios, business profiles, industry studies and sales trends are included.

Investment Matchmaking Service

THIS FREE COMPUTERIZED SERVICE is designed to assist prospective investors (including out-of-province investors) and those seeking funds to finance businesses in Alberta to find suitable business partners. The investment co-ordinator's office maintains corporate confidentiality of sensitive information.

Market Development Assistance Program

THIS PROGRAM HELPS EXPORTERS enter new export markets by providing financial assistance of up to $10 000 in any one fiscal year for market identification, out-of-province trade fairs and exhibitions, incoming buyers' visits, and outgoing sales trips. It complements the federal government's Program for Export Market Development (PEMD), which provides assistance for similar market development activity outside Canada. Companies that

Contact

Department of Economic Development and Trade
Sterling Place, 9th Floor
9940 - 106 Street
EDMONTON, Alberta
T5K 0P6
Tel.: (403) 427-0741

receive PEMD funding are not eligible for this provincial program for development of the same market.

Transportation Energy Management Program

THIS IS AN INFORMATION program to help Alberta transportation companies become more competitive and profitable through reduced energy costs, improved safety, extended vehicle engine life, and upgraded vehicle performance and reliability. The information available is applicable to light and medium-sized vehicles used by commercial, industrial, bus delivery, courier, taxi, utility service, and freight movement companies. The program offers fleet vehicle energy audits, driver training, publications, and information on alternative fuels.

Western Purchasing Information Network (WPIN)

WPIN, DEVELOPED BY Alberta Public Works, is a delivery system for live tender information from the government purchasing branches of British Columbia, Alberta, Saskatchewan, and Manitoba. To subscribe to iNET 2000 to access WPIN phone AGT at 1-800-232-9410 toll free from anywhere in the province. A computer, a modem, communications software, and a phone line are required. There is a small monthly fee for I.D. administration and a $20 an hour charge for the WPIN service. Alberta Economic Development and Trade Regional Office staff can provide current tender listings and also demonstrate the use of WPIN, and advise on its benefits to individual businesses.

The Business Line

THE BUSINESS LINE IS STAFFED by professionals to answer general questions on business, including financing, marketing, manufacturing, and available business assistance programs. If callers require additional information, the operators will refer them to the Department's business counsellors or to the appropriate government department or business organization.

Alberta Small Business Interest Shielding Program

THIS PROGRAM PROVIDES A measure of relief to businesses and farms by shielding interest rates on loans over 14% to a maximum rate of 19%. Interest shielding will apply on loan balances up to a maximum of $100 000 for each eligible business or farm. Borrowers with an aggregate balance of loans outstanding of less than $5 000 will not be eligible. For non-farm businesses, the program shields the interest rate on any existing and new loans that were made for the purpose of generating active business income. The shielding for farm business is the same as that for non-farm business except it is limited to operating loans.

Alberta Capital Loan Guarantee Program

THESE LOANS GUARANTEE HELP to improve the availability of credit to expanding and emerging Alberta small businesses by providing partial guarantees to lenders. To be eligible, loans cannot exceed $100 000 and must be new loans for the construction, acquisition, and improvement of fixed

Contact

Information Centre
Alberta Energy
9945-108 Street
EDMONTON, Alberta
T5K 2M4
Tel.: (403) 427-3590

assets, or to provide additional working capital. The program will be available for two years subject to an aggregate of $200 million in loan guarantees.

Long-Term Management Assistance Program

NEW AND EXISTING ALBERTA businesses gain access to professional management consulting to improve management skills and capabilities. Eligible businesses have their head office in Alberta, the majority of ownership by Albertans, and annual gross revenue sales between $50 000 and $5 million. The maximum project length is six months. The program contributes up to $10 000 based on up to 75% of total project costs for the first 100 hours, and up to 50% of the total project costs for the remainder of consulting hours.

Quality Assurance Program

A SERIES OF SEMINARS provide businesses with a clear understanding of Quality Assurance, Quality Management and the benefits of implementing these measures. Seminars may also be adapted to meet the needs of specific business sectors. Quality Assurance is the planned and systematic implementation of a program by an organization to provide customers with adequate confidence that products or services will satisfy specified requirements.

Export Services Support Program

ALBERTA BUSINESSES ARE ENCOURAGED to pursue export opportunities by providing financial assistance to conduct export feasibility studies, to prepare bids for contracts outside Alberta, to complete product demonstrations or to conduct other relevant studies. Assistance is provided by funding up to 50% of a study or bid preparation to a maximum of $200 000 per project, with a ceiling of $500 000 for any one applicant.

Winning Initiatives Through Trade Shows (WITS)

WITS HELPS ALBERTA COMPANIES achieve the best possible return on their investments in trade show participation. WITS offers a series of seminars providing information and advice on accessing the department's Trade Show promotion services, pre-show planning, staffing a booth, market evaluation, and follow-up.

Loan Guarantee Program for Alberta Exporters

THIS PROGRAM PROVIDES SUPPORT to Alberta-based businesses which are exporters or potential exporters of manufactured products. The program objective is to increase the working capital financing available to Alberta based manufacturers by guaranteeing loans made by chartered banks and Treasury Branches to a maximum of $5 million, providing such loans relate to specific export contracts or orders. Alberta based export consortia and trading houses which purchase and take title to finished goods manufactured or processed in Alberta for export may also be eligible, subject to approval by Alberta Economic Development and Trade. The business must have a confirmed order or a contract to supply a product to a non-related purchaser.

Export Trade Readiness for Alberta (EXTRA)

EXTRA IS ADMINISTERED THROUGH local Chambers of Commerce and trade associations. Private management consultants are hired by Alberta Economic Development and Trade to work with companies to become export-ready or to expand export capability. Meeting with companies on an individual basis, the consultants discuss how to prepare a business for exporting, ways to expand a company's present export capabilities, the procedures used in exporting, and how to develop international marketing strategies.

Contact

The Business Line
Department of Economic Development and Trade
9940-106 Street
EDMONTON, Alberta
T5K 2P6
Tel.: (403) 422-9494 (Edmonton)
1-800-672-9675 (toll free)

Alberta Small Business Deduction

THIS PROGRAM PROVIDES A 10 percentage point deduction from the general Alberta corporate income tax rate (currently 15%) on the first $200 000 of active business income earned by a Canadian-controlled privated corporation. For 1989 the Alberta corporate income tax rate on this income is 5%. The program encourages diversification by allowing for the development and growth of small incorporated businesses in Alberta.

Contact

Revenue Information
Tax Information Line
Alberta Treasury
Revenue Administration
9811-109 Street, 6th floor
EDMONTON, Alberta
T5K 0C8
Tel.: (403) 427-3044

Small Business Instalment Waiver

THIS PROGRAM EXEMPTS A corporation from making tax instalments during a taxation year if it claims the Alberta Small Business Deduction and taxable income for the year does not exceed $500 000.

Alberta Market Development Assistance Program (Agricultural)

THE EXPORT POTENTIAL OF Alberta companies in agricultural production, processing, marketing or consulting is enhanced by this program. Eligible companies can receive financial assistance to cover a portion of the costs incurred for market identification trips, out-of-province trade fairs and exhibitions, incoming buyer visits, outgoing sales trips, and market feasibility studies. The program has been established by Alberta Agriculture to supplement the federal program for Export Market Development (PEMD).

Contact

Information Services
Department of Agriculture
J.G. O'Donoghue Building
7000-113 Street
EDMONTON, Alberta
T6H 5P6
Tel.: (403) 427-2127

Alberta Youth Employment and Training Program

THIS PROGRAM PROVIDES ALBERTANS with career guidance, work experience and training. It has two elements: 1) post-secondary internship and training, and 2) youth work experience and training.

Under the first element, the position must provide full-time employment related to the individual's field of study. The wage subsidy for 40 weeks is 50% of the cost, up to a maximum of $4 per hour. Training costs of up to $1 000 per employee may also be covered.

Under the second element, the position must provide full-time employment for 26 weeks. The wage subsidy is 50% of the cost, up to a maximum of $3.50 per hour. Approved training costs up to a maximum of $1 000 per trainee may also be covered.

Employers are responsible for administering and supervising their projects, hiring employees and adhering to program guidelines.

Contact

Any Alberta Career Centre
or
Communications Branch
Alberta Career Development and Employment
City Centre, 7th Floor
10155-102 Street
EDMONTON, Alberta
T5J 4L5
Tel.: (403) 422-5853

Employment Alternatives Program

THIS PROGRAM IS DESIGNED to help employers cover a portion of the wage and training costs of new employees. The financial assistance covers 60% of the employee's wage to a maximum of $4 per hour for six months, and up to 75% of formal training costs to a maximum of $1 000 per employee. The job offer must be at least a 32-hour work-week, for six months and not affect existing staff. Trainees will be either assistance recipients or individuals whose unemployment insurance benefits have been exhausted within the past year, at least 16 years of age, legally entitled to work in Canada and available for full-time work.

Contact

Alberta Career Development and Employment
City Centre, 8th Floor
10155 - 102 Street
EDMONTON, Alberta
T5J 4L5
Tel.: (403) 422-1184

Alberta Training Program

ALL PRIVATE SECTOR EMPLOYERS operating in Alberta who have a suitable and clearly outlined training plan to teach new skills to permanent full-time workers are eligible for wage and training costs. Training may be either on-the-job or in the classroom.

Assistance consists of a $25 per day grant for each employee receiving approved full-time training, or a $13 per day grant for each employee receiving approved part-time computer training. A maximum of $500 per trainee may cover up to 50% of tuition costs for approved training, or the cost of hiring an external instructor. The trainees must be current or new full-time permanent employees, of at least 16 years of age, legally entitled to work in Canada; and Alberta residents for the past six months.

Contact

Communications Branch
Alberta Career Development and Employment
City Centre, 7th Floor
10155 - 102 Street
EDMONTON, Alberta
T5J 4L5
Tel.: (403) 422-4495

International Marketing Employment Program

THIS PROGRAM PROVIDES FINANCIAL assistance to Alberta businesses that have the potential to enter the international export market and that wish to expand their international marketing. The program provides graduates of related post-secondary programs with the opportunity to gain first-hand experience in international marketing. It is open to Alberta employers who do not receive support from any other governments or agencies.

The assistance consists of 50% of wages, up to $15 000 per 12-month period. Employment must be for at least 12 months, with a maximum of 24 months. Up to $3 000 may also be available to offset the cost of travel to certain countries to establish contacts, participate in trade fairs and promote exports.

Contact

Head Office
Alberta Opportunity Company
5110 - 49 Avenue
P.O. Box 1860
PONOKA, Alberta
T0C 2H0
Tel.: (403) 783-7011

Alberta Opportunity Company

THIS CROWN CORPORATION ACTS as a secondary lender, particularly where financing is not readily available to small businesses in small communities. It also provides advice and guidance to businesses throughout the province.

Vencap Equities Alberta Limited

THIS PUBLICLY OWNED VENTURE capital company provides equity financing to businesses that have the potential to contribute to Alberta's economic development and diversification. Funding is provided to all economic sectors except real estate development and oil and gas exploration and development.

Contact

Department of Economic Development and Trade
Sterling Place, 9th Floor
9940 - 106 Street
EDMONTON, Alberta
T5K 2P6
Tel.: (403) 427-5228

SASKATCHEWAN

Buy Saskatchewan Agency

THIS AGENCY ENCOURAGES GOVERNMENT departments and private companies to purchase Saskatchewan-made products and services. One way it does this is by introducing project developers and other large purchasers to provincial suppliers of goods and services.

Contact

Buy Saskatchewan Agency
1919 Saskatchewan Drive
REGINA, Saskatchewan
S4P 3V7
Tel.: (306) 787-2206

Trade Opportunities Program

THIS PROGRAM OFFERS SASKATCHEWAN-BASED exporters a subsidy to hire and train recent graduates to develop export markets for Saskatchewan products and services. The subsidy covers up to 50% of salary expenses and export travel expenses, with maximum amounts of $13 000 and $5 000 respectively. The program also sponsors export market research, development, and sales seminars and workshops designed to meet participants' needs.

Contact

Trade Opportunities Program
Saskatchewan Economic Development and Tourism
1919 Saskatchewan Drive
REGINA, Saskatchewan
S4P 3V7
Tel.: (306) 787-9551

SASKATCHEWAN ECONOMIC DEVELOPMENT CORPORATION

Financial Assistance to Saskatchewan Businesses

SASKATCHEWAN-BASED BUSINESSES IN manufacturing, processing, tourism, retailing and other service sectors may be eligible for Saskatchewan Economic Development Corporation financial supplements, such as loans, mortgages, equity capital and leaseback arrangements.

Retail Operating Loan

THIS LOAN PROGRAM IS a once-only offer of financial assistance to Saskatchewan-based retailers or wholesalers for up to 25% of normal inventory levels. Financing ranging from a minimum of $5 000 and a maximum of $50 000 is provided for up to five years. Fixed or floating interest rates are available.

Contact

Saskatchewan Economic
Development Corporation
Head Office
1106 Winnipeg Street
P.O. Box 5024
REGINA, Saskatchewan
S4P 3W2
Tel.: (306) 787-7200

15 Innovation Boulevard
SASKATOON, Saskatchewan
S7N 2X8
Tel.: (306) 933-6296

Contact

Indian and Native Affairs
Secretariat
1870 Albert Street, 3rd Floor
REGINA, Saskatchewan
S4P 3V7
Tel.: (306) 787-5722

Contact

Central Purchasing Agency
Saskatchewan Property
Management Corporation
2045 Broad Street, Main Floor
REGINA, Saskatchewan
S4P 3V7
Tel.: (306) 787-6871

Contact

Business Library
Economic Development and
Tourism
Saskatchewan Place
REGINA, Saskatchewan
S4P 3V7
Tel.: (306) 787-9552

Contact

Business Resource Centre
Saskatchewan Place, Main Floor
REGINA, Saskatchewan
S4P 3V7
Tel.: (306) 787-2207

Youth Entrepreneur Program

THIS PROGRAM PROVIDES FINANCIAL assistance to young Saskatchewan residents starting up new small business ventures in the province. Direct loans equal to the applicant's cash equity injection are available up to a maximum of $20 000. Saskatchewan residents between 18 and 30 years of age, who own at least 50% of a newly incorporated Saskatchewan-based business are eligible to apply.

Native Career Development Program

THIS PROGRAM WORKS WITH employers to identify specific jobs for which Native workers can be trained. It also provides services and financial assistance to employers to enhance the training and employment of unemployed and underemployed Native adults in Saskatchewan.

Government Purchasing Program

THE SASKATCHEWAN GOVERNMENT CENTRAL Purchasing Agency provides information on provincial purchasing policies and procedures and on the supply opportunities available. Advice is provided on how to become listed on government source lists; how tenders are handled; how to prepare a bid; and procedures for suppliers under contract with the agency.

Business Library

THE BUSINESS LIBRARY PROVIDES comprehensive small-business data to all business sectors. It has files on franchises, consultants, communities, contractual research and development services, policy, and procurement. It can also access over 70 national and international data bases.

Business Resource Centres

THESE CENTRES, WHICH HAVE been established in 12 regions throughout the province, provide easy access to business information and counselling assistance. Potential Saskatchewan-based entrepreneurs may avail themselves of the services of consultants to assess business proposals, develop loan proposals and prepare business plans. Established businesses may also be assisted in their analyses of operating performance.

Upgrading for Tradespersons

IN CO-OPERATION WITH EMPLOYMENT and Immigration Canada and industry, the Department of Education provides limited free upgrading of theoretical and practical skills in designated trades and sub-trades to the level of proficiency certificate holder or journeyman. While on training, the "upgraders" receive either a training allowance from the Canada Employment and Immigration Commission or collect unemployment benefits.

Apprenticeship and Trade Certification Program

THIS PROGRAM IS AIMED at any person 16 years or over who has the proper educational requirements and is engaged in a designated trade, either as an employee, self-employed shop owner or as an employer. Where trade skill, knowledge and experience have been acquired, an examination and official certification are handled by the provincial department. Interprovincial certification is also possible for selected trades. While attending technical training courses, the apprentice receives either a training allowance from Employment and Immigration Canada or collects unemployment insurance.

Northern Saskatchewan Revolving Fund

THIS FUND IS DEDICATED to co-operatives, corporations or partnerships in which the controlling interest is retained by long-term residents of northern Saskatchewan. The fund provides loans ranging from $1 000 to $300 000 at 10% interest for commercial ventures over a maximum of 10 years. Financing is available for new and established businesses, e.g., retail, wholesale, construction and contracting.

MANITOBA

Business Resource Centre

THIS CENTRE OFFERS THE following programs to provide companies with the most up-to-date information and advice to keep them in step with today's ever changing business climate.

Business Information Programs

A WEALTH OF BUSINESS information is available, including self-help guides for management, books, lists of contacts with other provincial government departments and other reference materials.

Business Reference Library

HARD-COPY, DATA BASE and video library resources are available to government agencies and the public.

Management Training Audio-Visual Resource Centre

THIS CENTRE OFFERS THE best current information on a wide variety of business topics.

Entrepreneurial Development Training Program

THIS PROGRAM DEVELOPS AND delivers a range of business resources and seminars designed to improve entrepreneurial and management skills.

Contact

Department of Education
Program Services
Program Co-ordination Branch
1855 Victoria Avenue
REGINA, Saskatchewan
S4P 3V5
Tel.: (306) 787-2444

Contact

The nearest Northern
Administration Branch Office
or
Economic Development and
Tourism
P.O. Box 5000
LA RONGE, Saskatchewan
S0J 1L0
Tel.: (306) 425-4375
1-800-772-4065 (toll-free
Saskatchewan residents)

General Business Counselling

DIRECT AND TELEPHONE COUNSELLING are available to entrepreneurs, who are referred to other sources of information when necessary.

Manitoba Marketing Network

THIS NETWORK PROVIDES PERSONALIZED marketing advice through the private sector to small and medium-sized companies on a non-profit, volunteer basis.

Women's Entrepreneurial Program

THESE PROGRAMS PROMOTE ENTREPRENEURSHIP as an economic alternative for women. Liaison is provided between women business owners and provincial programs and services. Business seminars and counselling are also provided to individuals and community organizations.

Contact

Manitoba Department of
Industry, Trade and Tourism
Business Resource Centre
155 Carlton Street, 6th Floor
WINNIPEG, Manitoba
R3C 3H8
Tel.: (204) 945-7738
1-800-282-8069 (toll free)

Masters of Business Administration Student Consulting Program

TRAINED STUDENT CONSULTANTS ARE provided at a reasonable rate to undertake consulting projects for the owners or managers of small and medium-sized Manitoba businesses in the areas of marketing, accounting and production.

TRADE SERVICES

Export Counselling

COUNSELLING AND INDUSTRY SPECIALISTS work with clients to explore the best ways of reaching a new market, to advise on export market planning, and to assist in identifying potential agents, distributors and buyers.

Export Sourcing

A COMPUTERIZED DIRECTORY OF Manitoba manufacturers and service industries assists in identifying suppliers of Manitoba goods and services.

Contact

Trade Branch
Manitoba Department of Industry,
Trade and Tourism
155 Carlton Street, 4th Floor
WINNIPEG, Manitoba
R3C 3H8
Tel.: (204) 945-2456

Financial Services

THE COMMUNITIES ECONOMIC DEVELOPMENT Fund provides financial assistance to help establish and expand businesses. All types of small businesses, ranging from manufacturing to service industries, are eligible. Assistance takes the form of a term loan, the repayment of which is set to suit the needs of individual borrowers.

Contact

The General Manager
Communities Economic
Development Fund
155 Carlton Street, 18th Floor
WINNIPEG, Manitoba
R3C 3H8
Tel.: (204) 983-1844
1-800-782-0396 (toll free:
Northern and Remote areas)

ONTARIO

Service Sector Secretariat Program

THIS SECRETARIAT WAS ESTABLISHED to strengthen the linkages between service sector businesses, their associations and the Ontario Government. It administers a number of programs designed specifically to develop the potential of the service sector.

The secretariat organizes business workshops that address the kinds of assistance available through government, helps identify opportunities for and constraints to exports, matches the specific needs of service industry firms with industrial development programs, supports service sector participation in trade missions, and contributes to business management development. It also maintains a data bank of government and industry speakers knowledgeable about the service sector and issues publications that highlight events and policy developments that affect the sector.

Contact

Ministry of Industry, Trade and Technology
Domestic Industry Support Branch
Hearst Block, 7th Floor
900 Bay Street
TORONTO, Ontario
M7A 2E1
Tel.: (416) 963-3314

Development Corporations Programs

THE ONTARIO DEVELOPMENT CORPORATION, the Northern and Eastern Ontario Development Corporations, and the New Ventures and Innovation Ontario Corporation constitute the province's primary instruments for providing financial assistance to the private sector. They offer the following programs.

New Ventures Program

THIS PROGRAM IS DIRECTED at new small businesses. It has three major goals:

- to promote the success of new businesses;
- to provide businesses, including those in the service sector, with access to 100% funding, to a maximum of $15 000, through loan guarantees. Applicants must make a cash equity contribution to the business that is at least equal to the amount of the loan. This matching requirement, however, is halved for new businesses in Northern and Eastern Ontario; and
- to ensure that entrepreneurs have fully researched their ideas by means of a comprehensive business criteria plan.

Contact

The Development Corporation of Ontario
56 Wellesley Street West, 5th Floor
TORONTO, Ontario
M7A 2G7
Tel.: (416) 965-1579
1-800-387-0070 (toll-free)

Innovation Ontario

THIS PROGRAM PROVIDES PRE-VENTURE equity financing for new or established companies involved in the development of technology-based products, processes and services. Its primary objective is to help businesses reach the stage where they can attract private sector investment sufficient to ensure sustained growth and profitability. The corporation's maximum investment in any one project is $50 000. A number of eligibility criteria and conditions must also be met.

Contact

The Development Corporation of Ontario
56 Wellesley Street West, 5th floor
TORONTO, Ontario
M7A 2G7
Tel.: (416) 965-4622
1-800-387-0070 (toll-free)

Trade Expansion Fund (TEF) for Northern Ontario

THE TEF HELPS DEVELOP new markets and increase sales. It covers up to 50% of eligible costs incurred in the following areas: market research (up to $7 500); product or packaging modification (up to $15 000); and merchandising and promotion (up to $15 000). New markets may be in other regions of Ontario, Canada, the U.S.A. or overseas.

The fund is available to trading houses, export marketing consortia, trade associations and companies offering tradeable services. To be eligible, firms must have fewer than 100 employees, have been in business for at least one year, and have annual sales between $100 000 and $10 million with 50% Ontario value-added.

Contact

Communications and Promotion Services
Ministry of Industry, Trade and Technology
Hearst Block, 5th Floor
900 Bay Street
TORONTO, Ontario
M7A 2E1
Tel.: (416) 965-9947

Trade Expansion Fund to Overseas Markets

THIS FUND COVERS 50% of eligible costs incurred in the following areas: market research (up to $7 500); on-site market assessment and evaluation (up to $15 000); product and packaging modification (up to $15 000); merchandising and promotion (up to $15 000); and hiring an export manager ($15 000).

The eligibility criteria are the same as for the TEF (above) except that sales must be within the range of $500 000 and $10 million.

Ontario International Corporation (OIC)

THE OIC ENCOURAGES THE export of Ontario's private and public sector expertise in business, professional, and capital project services. It is affiliated with the Ontario Ministry of Industry, Trade and Technology, which is represented in 14 international trade centres in nine countries and has a broad range of established global business contacts, including governments, private sector promoters of international capital projects, and the major development institutions and agencies.

Client Market Development Trips

THIS OIC PROGRAM PROVIDES return air fare to client companies in cases where a visit is critical to capturing a specific foreign market. Consulting engineers, specialist consultants, architects, contractors, private training establishments, colleges and universities are eligible.

Consortium Formation Assistance

THE PROGRAM IS DESIGNED to help service industries included in the Client Market Development Trips to form consortia for continuing activity in foreign markets. Financial assistance is provided by OIC on a 50/50 basis for promotional literature.

International Projects Fund

THIS FUND SUPPORTS FIRMS engaged in international trade by covering 50% of costs between $2 500 and $50 000 incurred in any of the following areas: pre-feasibility studies, proposal preparation, and bid and performance bond premiums. Assistance becomes repayable when a bid is successful. These OIC funds are available to individual firms and organized consortia whose projects entail new or expanded export activity.

Contact

Ontario International Corporation
Hearst Block, 8th Floor
900 Bay Street
TORONTO, Ontario
M7A 3E1
Tel.: (416) 965-3013

Northern Ontario Heritage Fund (NOR-FUND)

THIS PROGRAM OFFERS FINANCIAL assistance for establishing, expanding or modernizing small business operations within the territorial districts of Northern Ontario. The project must be a commercial activity involving at least marketing, wholesaling or warehousing of local products or repair and other services ancillary to local industries. Financial assistance amounts to the lesser of 50% of the approved capital costs or $50 000.

Contact

Northern Ontario Heritage Corporation
444 Queen Street East
SAULT STE. MARIE, Ontario
P6A 1Z7
Tel.: (705) 942-8004
1-800-461-8329 (toll-free)

Small Business Development Corporation (SBDC) Program

THIS PROGRAM ENCOURAGES EQUITY investment in Ontario-based small businesses. Incentives are provided to those who buy shares in an SBDC for the purpose of directing the invested funds to qualifying businesses, including those that provide services to commercial enterprises. Only businesses engaged in the provision of certain services qualify under the Northern and Eastern Ontario SBDCs. These are services ancillary to mining and forestry, such as transportation, contract drilling, machinery and equipment rental; and leasing, engineering and other scientific and technical services.

Contact

Small Business Development Corporation Program
Ministry of Revenue
33 King Street West
OSHAWA, Ontario
L1H 8H5
Tel.: (416) 433-5155
1-800-263-7965 (toll-free)

Youth Start-Up Capital

IN ORDER TO ENCOURAGE Ontario youth to become entrepreneurs, the Ontario Government has instituted two loan guarantee programs in co-operation with the Royal Bank of Canada, the Ontario Chamber of Commerce, the local Chambers of Commerce and Boards of Trade.

Youth Venture Capital Loan - A loan of up to $7 500, interest-free for the first year of a five-year term, with repayment beginning during the first month of the second year of the loan, is available to the following persons:

- those between the ages of 18 and 24 who are not going to school full time; and
- those between 25 and 29 who have 1) recently graduated from a post-secondary institution, 2) recently left full-time studies at a post-secondary institution, or 3) obtained retraining or a trade certificate in the past year.

Applicants are required to contribute the equivalent of 20% of the loan to the operation.

Student Venture Capital Loan - Persons over 15 years of age who are returning as full-time students in the fall can get an interest-free loan of up to $3 000 to start a summer business.

Contact

Youth Start-Up Capital
Small Business Ontario
Ministry of Industry, Trade and Technology
625 Church Street, 1st Floor
TORONTO, Ontario
M4Y 2E8
Tel.: (416) 326-5820

Contact

Ministry of Skills Development
777 Bay Street, 12th Floor
TORONTO, Ontario
M5G 2E5
Tel.: 1-800-387-1290 (toll-free)

Apprenticeship Programs

THERE ARE OVER 200 programs intended to improve the quality of the labour force by subsidizing employers willing to take on apprentices.

QUEBEC

THE GOVERNMENT OF QUEBEC has established many assistance programs aimed at small and medium-sized businesses.

Youth Initiative Program

THIS PROGRAM OFFERS GRANTS of up to $8 500 to people between 18 and 30 years of age who help create their own permanent jobs by establishing a business.

New Entrepreneurs Program

THIS PROGRAM IS DIRECTED at wholesalers of products made by several Quebec companies. It consists of a five-year guarantee for two-thirds of the capital balance of loans of up to $25 000 extended by financial institutions. The Department of Industry, Commerce and Technology absorbs the interest cost for the first year of the loan and one-half of it during the following two years. There is no repayment of capital during the first year of the loan.

Support to Youth Initiatives

GROUPS OF CONSULTANTS IN administration, financially supported by the Department of Industry, Commerce and Technology, promote entrepreneurship and assist individuals under 30 years of age who wish to start an enterprise.

Training Services for Men and Women Entrepreneurs

THIS PROGRAM OFFERS TRAINING to people interested in starting a business to help them explore the possibilities, prepare a business plan and obtain financing.

Contact

Department of Industry, Commerce and Technology
770 Sherbrooke Street West
7th Floor
MONTREAL, Quebec
H3A 1G1
Tel.: (514) 982-3000

710 Place d'Youville, 8th Floor
QUEBEC, Quebec
G1R 4Y4
Tel.: (418) 643-3859

Technical Assistance Program

THIS PROGRAM APPLIES TO all Quebec businesses. Advisers from the Services to Business Division of the Department of Industry, Commerce and Technology help in the following ways: by providing services and technical assistance to businesses involved in restructuring downtown areas; by encouraging voluntary associations of independent merchants, mergers or business acquisitions; by promoting expansion through the opening of branches; and by helping improve the financial or administrative management of businesses.

Promotion Design Program

THIS PROGRAM SUBSIDIZES THE promotion and development of all forms of design, particularly industrial and fashion design. It is aimed at industry, sectoral associations, industrial commissions and professional associations.

The program covers up to 50% of eligible expenses incurred for a single event project. With longer theme projects that include a series of events, it covers up to 50% of costs incurred during the first year and up to 33 1/3% and 25% respectively of costs incurred in the second and third years.

Creation of Scientific Jobs Program

THIS PROGRAM ENCOURAGES SMALL and medium-sized industrial and scientific companies and non-university research centres to create new scientific and technical staff positions in the fields of industrial research and development, quality control, production engineering, and technology transfer. Staff must be hired for a minimum period of three years.

The program applies to incorporated organizations that have their head office in Quebec, have fewer than 500 employees and are engaged in activities such as consulting engineering, computer consulting and industrial design. Firms in the tertiary scientific sector must pursue R&D and technology transfer projects oriented to industrial needs.

Assistance takes the form of a subsidy to the employer equal to 60% of the employee's base salary for the first year and 20% in the second year. Subsidized positions are limited to two per firm per year and may not exceed 50% of the firm's permanent staff at the time of application.

Contact

Department of Industry, Commerce and Technology
710 Place d'Youville
QUEBEC, Quebec
G1R 4Y4
Tel.: (418) 691-5803

Exports Program

ADMINISTERED BY THE SOCIÉTÉ de développement industriel du Québec (an industrial development organization), this program encourages businesses to sell Quebec-produced goods and services outside the province. Financial services are, however, excluded. To be eligible, firms must demonstrate that they have the financial structure, professional and technical staff, and production and marketing ability to see the project through. In addition, projects must be potentially profitable, and at least 50% of services sold must be provided by Quebec residents.

The program offers loans to help finance the development of new markets outside Quebec and payment or repayment guarantees or loans at market rates plus a risk premium and administrative charges to finance exports. This financial assistance must be necessary and complementary to that obtained from other financial institutions.

Contact

Société de développement industriel du Québec
770 Sherbrooke Street West
9th Floor
MONTREAL, Quebec
H3A 1G1
Tel.: (514) 873-4375

1126 chemin Saint-Louis
QUEBEC, Quebec
G1S 1E5
Tel.: (418) 643-5172

Bon d'emploi plus

THIS PROGRAM HELPS NEW graduates receiving social assistance and employment disadvantaged persons who experience major difficulties in finding a job by giving them the opportunity to actively participate in their own job search. The program provides subsidies to companies and agencies that hire candidates who hold a certificate of eligibility issued by Travail-Québec. Prospective employers must have been operating in Quebec for six of the 12 months preceding the date of application and be registered with the Commission de la santé et de la sécurité du travail and with the Commission

des normes du travail.

For new graduates the subsidy paid to the employer amounts to 30% of gross wages, up to a maximum of $105 per week for 10 months. If the candidates are Native people, disabled persons or women looking for non-traditional jobs, the subsidy amounts to 40% of gross wages, up to a maximum of $140 per week for 10 months. For employment-disadvantaged persons, the subsidy is 40% of gross wages, up to $140 per week for between 10 and 18 months.

On-the-Job Training

THIS PROGRAM AIMS AT those under 30 who receive social assistance and who left full-time studies at least nine months prior to the time of application and those who do not have a professional college diploma or university degree. It places participants in positions where 70% to 90% of their time is spent on training on the job. The balance is off-the-job training. Prospective employers will be companies and organizations that have been operating continuously in Quebec for at least six months.

Employers must provide a description of the job, an off-site training plan and a work schedule. The training program will last for a maximum period of 52 weeks, with a weekly schedule that may vary between 20 hours and the regular working hours for the position in question, including the off-site training periods provided for in the training contract. In addition to social assistance benefits, trainees receive fixed monthly allowances determined by their marital status plus a minimum monthly allowance of $100 paid by the employer. Off-site training costs either with the employer or a recognized institution or training agency are paid up to a regional average of $350 per trainee.

Industrial Training Support Program

WHEN JOBS ARE THREATENED by technological or organizational change, this program encourages employers to provide employees with new skills or to help these employees find new jobs. It is aimed at organizations that employ fewer than 200 people. They must agree to draw up a human resource development plan lasting at least six months but not more than three years and to offer the training provided under the plan.

Eligible employers include the following: private companies operating in Quebec; municipal administrations, including regional county municipalities and urban or regional communities; and non-profit organizations and co-operatives that engage in economic activity and whose production sustains them.

Employers are offered subsidies of up to $3 000 to help draw up the plan and to ensure the participation of the employees. The program also covers 60% of gross wages or compensation paid to employees during the training period and 50% of the training fees stipulated in the contract. The program also covers 100% of the gross salary (up to $500) for the hourly rate of the person who, on behalf of the workers, participates with the Vocational Training Commission in monitoring and assessing the implementation of the plan.

Contact

Information Services
Ministère de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu
45 rue Saint-Amable
QUEBEC, Quebec
G1R 4Z1
Tel.: (418) 643-3935 (Quebec)
(514) 873-2145 (Montreal)

Youth Investment Corporation

THIS NON-PROFIT ORGANIZATION COMMISSIONED by the Government of Quebec provides financial and technical assistance programs to people between the ages of 18 and 35 who wish to start a business. The Government assumes the operating costs of the organization and eligible corporations handle the financing through fully deductible donations.

Financial Assistance Program

THIS PROGRAM PROVIDES PERSONAL loan guarantees for loans of up to $35 000 so that those who wish to start a business can borrow the necessary equity from a bank.

Technical Assistance Program (Youth)

THIS PROGRAM IS ONE complement of the Youth Initiative Program. It provides management advice to 18 to 35 year-olds who wish to start a business. The service is free and is offered through youth initiative support groups.

Contact

Youth Investment Corporation
Stock Exchange Tower
P.O. Box 385
MONTREAL, Quebec
H4Z 1J2
Tel.: (514) 875-8674
1-800-361-4371 (toll-free)

NEW BRUNSWICK

Canada-New Brunswick Selected Service Operations

THIS PROGRAM IS DIRECTED to internationally export-oriented or foreign import-replacement service sector operations, i.e., consulting engineers and management consultants; specialized medical services and technology for export-only firms; educational services that serve industry only; and wholesalers and distributors serving industry. The program covers up to 50% of capital costs between $5 000 and $250 000 and up to 30% of non-capital costs between $5 000 and $250 000, with a maximum in each case of $50 000.

Canada-New Brunswick Small Business Internship Program

THIS PROGRAM ENCOURAGES COMPANIES engaged in the provision of selected services to acquire the skilled personnel to fill newly created managerial, marketing and technological development positions to improve efficiency and productivity. It applies to firms with annual sales of $10 million or less that have 200 or fewer full-time employees. The program covers 50% of gross salaries to a maximum of $1 500 per month for up to 12 months.

Management Information Systems Assistance Program

THIS PROGRAM HELPS ELIGIBLE companies to upgrade and control information systems. It offers manual and computerized system development in new and established operations. This program provides for cost-sharing where required.

Contact

Director of Trade Management
and Industry Services Branch
Department of Commerce
and Technology
P.O. Box 6000
FREDERICTON, New Brunswick
E3B 5H1
Tel.: (506) 453-2875

Contact

C.A. Provincial Holdings Limited
Department of Commerce
and Technology
P.O. Box 6000
FREDERICTON, New Brunswick
E3B 5H1
Tel.: (506) 453-2474

Contact

Employment Development Branch
Department of Labour
470 York Street
P.O. Box 6000
FREDERICTON, New Brunswick
E3B 5H1
Tel.: (506) 453-3818

Management Services Program

THIS PROGRAM HELPS UPGRADE the level of management expertise in New Brunswick companies. Seminars and cost-sharing programs are offered.

Trade Services

THIS PROGRAM HELPS NEW Brunswick businesses to expand their markets, both domestically and abroad. It covers some of the costs incurred in participating in trade missions, trade shows and incoming buyers' missions.

Venture Capital Support Program

THIS PROGRAM ENCOURAGES VENTURE capital investment in New Brunswick by attracting new equity participation in eligible companies in the province. This includes companies whose principal activity is maintenance and repair work related to manufacturing, knowledge and information development, or the commercialization of biotechnology. Interest-free loans are available to eligible venture capital firms that invest in an eligible company.

Entrepreneur Program

THIS PROGRAM IS MOSTLY directed to unemployed youth, women and disabled people who are interested in and capable of developing and operating their own businesses. Interest-free loans of up to $10 000 provide start-up capital for the establishment of new small businesses.

Jobs in Business Program

THIS PROGRAM STIMULATES THE establishment of new and potentially permanent job opportunities in the private sector, provides the province's unemployed with meaningful work experience and provides financial assistance to employers with a view to improving the long-term viability and productivity of their operations. Seasonal operations and new branch operations are not eligible. The program covers a portion of employers' wage costs over a 26-week period.

NOVA SCOTIA

THE GOVERNMENT OF NOVA Scotia has established several funding programs to assist small businesses in the province.

Consulting Assistance Program

THIS PROGRAM PROVIDES FINANCIAL assistance of up to 50%, with a maximum of $1 500, towards the cost of qualified advisers retained to deal with specific non-recurring problems, professionally conducted market or feasibility studies, business plans, technical problems, etc.

Disabled Entrepreneurs Assistance Program

THIS PROGRAM COVERS UP to 50% of costs, up to a maximum of $10 000, to disabled people who want to establish, expand or modernize a business in Nova Scotia.

Black Entrepreneurs Program

THE PROGRAM IS DESIGNED for black people who own or operate businesses in Nova Scotia and are not eligible for other government funding. It relates to those who are establishing, expanding or modernizing any commercial undertaking in primary resources, processing, manufacturing, or providing services. The program has two components.

The education component provides black entrepreneurs with grants of up to $750 to attend business or management training courses. The capital component covers up to 50% of the cost (with a maximum of $10 000) of land, buildings or equipment purchased by a black resident for a new or established business. Up to 20% of the grant can apply to inventory or commercial vehicles, excluding passenger vehicles.

Market Assistance Program

THIS PROGRAM PROVIDES FINANCIAL assistance to firms that attend, for the first time, market education seminars, trade fairs or exhibitions and undertake visits to identify market opportunities and sources of supply. It is restricted to activities within the Maritime provinces. All businesses with 50 or fewer employees and less than $3 million in sales are eligible, except those engaged in personal, fitness and professional services.

Women's Entrepreneurs Program

THIS PROGRAM APPLIES TO businesses owned by women, except for professional service, non-profit and temporary operations, located outside metropolitan Halifax/Dartmouth. Grants cover up to 50% of project costs, with a maximum of $5 000 for land, buildings and equipment. Up to 20% of the grant can be applied to inventory and commercial vehicles, excluding passenger vehicles.

Women's Business Development Program

THIS PROGRAM PROVIDES GRANTS to defray costs incurred for market research, out-of-province trade show participation, management or technology transfer visits, bookkeeping courses and any child care necessitated by attending such sessions. To be eligible, one must be a female business owner engaged in a field other than professional service, non-profit or temporary operations. The program provides grants that cover 75% of project costs, with maximum amounts of $1 500 per year and $3 000 per person.

Rural Industry Program

THIS PROGRAM IS AIMED at manufacturing, processing and service industries (except personal and fitness, professional, retail, wholesale,

Contact

Head Office
Department of Small Business Development
1690 Hollis Street
HALIFAX, Nova Scotia
B3J 3J9
Tel.: (902) 424-6660
(902) 424-5690 (Dartmouth)
(902) 678-3386 (Kentville)
(902) 625-3200 (Port Hawkesbury)
(902) 563-2070 (Sydney)
(902) 893-1595 (Truro)
(902) 742-8404 (Yarmouth)

construction, and maintenance services) established outside Metro Halifax/Dartmouth.

It covers up to 50% of the following costs for projects in which the applicant has at least 20% equity, up to a maximum of $7 500: capital assets, land, buildings, machinery, equipment, leasehold improvements and the building of prototypes. The costs of highway-licensed vehicles and mobile equipment are excluded. The maximum expenditure per project is $30 000, although projects in excess of this amount may be considered in exceptional circumstances. Disbursements are made on presentation of proof of payment.

Contact

Department of Small Business Development
1690 Hollis Street
HALIFAX, Nova Scotia
B3J 3J9
Tel.: (902) 424-6660

Business Advisory Services

THIS BRANCH OF NOVA Scotia's Department of Small Business Development provides basic business counselling and helps the business community access various business development programs and services, especially those involving funding. In-depth financial analysis and advice are also provided to businesses requesting such assistance.

Technology Advancement Program (TAP)

ADMINISTERED UNDER THE CANADA-Nova Scotia Technology and Industrial Innovation Agreement, TAP provides funds to help businesses in Nova Scotia acquire advanced equipment or services that will improve their capabilities. The program is aimed at businesses engaged in manufacturing, processing or providing technological services. It does not apply to the following businesses, among others: personal services and professions such as accounting, law, medicine, dentistry, and finance.

The level of funding for eligible capital and non-capital projects depends on the needs of the applicant and the nature of the project. Generally, it will not exceed 50% of capital costs and 75% of non-capital costs, with maximum amounts of $100 000 and $25 000 respectively. To qualify, applicants must have at least 20% equity in the net capital of the company, including capital costs of the project. They are also required to maintain the assets for which assistance has been given for two years or else repay the contribution.

TAP complements other assistance programs already in place. Funding will generally be considered only if assistance from other sources is unavailable or insufficient. When funding from other sources, including investment tax credits, is involved, the TAP contribution will usually not exceed the amount required to bring the total amount of assistance up to 50% of capital costs and 25% of non-capital costs.

Business Futures Program

THIS PROGRAM HELPS NOVA Scotia companies identify market and business opportunities related to export trade. It is directed to all Nova Scotia manufacturers, processors and related service industries that can demonstrate sufficient management, financial and marketing resources to exploit the results of the proposed project. The program has six elements.

Trade Planning - Financial assistance can be extended for up to 75% of the cost of retaining consultants to conduct organizational/productivity assessments on management, marketing/distribution, finance,

manufacturing/production and technological innovation, as well as the cost of purchasing marketing information. The funding of approved projects is limited to one project per year.

Trade Promotion - Grants are offered to defray costs incurred in participating in provincial-government organized trade missions, trade shows, conferences and other trade-related events. The program element also helps with planning and infrastructure.

Trade Expansion - Funds are normally offered to defray the costs incurred for each of the following:

- trade shows (50% of return air fare, $75 and $50 per day for each of two company representatives and 100% of booth space rental);
- market identification (50% of return airfare and $75 and $50 per day for each of two company representatives);
- market education (50% of return air fare, $50 per day for one company representative and 50% of costs for tuition, registration and books, up to a maximum of $750 per year); and
- incoming buyers (100% of return air fare to and from Nova Scotia for one buyer).

Generally, the assistance given for trade expansion projects is limited to $2 500 per year.

Trade Opportunity - This program element offers fully repayable contributions to cover 50% of the up-front incremental costs involved in establishing and sustaining new markets outside the Maritimes. This assistance is available for projects ranging from $20 000 to $100 000 that are directly associated with developing a new market. Applicants are limited to one project per year.

Product Development - This program element covers 50% of the cost of eligible professional design fees incurred in the development of new products, packaging and marketing literature for exports. Up to $7 500 is available to design consultants for product development and up to $2 000 for packaging or marketing literature. In-house costs are not eligible.

Industrial Adjustment - This program element is intended to develop a strong export base by providing financial assistance for strategic planning and market development projects related to business adjustment. It generally covers 75% of approved costs for projects that enhance export business or marketing. Assistance is limited to one project per year.

Nova Scotia Business Capital Corporation

THIS CORPORATION'S MANDATE IS to provide financial assistance and guidance to those interested in promoting business growth and increased employment opportunities in the province, including that which is generated by tourism and tourism-related businesses. It provides loans, loan guarantees and industrial park space to firms with annual sales above $3 million and more than 50 employees. It also enables Nova Scotia venture capital corporations to secure matching funds in the form of 10-year interest free loans.

Contact

Department of Industry, Trade and Technology
1800 Argyle Street
HALIFAX, Nova Scotia
B3J 2R7
Tel.: (902) 424-8920

Contact

Nova Scotia Business Capital Corporation
Department of Industry, Trade and Technology
1800 Argyle Street,
HALIFAX, Nova Scotia
B3J 2R7
Tel.: (902) 424-6800

Contact

Small Business Development Corporation
1690 Hollis Street
HALIFAX, Nova Scotia
B3J 2V2
Tel.: (902) 424-4920

Small Business Development Corporation

THIS CORPORATION EXTENDS FINANCING to small enterprises wishing to start up, expand or modernize. It assists any proprietorship, partnership, co-operative or corporation with fewer than 50 employees, annual sales of less than $2 million, and whose financial requirements are between $5 000 and $250 000.

Assistance is not available for non-profit organizations; professional and related services; residential and rental accommodation; financial and insurance agencies; real estate and land development; taverns, beverage rooms and lounges; and small businesses covered by other provincial agencies.

PRINCE EDWARD ISLAND

Jobs for Youth Program

THIS PROGRAM OFFERS FINANCIAL incentives to private employers to create additional employment opportunities that provide meaningful work experience for P.E.I. students and unemployed youth between the ages of 16 and 29. The program reimburses the employer for 50% of hourly wages paid, up to $2.25 per hour for a maximum of 40 hours per week. Student and youth positions are subsidized for up to 12 and 20 consecutive weeks respectively.

Youth Business Start Program

THIS PROGRAM IS A component of the Jobs for Youth Program, described above. It is funded by the provincial government and administered by the province's Department of Industry in co-operation with P.E.I. banks and credit unions.

The program is available to students 16 years of age and over who have at least grade 10 education and youth between 18 and 29 years of age who are contemplating starting a business in the manufacturing, processing or retailing of goods, or in the provision of a service supporting one of those industries. Businesses must have the potential to provide a reasonable summer income for students and an annual income for youth.

Students may apply for up to $2 000, repayable by October 1 of the current year, and youth for up to $5 000, repayable within one year of the date of issue. Youth applicants must contribute additional capital in cash or in kind equivalent to a minimum of 20% of the approved loan.

Human Resources Planning

THIS PROGRAM HELPS A company to determine the number of people, skills and educational levels it requires and to identify appropriate human resource development programs.

Labour Market Information Services

THESE SERVICES PROVIDE EMPLOYERS with a broad range of data covering population, labour force, employment by industry, unemployment, migration, wage rates by occupation, occupations, industry and hours of work.

Small Business Counselling Service

THIS SERVICE HELPS ENTREPRENEURS establish and expand businesses by studying feasibility and formulating management plans. Financial assistance is available to defray 75% of the cost (to a maximum of $400) of hiring outside consultants for market studies, setting-up bookkeeping systems, etc.

Small Business Enhancement Program

THIS PROGRAM ENCOURAGES AND accelerates the development of services that support manufacturing and processing in order to provide new job opportunities and maintain existing levels of employment. It applies to any project with capital costs between $5 000 and $100 000 that involves modernization, expansion or a new operation. Interest-free forgivable performance loans are available.

Student-in-Industry

UNDER THIS PROGRAM SMALL firms receive financial assistance to employ a junior or senior university business student for the summer months to undertake managerial activities such as financial planning, general accounting, production design and control, marketing research and analysis, and inventory control. The maximum subsidy available is $100 per week, for a minimum of 10 weeks and a maximum of 14 weeks during the summer months.

Strategic Development Program

THE PROGRAM IS DESIGNED to encourage diversification of the provincial economy, such as identification and development of new opportunities and promotion of investment, including the development of significant strategic investment opportunities. Funded under the Canada/Prince Edward Island Subsidiary Agreement on Industrial Development, the program offers up to 50% of eligible costs related to projects submitted by manufacturing, processing and selected service businesses.

Industrial Infrastructure Support Program

UNDER THE CANADA/Prince Edward Island Subsidiary Agreement this program provides assistance to new or expanding industries that undertake capital cost projects or feasibility studies in areas that hold particular economic/business development opportunities, and where developed industrial sites are scarce. Eligibility includes selected service sectors. Financial assistance up to 100% (maximum $100 000) of the cost for feasibility studies, and 50% (maximum $500 000) of the approved costs for capital projects.

Contact

Department of Industry
P.O. Box 2000
CHARLOTTETOWN
Prince Edward Island
C1A 7N8
Tel.: (902) 368-4240

Business Education Linkage Program

THE DEPARTMENT OF INDUSTRY provides a public reference library holding case studies and business plans. Funding comes from the Canada/Prince Edward Island Subsidiary Agreement on Industrial Development.

Rental Incentives to Industry Program

THIS PROGRAM PROVIDES NEW and expanding industries in all areas of the province with rental incentives similar to those available in the industrial malls in the Charlottetown and Summerside areas. It offers an annual rental subsidy, payable on a monthly basis, of up to $3 per square foot per year for a maximum of 3 000 square feet. The subsidy is available for up to four years. It covers up to 100% of annual rent for the first year, up to 60% in the second, up to 40% in the third and up to 20% in the fourth.

Equity Investors' Incentive

THIS PROGRAM ASSISTS NEW or expanding businesses to raise equity capital by offering cash incentives to investors equivalent to 20% (30% in special cases) of the purchase price of shares held for at least five years. Eligible purchasers include persons or corporations that are at arm's length to the applicant company. Eligible companies include first-of-their-kind service businesses.

Industrial Sites

THIS PROGRAM OFFERS FULLY serviced industrial property for sale, as well as term loan financing for land purchase in the West Royalty and Summerside Industrial Parks. The use of an industrial park is to be restricted to commercial or services uses and commercial research and development facilities which creates employment, and is incidental and complementary to manufacturing and processing.

Job Creation Incentive Program

THIS PROGRAM OFFERS FINANCIAL incentives to eligible companies to create new and continuing employment opportunities in P.E.I. It covers up to 50% of the annual salary for each job created up to a maximum of $8 000. Jobs with salaries of less than $8 000 are not eligible; nor are those held by major shareholders, proprietors or partners. In the case of business expansion, total assistance will not exceed 50% of new capital investment in fixed assets or research and development costs. The total grant for any one project will not exceed $400 000.

Contact

P.E.I. Development Agency
West Royalty Industrial Park
CHARLOTTETOWN,
Prince Edward Island
C1E 1B0
Tel.: (902) 368-5800

Loan Assistance

CAPITAL LOANS ARE AVAILABLE to small businesses for debt consolidation, expansion, refurbishing or the purchase of fixed assets. The maximum loan limit is $350 000, secured by a first realty property mortgage or a first fixed-charge debenture.

Contact

P.E.I. Lending Authority
Confederation Court Office Tower
134 Kent Street, Suite 201
CHARLOTTETOWN,
Prince Edward Island
C1A 7N1
Tel.: (902) 892-4247

NEWFOUNDLAND

Rural Development Incentive Loans Program

THIS PROGRAM ENCOURAGES SMALL business start-ups and expansions in any industry except agriculture and fishing. It provides preferred interest loans of up to $50 000 for the following purposes: the purchase, repair or installation of equipment; the purchase, construction, expansion or renovation of buildings; the purchase of land; and working capital. Interest rates are 3% below the prime rate. Terms of repayment are negotiable.

Contact

Rural Development Branch
Department of Development
P.O. Box 8700
West Block, 4th Floor
Confederation Building
ST. JOHN'S, Newfoundland
A1B 4J6
Tel.: (709) 576-3171/3184

NEWFOUNDLAND AND LABRADOR DEVELOPMENT CORPORATION LIMITED

THIS CORPORATION ASSISTS IN the development and expansion of small and medium-sized businesses in the province. It offers the following three loan programs.

Term Loan Program – This program enables viable business projects to proceed where sufficient funding is not available under reasonable terms and conditions from conventional lenders.

Business Equity Program – Under this program, the corporation takes an equity position in a business, strengthening its financial base and making it easier to access conventional sources of capital.

Young Entrepreneur Program – This program offers entrepreneurs between the ages of 19 and 30 loans with flexible repayment schedules.

Contact

Newfoundland and Labrador
Development Corporation
Viking Building
136 Crosbie Road
ST. JOHN'S, Newfoundland
A1B 3K3
Tel.: (709) 753-3560
or
See telephone directory for the corporation's offices in Corner Brook or Grand Falls.

Preferred Small Business Income Tax Rate

TO ENCOURAGE DEVELOPMENT AND growth in the province's small business sector, the Government of Newfoundland allows a special tax rebate on the first $200 000 of taxable income.

Contact

Department of Finance
Tax Administration Branch
P.O. Box 8720
ST. JOHN'S, Newfoundland
A1B 4K1
Tel.: (709) 576-6399

APPENDIX

Regional Offices - Industry, Science and Technology Canada

NEWFOUNDLAND
ISTC
Parsons Building
90 O'Leary Avenue
P.O. Box 8950
ST. JOHN'S, Newfoundland
A1B 3R9
Tel.: (709) 772-4866
Fax: (709) 772-5093

PRINCE EDWARD ISLAND
ISTC
Confederation Court Mall
134 Kent Street, Suite 400
P.O. Box 1115
CHARLOTTETOWN
Prince Edward Island
C1A 7M8
Tel.: (902) 566-7400
Fax: (902) 566-7450

NOVA SCOTIA
ISTC
Central Trust Building
1801 Hollis Street
P.O. Box 940, Station M
HALIFAX, Nova Scotia
B3J 3N4
Tel.: (902) 426-4782
Fax: (902) 426-2624

NEW BRUNSWICK
ISTC
Assumption Place
770 Main Street
P.O. Box 1210
MONCTON, New Brunswick
E1C 8P9
Tel.: (506) 857-4782
Fax: (506) 857-6429

MANITOBA
ISTC
330 Portage Avenue, Room 608
P.O. Box 981
WINNIPEG, Manitoba
R3C 2V2
Tel.: (204) 983-4090
Fax: (204) 983-2187

SASKATCHEWAN
ISTC
105 - 21st Street East, 6th Floor
SASKATOON, Saskatchewan
S7K 0B3
Tel.: (306) 975-4400
Fax: (306) 975-5334

ALBERTA
ISTC
Canada Place
9700 Jasper Avenue, Room 540
EDMONTON, Alberta
T5J 4C3
Tel.: (403) 495-4782
Fax: (403) 495-4507

BRITISH COLUMBIA
ISTC
900 - 650 West Georgia Street
P.O. Box 11610
VANCOUVER, British Columbia
V6B 5H8
Tel.: (604) 666-0434
Fax: (604) 666-8330

QUEBEC
ISTC
Tour de la Bourse
800 Victoria Place, Suite 3800
P.O. Box 247
MONTREAL, Quebec
H4Z 1E8
Tel.: (514) 283-8185
Fax: (514) 283-3315

ONTARIO
ISTC
Dominion Public Building
4th Floor
1 Front Street West
TORONTO, Ontario
M5J 1A4
Tel.: (416) 973-5000
Fax: (416) 973-8714

YUKON
ISTC
108 Lambert Street, Suite 301
WHITEHORSE, Yukon
Y1A 1Z2
Tel.: (403) 668-4655
Fax: (403) 873-5763

NORTHWEST TERRITORIES
ISTC
Precambrian Building
P.O. Box 6100
YELLOWKNIFE, Northwest
Territories
X1A 2R3
Tel.: (403) 920-8578
Fax: (403) 873-5763

GUIDE TO PROGRAMS—INDEX

FEDERAL PROGRAMS

2 Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) Action Program
1 Business Improvement Loans
2 Canadian Jobs Strategy Programs
2 Community Futures Program
4 Enterprise Development Program (EDP)
1 Federal Business Development Bank (FBDB)
3 FedNor Core Industrial Program
4 FedNor Loan Insurance Program
3 FedNor Rural Small Business Program
5 Industry, Science and Technology Canada (ISTC)
5 ISTC Business Services and International Trade Centres
5 Industrial Recovery Program for East End Montreal (IRPEEM)
8 Investment Service
7 Microelectronics and Systems Development Program (MSDP)
6 New Exporters to Border States (NEBS)
6 New Exporters to United States South (NEXUS)
5 Program for Export Market Development (PEMD)
8 Strategic Technologies Program (STP)
7 Technology Impact Program
6 Technology Inflow Program (TIP)
7 Technology Outreach Program (TOP)
2 Western Diversification Program

PROVINCIAL PROGRAMS

NORTHWEST TERRITORIES

9 Business Development Contributions Program
10 Business Loans and Guarantees Fund
9 Business Service Centres Program
10 Financial Assistance to Business
10 Inuit Loan Fund
9 Small Business Development Incentives Program
9 Small Business Development Sub-Agreement to the Canada/Northwest Territories Economic Development Agreement
10 Venture Capital Program

YUKON TERRITORY

13 Apprenticeship Incentive Marketing Program
11 Business Development Fund
11 Business Development Office
11 Canada/Yukon Small Business Incentives Sub-Agreement
12 Canada/Yukon Small Business Re-Training Program

13 Canada/Yukon Summer Program
12 Community Development Fund
13 Human Resource Consultative Services
14 Yukon Apprentice Training Program
13 Yukon Certification Program

BRITISH COLUMBIA

14 Assistance to Associations Program
16 British Columbia Trade Development Corporation
14 Business Info Centres Program
17 Employee Investment Program
16 Export Loan Guarantee Program
14 Home-Based Business Program
16 International Opportunities Network
16 New Market Development Program
15 Provincial Representation Abroad
15 Public-Sector Purchasing Policy
14 Regional Seed Capital Program - Loan Guarantee
17 S.F.U. Business Co-op Program
15 Small Business Venture Capital Program
17 Student Venture Loan Program
17 Supplynet Program
17 Technology Inflow Program
16 Trade Mission Program
15 Venturenet

ALBERTA

19 Alberta Capital Loan Guarantee Program
22 Alberta Opportunity Company
21 Alberta Market Development Assistance Program (Agricultural)
18 Alberta Physical Distribution Program - Advisory Service
21 Alberta Small Business Deduction
19 Alberta Small Business Interest Shielding Program
22 Alberta Training Program
21 Alberta Youth Employment and Training Program
19 The Business Line
18 Business Site Location Program
18 Counselling Assistance for Small Business
22 Employment Alternatives Program
20 Export Services Support Program
21 Export Trade Readiness for Alberta (EXTRA)
22 International Marketing Employment Program
18 Investment Matchmaking Service
18 Kind-of-Business Files
20 Loan Guarantee Program for Alberta Exporters
20 Long-Term Management Assistance Program
18 Management Assistance Program

18 Market Development Assistance Program
20 Quality Assurance Program
21 Small Business Instalment Waiver
19 Transportation Energy Management Program
23 Vencap Equities Alberta Limited
19 Western Purchasing Information Network
20 Winning Initiatives Through Trade Shows

SASKATCHEWAN

25 Apprenticeship and Trade Certification Program
24 Business Library
24 Business Resource Centres
23 Buy Saskatchewan Agency
23 Financial Assistance to Saskatchewan Businesses
24 Government Purchasing Program
24 Native Career Development Program
25 Northern Saskatchewan Revolving Fund
23 Retail Operating Loan
23 Saskatchewan Economic Development Corporation
23 Trade Opportunities Program
24 Upgrading for Tradespersons
24 Youth Entrepreneur Program

MANITOBA

25 Business Information Programs
25 Business Reference Library
25 Business Resource Centre
25 Entrepreneurial Development Training Program
26 Export Counselling
26 Export Sourcing
26 Financial Services
26 General Business Counselling
25 Management Training Audio-Visual Resource Centre
26 Manitoba Marketing Network
26 Masters of Business Administration Student Consulting Program
26 Trade Services
26 Women's Entrepreneurial Programs

ONTARIO

30 Apprenticeship Programs
28 Client Market Development Trips
28 Consortium Formation Assistance
27 Development Corporations Programs
27 Innovation Ontario
29 International Projects Fund
27 New Ventures Program

29 Northern Ontario Heritage Fund (NORFUND)
28 Ontario International Corporation (OIC)
27 Service Sector Secretariat Program
29 Small Business Development Corporation (SBDC) Program
29 Student Venture Capital Loan
28 Trade Expansion Fund (TEF) for Northern Ontario
28 Trade Expansion Fund to Overseas Markets
29 Youth Start-Up Capital
29 Youth Venture Capital Loan

QUEBEC

31 Bon d'emploi plus
31 Creation of Scientific Jobs Program
31 Exports Program
33 Financial Assistance Program
32 Industrial Training Support Program
30 New Entrepreneurs Program
32 On-the-Job Training
31 Promotion Design Program
30 Support to Youth Initiatives
30 Technical Assistance Program
33 Technical Assistance Program (Youth)
30 Training Services for Men and Women Entrepreneurs
30 Youth Initiative Program
33 Youth Investment Corporation

NEW BRUNSWICK

33 Canada-New Brunswick Selected Service Operations
33 Canada-New Brunswick Small Business Internship Program
34 Entrepreneur Program
34 Jobs in Business Program
33 Management Information Systems Assistance Program
34 Management Services Program
34 Trade Services
34 Venture Capital Support Program

NOVA SCOTIA

35 Black Entrepreneurs Program
36 Business Advisory Services
36 Business Futures Program
34 Consulting Assistance Program
35 Disabled Entrepreneurs Assistance Program
37 Industrial Adjustment
35 Market Assistance Program
37 Nova Scotia Business Capital Corporation
37 Product Development

35 Rural Industry Program
38 Small Business Development Corporation
36 Technology Advancement Program (TAP)
37 Trade Expansion
37 Trade Opportunity
36 Trade Planning
37 Trade Promotion
35 Women's Business Development Program
35 Women's Entrepreneurs Program

PRINCE EDWARD ISLAND

40 Business Education Linkage Program
40 Equity Investors' Incentive
38 Human Resources Planning
39 Industrial Infrastructure Support Program
40 Industrial Sites
40 Job Creation Incentive Program
38 Jobs for Youth Program
39 Labour Market Information Services
40 Loan Assistance
40 Rental Incentives to Industry Program
39 Small Business Counselling Service
39 Small Business Enhancement Program
39 Strategic Development Program
39 Student-in-Industry
38 Youth Business Start Program

NEWFOUNDLAND

41 Business Equity Program
41 Newfoundland and Labrador Development Corporation Limited
41 Preferred Small Business Income Tax Rate
41 Rural Development Incentive Loans Program
41 Term Loan Program
41 Young Entrepreneur Program

À VOTRE SERVICE

Guide des programmes gouvernementaux intéressant les industries de service

LES INDUSTRIES DE SERVICES

Canada

À VOTRE SERVICE

Guide des programmes gouvernementaux intéressant les industries de service

Mars 1990

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1990
N° de cat. C2-130/1990
ISBN 0-662-57425-7

AVANT-PROPOS

LA PRÉSENTE BROCHURE, publiée par la Direction des industries de services commerciaux d'Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC), vise à renseigner les entreprises de services sur les programmes et les services offerts par les gouvernements fédéral et provinciaux qui s'appliquent à leurs activités. Seuls les programmes spécifiquement destinés à l'industrie du tourisme n'y sont pas répertoriés.

Cette brochure a été préparée avec un grand souci d'exactitude et d'exhaustivité, et les programmes qui y sont mentionnés sont entrés en vigueur en février 1990 ; ils sont sujets à changement sans préavis. Les utilisateurs des programmes devraient s'y reporter pour des renseignements d'ordre général seulement et communiquer avec les organismes fédéraux et provinciaux compétents pour obtenir des précisions sur des points particuliers.

Une liste des personnes-ressources pour tous les programmes figure dans le présent document. Lorsqu'une même personne s'occupe de divers programmes, son nom figure à la fin de la liste des programmes regroupés par secteur.

Pour toute question ou commentaire concernant cette publication, prière de s'adresser à :

Division des services de distribution
Direction des industries de services commerciaux
Direction générale des industries des services
et des biens de consommation
Industrie, Sciences et Technologie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5
Tél. : (613) 954-2985

TABLE DES MATIÈRES

Programmes fédéraux	1
Programmes provinciaux et territoriaux	10
Territoires du Nord-Ouest	10
Territoire du Yukon	12
Colombie-Britannique	15
Alberta	19
Saskatchewan	25
Manitoba	27
Ontario	29
Québec	32
Nouveau-Brunswick	36
Nouvelle-Écosse	37
Île-du-Prince-Édouard	42
Terre-Neuve	45
Annexe	46
Index	48

PROGRAMMES FÉDÉRAUX

Prêts destinés à l'amélioration des entreprises

La LOI SUR LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES (LPPE) aide les petites entreprises (y compris celles qui démarrent) dont le revenu brut estimatif n'excède pas 2 millions de dollars, à obtenir, auprès des banques à charte et d'autres organismes prêteurs désignés, des prêts à moyen terme leur permettant de financer les améliorations qu'elles souhaitent apporter à leurs immobilisations.

Un prêt destiné à l'amélioration des entreprises peut être accordé aux petites entreprises dont l'activité principale porte sur l'un des domaines suivants : communications, construction, pêche, fabrication, ainsi qu'aux entreprises de services engagées dans les assurances et l'immobilier, le transport ainsi que le commerce de gros et de détail. Ce genre de prêt ne peut servir à financer les entreprises spécialisées dans les secteurs suivants : assurances, immobilier, production pétrolière, de combustibles ou de gaz naturel. Ne sont pas admissibles les associations professionnelles ni les organismes de charité ou religieux.

Le montant maximal non remboursé de prêts destinés à l'amélioration des entreprises dont un emprunteur peut être redevable en tout temps aux termes de la LPPE et de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche ne peut dépasser 100 000 $.

Voici la liste des organismes autorisés, aux termes de la LPPE, à consentir des prêts destinés à l'amélioration des entreprises : les banques à charte régies par la Loi sur les banques ; les succursales du Trésor de la province de l'Alberta et toutes caisses de crédit, caisses populaires et autres sociétés coopératives de crédit ; les sociétés de fiducie, les compagnies de prêts et les compagnies d'assurances qui, après en avoir fait la demande, ont été désignées comme banques aux fins de la LPPE.

Renseignements

Administration des prêts aux petites entreprises
Industrie, Sciences et Technologie Canada
235, rue Queen
OTTAWA (Ontario)
K1A 0H5
Tél. : (613) 954-5539

Banque fédérale de développement (BFD)

BIEN QUE LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT soit une société d'État dont le rôle est de promouvoir et d'aider la plupart des entreprises au Canada, dont celles qui en sont à l'étape du démarrage, elle accorde une attention particulière aux besoins des petites et moyennes entreprises.

Voici deux principaux services offerts par la BFD :

- des services financiers, soit prêts, garanties de prêt et placements bancaires ;
- des services de gestion-conseil notamment en matière d'orientation et de formation.

En outre, la BFD supplée aux services des institutions financières du secteur privé en accordant des prêts, pour des projets sérieux, aux entreprises qui n'ont pu obtenir de fonds ailleurs à des conditions raisonnables.

Renseignements

Succursale locale de la BFD, (dont l'adresse se trouve dans les pages bleues de l'annuaire des téléphones)
ou
Banque fédérale de développement
800, place Victoria
MONTRÉAL (Québec)
H4Z 1L4
Tél. : (514) 283-5904

Renseignements

Centre d'emploi du Canada de la localité (dont l'adresse se trouve dans les pages bleues de l'annuaire des téléphones)

La planification de l'emploi

LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION gère des programmes essentiellement destinés à faciliter l'adaptation de la main-d'oeuvre, par exemple, réintégration sur le marché du travail des personnes qui sont restées sans emploi pendant longtemps ; aide aux jeunes éprouvant des difficultés reliées au passage de l'école au marché du travail ; aide aux femmes qui intègrent ou réintègrent la population active. Ces programmes permettent en outre aux employeurs et aux employés d'acquérir de nouvelles compétences en vue de s'adapter aux changements technologiques et à la concurrence.

Développement des collectivités

CE PROGRAMME A ÉTÉ instauré, dans le cadre de la planification de l'emploi, pour aider des collectivités désignées de régions non-métropolitaines aux prises avec un taux de chômage exceptionnellement élevé à déterminer, élaborer et prendre des mesures d'adaptation pertinentes. Ce programme offre cinq options, dont l'une consiste en des centres d'aide aux entreprises qui offrent sur place, aux petites entreprises, des services techniques et consultatifs de même qu'une aide à l'investissement, sous forme de prêts, pouvant aller jusqu'à 75 000 $ par entreprise. Une autre option, l'encouragement à l'activité indépendante, consiste à verser une subvention de 180 $ par semaine, pendant un maximum de 52 semaines, à des travailleurs admissibles à des prestations d'assurance-chômage ou de bien-être social, pour les aider à créer leur propre entreprise.

Renseignements

Ministère de la diversification de l'économie de l'Ouest
Bureau 1500, Place du Canada
9700, avenue Jasper
EDMONTON (Alberta)
T5J 4H7
Tél. : (403) 495-4164
(604) 666-6256 (Vancouver)
(306) 975-4375 (Saskatoon)
(204) 983-4472 (Winnipeg)

Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (MDEO)

CE PROGRAMME S'ADRESSE AUX particuliers et aux organismes dont les projets devraient contribuer à la diversification économique de l'Ouest canadien. Il couvre tous les secteurs à l'exception de la vente au détail et des services personnels, sociaux et financiers. L'aide financière est octroyée sous la forme de contributions remboursables et non remboursables, et de garanties de prêt. Les niveaux d'aide et les conditions du financement sont déterminés selon chaque cas.

Renseignements

Siège social de l'APÉCA
C.P. 6051
644, rue Main
MONCTON (Nouveau-Brunswick)
E1C 9J8
Tél. : (506) 857-6523
1-800-561-7862 (sans frais)
(902) 426-8361 (Halifax)
(902) 566-7492 (Charlottetown
(506) 452-3184 (Fredericton)
(709) 772-2751
(709) 772-6256 (St. John's)
Entreprise Cap-Breton à Sydney
(902) 564-3614

Programme Action de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA)

CE PROGRAMME FAVORISE LA croissance des revenus gagnés et des possibilités d'emploi dans l'Atlantique en offrant une aide financière qui stimule, directement ou indirectement, l'établissement de petites et moyennes entreprises, leur expansion et l'appui à celles-ci. Parmi les secteurs admissibles, figurent les services aux entreprises, les établissements commerciaux de recherche et développement (R-D), les services au commerce transitaire, les services reliés à l'exploitation minière, les services de réparation et d'entretien, d'entreposage et d'emmagasinage.

L'aide peut prendre la forme d'une assurance-prêt pour les nouveaux capitaux d'investissement de 100 000 $ ou plus, d'une réduction des frais

d'intérêt applicables à l'emprunt de nouveaux capitaux d'investissement de 25 000 $ ou plus, de contributions représentant jusqu'à 75 P. 100 des frais de démarrage ou de commercialisation de l'entreprise, d'études de marché, de placement de capital de risque ou d'occasions d'échanges de technologies, pour la mise en oeuvre d'études de faisabilité ou pour enquêter sur les possibilités d'obtention de licences pour la mise en marché de produits et de services nouvellement mis au point.

Les contributions peuvent couvrir jusqu'à 50 p. 100 des frais engagés pour retenir les services de personnes compétentes, pour un an, en vue de la mise en oeuvre d'un plan de commercialisation. Ce programme permet également d'accorder aux innovateurs une aide pouvant représenter jusqu'à 60 p. 100 des frais de R-D reliés à la mise au point d'un nouveau produit, procédé ou service réalisable sur le plan scientifique. Pour la construction d'une nouvelle installation, les chefs d'entreprise peuvent bénéficier d'une contribution représentant jusqu'à 50 p. 100 du coût d'immobilisation. Enfin, les projets d'agrandissement ou de modernisation d'une installation de même que le lancement d'un nouveau produit peuvent faire l'objet de contributions couvrant jusqu'à 30 p. 100 des coûts.

Programme industriel de base du FedNor

CE PROGRAMME A POUR objet de favoriser la mise sur pied de nouvelles installations, la modernisation et l'agrandissement d'installations en activité dans le nord de l'Ontario, à partir des divisions de recensement de Parry Sound et de Nipissing.

Les industries de services admissibles sont les suivantes : services de réparation aux industries de fabrication, de transformation ou d'aquaculture ; services informatiques ; reprographie ; graphisme ; dessin ; études de marché ; emballage ; services d'essai et de photogrammétrie ; commerce transitaire ; crédit-bail et location de machines industrielles, de matériel et de meubles de bureau ; entreposage et emmagasinage ; réparation de moteurs électriques et soudage ; services d'organisation de congrès ; services de démonstration (excepté la vente) ; créations de mode (habillement) ; services d'inventoriage, d'expédition postale et de patronage (industrie du vêtement).

Pour recevoir une aide financière, le requérant doit couvrir au moins 20 p. 100 du coût du projet d'immobilisation, qui peut se situer entre 25 000 $ et 15 millions de dollars. Pour les projets d'expansion du marché, le coût total ne doit pas être inférieur à 5 000 $.

Programme d'aide aux entreprises rurales du FedNor

CE PROGRAMME A POUR objectif d'aider les petites entreprises, dont celles qui sont au stade du démarrage, de la région rurale du nord de l'Ontario, à partir des divisions de recensement de Parry Sound et de Nipissing, à l'exclusion de Thunder Bay, Sault-Sainte-Marie, North Bay, Timmins ainsi que de la municipalité régionale de Sudbury.

Les industries de services admissibles sont les suivantes : services de réparation à d'autres entreprises admissibles ; commerce de détail et de gros ; entreposage et emmagasinage. Les services professionnels suivants sont aussi admissibles : architecture, génie, informatique, traitement des données et sciences scientifiques.

L'aide financière peut représenter jusqu'à 75 p. 100 des coûts d'immobilisations, soit un maximum de 75 000 $ pour la construction d'une nouvelle installation et de 100 000 $ pour l'agrandissement ou la modernisation d'une installation en activité. Les coûts d'immobilisations du projet doivent se situer entre 15 000 $ et 135 000 $. Les projets admissibles doivent aussi comporter les caractéristiques suivantes : être commercialement rentables, seraient irréalisables sans une aide financière, ne doivent pas désavantager les entreprises concurrentes, et doivent contribuer de façon importante à l'économie du Canada et du nord de l'Ontario. Enfin, la contribution du requérant doit équivaloir à au moins 20 p. 100 du coût du projet.

Renseignements

Fednor
Siège social
302, rue Queen est
SAULT-SAINTE-MARIE (Ontario)
P6A 1Z1
Tél. : (705) 942-1327

Programme d'assurance-prêt du FedNor

AFIN D'INCITER DAVANTAGE LE secteur privé à investir dans le nord de l'Ontario, le programme d'assurance-prêt du FedNor a été institué pour aider les entreprises admissibles à obtenir un financement à long terme qui, autrement, ne leur serait pas offert.

Les secteurs admissibles sont les suivants : certaines industries agricoles ; certaines industries de services aux entreprises ; établissements commerciaux de R-D ; commerce transitaire ; industrie minière et services connexes ; réparation de moteurs électriques et soudage ; crédit-bail et location de machines et d'équipement industriels ; crédit-bail et location de meubles et de machines de bureau ; entreposage et emmagasinage ; services de réparation à l'industrie et au secteur des richesses naturelles ; services de réparation des engins de pêche, de raccommodage des filets de pêche et d'écloserie ; informatique et services connexes ; architecture, sauf pour l'élaboration de plans de résidences ; génie ; reprographie ; services d'organisation de congrès et de démonstration, excepté la vente ; créations de mode (habillement) ; graphisme ; services d'inventoriage ; expédition postale ; recherche en commercialisation ; emballage ; conception de patrons (industrie du vêtement) ; dessin ; essais, à l'exception des services médicaux et cliniques ; photogrammétrie.

En vertu de ce programme, 85 p. 100 des prêts peuvent être assurés à condition que le prêt se situe entre 100 000 $ et 15 millions de dollars, couvre une période n'excédant pas 15 ans et qu'il serve uniquement à financer le coût d'immobilisations d'un projet admissible. La contribution du requérant au projet doit équivaloir à au moins 20 p. 100 du coût. Une assurance-prêt ne peut-être consentie à des fins de fusion, de refinancement ou d'acquisition d'installations en activité.

Programme de développement des entreprises (PDE)

CE PROGRAMME QUINQUENNAL S'INSCRIT dans l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions du Québec signée le 9 juin 1988. La région désignée comprend l'est, l'ouest et le nord du Québec.

Les industries de services admissibles comptent, notamment, certains services de réparation, des services techniques ou scientifiques en hydrographie, en océanographie ainsi que des services de recherche sur la pêche, la culture en serre et la culture hydroponique.

Pour les entreprises commerciales, l'aide octroyée se répartit en quatre catégories :

- 75 p. 100 (jusqu'à concurrence de 8 000 $) du coût de services d'experts-conseils ;
- 50 p. 100 des coûts d'immobilisations d'un projet, à l'exception du terrain (jusqu'à concurrence de 2 millions de dollars) ;
- 50 p. 100, 33,5 p. 100 et 25 p. 100 respectivement des coûts d'exploitation pendant les trois premières années (jusqu'à concurrence de 150 000 $ par année) et 50 p. 100 des coûts d'immobilisations des actifs mis en commun par plusieurs entreprises commerciales d'un secteur admissible ;
- 50 p. 100 des coûts afférents aux études et analyses de marché, à la participation à des foires commerciales, des conférences et aux voyages entrepris en vue d'échanges de technologies, de la sollicitation de fonds ou de la formation éventuelle d'entreprises en participation, la contribution maximale étant de 750 000 $.

Programme de relance industrielle pour l'Est de Montréal (PRIEM)

CE PROGRAMME S'APPLIQUE AU territoire désigné de l'Est de Montréal. Les industries de services admissibles sont les suivantes : informatique et services connexes ; dessin ; crédit-bail et location de machines et d'équipement industriels ; crédit-bail et location de meubles et de machines de bureau ; réparation de moteurs électriques ; soudage ; entreposage et emmagasinage ; réparation et remise à neuf de matériel pour d'autres entreprises admissibles ; services de R-D ; commerce transitaire.

L'aide accordée dans le cadre de ce programme peut représenter jusqu'à 75 p. 100 des coûts de services d'experts-conseils et jusqu'à 50 p. 100 des coûts des services de professionnels engagés pour un maximum d'un an afin de mettre en œuvre un plan de commercialisation (jusqu'à concurrence de 150 000 $).

L'aide peut atteindre 60 p. 100 des coûts d'établissement et jusqu'à 35 p. 100 des coûts d'immobilisations pour la construction de nouvelles installations, l'agrandissement ou la modernisation d'entreprises en activité (jusqu'à concurrence de 2 millions de dollars).

Les fournisseurs, commerciaux et non commerciaux, de services en commun à d'autres entreprises sur le territoire désigné bénéficient également d'une aide financière afin de renforcer leur position concurrentielle sur le marché. Les contributions couvrent jusqu'à 50, 33⅓ et 25 p. 100 respectivement des frais d'exploitation pour les trois premières années de fonctionnement (jusqu'à concurrence de 150 000 $ par année) et 25 p. 100 des coûts d'immobilisations supérieurs à 25 000 $ (jusqu'à concurrence de 750 000 $).

Industrie, Sciences et Technologie

Le ministère publie les Programmes et services d'ISTC dans lequel il répertorie les principaux programmes et services d'Industrie, Sciences et Technologie Canada qui travaille à asseoir la compétitivité industrielle du Canada et à encourager l'excellence dans les domaines des sciences et de la technologie.

Centres de services aux entreprises d'ISTC et Centres de commerce extérieur

LES CENTRES DE SERVICES aux entreprises et les centres de commerce extérieur fournissent des avis, des conseils, des renseignements et de l'aide à

Renseignements

Industrie, Sciences et Technologie Canada
800, place Victoria
C.P. 376
MONTRÉAL (Québec)
H4Z 1J2
Tél. : (514) 283-5322

Renseignements

Tous les bureaux d'Industrie, Sciences et Technologie Canada
(Voir annexe)
Direction des consultations extérieures,
Industrie, Sciences et Technologie
255, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5
Tél. : (613) 945-1327

la recherche sur l'ensemble des programmes et des services d'ISTC et du ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur destinés aux entreprises. Ces centres ont accès à d'importantes bibliothèques informatisées de recherche sur les affaires et le commerce.

Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)

LE PDME EST UN programme à frais partagés dont l'objet est d'accroître les exportations de biens et de services canadiens. Il permet de venir en aide aux entreprises canadiennes qui se lancent dans diverses activités de promotion des exportations, par exemple : participation à des foires commerciales reconnues à l'étranger ou à des voyages à des fins de recherche de marchés ; organisation de visites d'acheteurs étrangers au Canada ; appels d'offres ; établissement de bureaux de vente permanents à l'étranger (à l'exception des États-Unis) ; élaboration d'ententes de commercialisation (pour des moyennes entreprises) ; participation aux activités spéciales d'organismes non commerciaux, sans but lucratif, des secteurs des produits alimentaires, des produits agricoles ou de la pêche ou aux activités d'offices et d'établissements de commercialisation et participation à des missions commerciales organisées par le gouvernement fédéral.

Les organismes admissibles sont les suivants : entreprises constituées en sociétés ; entreprises indépendantes de professionnels, organismes non commerciaux ; agences, associations ou offices de commercialisation spécialisés dans les produits alimentaires, les produits agricoles ou de la pêche ; organismes corporatifs privés sans but lucratif qui oeuvrent à l'échelle nationale.

Les entreprises constituées en sociétés doivent être établies et en activité au Canada, s'être occupées de vente pendant au moins deux ans ou avoir enregistré un chiffre d'affaires annuel supérieur à 100 000 $. De plus, elles doivent satisfaire aux exigences suivantes : avoir des capacités de commercialisation et de gestion satisfaisantes, être financièrement aptes à mener à bien le projet et offrir un produit ou un service sur les marchés d'exportation qui réponde aux normes de contenu canadien dans une proportion de 60 p. 100.

En outre, pour que leur demande soit étudiée, les requérants doivent être répertoriés dans le Réseau d'approvisionnement et de débouchés d'affaires (RADAR) d'ISTC ou le Réseau mondial d'information sur les exportations (WIN-Exports) d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada. Sont aussi étudiées les demandes des organismes s'apprêtant à joindre ces réseaux ou qui ont respecté les exigences en fait de rapport et de remboursement dans le cadre de l'aide reçue antérieurement aux termes du PDME.

Nouveaux exportateurs aux États frontaliers

LE PROGRAMME OFFRE AUX entreprises des informations sur les aspects essentiels de l'exportation et aide les exportateurs dans la mise en marché dans les États américains frontaliers de leurs produits et services. Ce programme offre des séances d'information dans les consulats canadiens situés dans les États où les entreprises veulent exporter leurs produits. Les sujets abordés sont aussi variés que le calcul du prix, la promotion des produits et les formalités exigées à la frontière par les douaniers et les courtiers.

Renseignements

Tous les centres de commerce international (dans les bureaux régionaux d'Industrie, Sciences et Technologie Canada dont l'adresse se trouve dans les pages bleues de l'annuaire des téléphones)

Direction des programmes d'exportation et d'investissement
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
125, promenade Sussex
OTTAWA (Ontario)
K1A 0G2
Tél. : (613) 996-7155
ou ligne spéciale du Centre d'information sur le Commerce extérieur
993-6435 (OTTAWA)
1-800-267-8376 (sans frais)

Nouveaux exportateurs au sud des États-Unis (NEXUS)

NEXUS EST UN PROGRAMME d'une visite de trois jours dans un nouveau marché. Ces voyages sont souvent organisés en conjonction avec des foires commerciales et comprennent des séances d'information, des ateliers de travail et des programmes individuels. L'accent est mis sur l'identification des caractéristiques du marché, des tendances et des aspects légaux et financiers des exportations. Le programme permet aussi aux entreprises de se familiariser avec les réseaux de distribution locaux, et de se faire connaître sur les nouveaux marchés.

Renseignements

(voir page 6)

Programme d'apports technologiques (PAT)

CE PROGRAMME FAVORISE L'ACQUISITION de techniques étrangères dont le Canada a besoin pour mettre au point de nouveaux produits, procédés et services ou pour améliorer ceux qui sont déjà sur le marché. Ce programme comporte deux volets, soit les Services du PAT à l'étranger et le Fonds du PAT. Le premier aide les chefs d'entreprise à déterminer les techniques étrangères dont ils ont besoin, à interpréter les différences qui existent sur le plan commercial et légal en ce qui a trait à l'échange des technologies et à se préparer à leurs visites à l'étranger. Bien que tout organisme en activité au Canada puisse se prévaloir de ces services, ceux-ci s'adressent en particulier aux petites et moyennes entreprises dont les ressources, les relations et les réseaux internationaux sont limités.

Le Fonds du PAT offre une aide financière aux chefs d'entreprise canadiens pour leur permettre de se procurer les techniques étrangères dont ils ont besoin afin d'améliorer leur position concurrentielle et d'assurer leur expansion. Ce fonds sert aussi à couvrir les frais des démarches entreprises à l'échelle internationale dans le cadre de projets de R-D portant sur une technique étrangère.

Renseignements

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
Édifice Lester B. Pearson
125, promenade Sussex
OTTAWA (Ontario)
K1A 0G2
Tél. : (613) 996-0971

Programme sur les répercussions de la technologie

CE PROGRAMME A ÉTÉ conçu pour appuyer les projets de recherche et de démonstration qui permettent de mieux faire comprendre les répercussions des progrès technologiques et contribuent à sensibiliser davantage la population quant aux aspects humains et sociaux de l'utilisation des technologies les plus récentes sur le marché du travail. Il comporte deux grands objectifs :

- appuyer la recherche sur les répercussions humaines et sociales des progrès technologiques appliqués au milieu du travail ;
- appuyer les projets pilotes et les projets de démonstration illustrant les méthodes à adopter pour assurer la collaboration en ce qui a trait à la mise en oeuvre des innovations technologiques.

La priorité est accordée aux associations syndicales et aux regroupements patronaux-syndicaux qui sont directement touchés par les progrès technologiques.

Des contributions allant jusqu'à 10 000 $ sont offertes pour les projets de recherche. Les requérants qui proposent des projets nécessitant plus de 50 000 $ doivent s'attendre à partager les coûts.

Renseignements

Coordonnateur du programme
Programme sur les répercussions de la technologie
Travail Canada
OTTAWA (Ontario)
K1A 0J2
Tél. : (819) 997-5470

Renseignements

Programme de mise en valeur de la technologie
Industrie, Sciences et Technologie Canada
235, rue Queen
OTTAWA (Ontario)
K1A 0H5
Tél. : (613) 954-1907

Programme de mise en valeur de la technologie (PMVT)

CE PROGRAMME OFFRE UNE aide financière aux centres de technologie afin de favoriser, au Canada, l'acquisition, la mise au point et la diffusion de technologies ainsi que l'acquisition de compétences en gestion dans des domaines complexes, notamment dans des petites et moyennes entreprises. Le PMVT vise à améliorer la compétitivité et la productivité de l'industrie canadienne.

Le Conseil canadien des fabricants et des détaillants (CCFD) est l'un des centres de technologie fondés dans les limites de ce programme. Le CCFD est un organisme national sans but lucratif qui regroupe les membres du Conseil canadien du commerce de détail, de l'Institut canadien des textiles et de l'Institut canadien des manufacturiers du vêtement. Le CCFD encourage le recours aux technologies et aux procédés de fabrication qui permettent d'assurer la compétitivité des petites et moyennes entreprises spécialisées dans le domaine des textiles et du vêtement de même que celle des détaillants qui vendent leurs produits.

La société CADMI Microelectronics/Microélectronique inc. est un autre centre de technologie fondé en vertu du PMVT. Elle aide les petites et moyennes entreprises à soutenir la concurrence sur les marchés internationaux en les encourageant à adopter de nouvelles techniques et en leur fournissant les compétences techniques et le savoir-faire dont elles ont besoin.

Renseignements

Programme de la microélectronique et du développement des systèmes
Direction des programmes et de la planification
Direction générale de l'industrie des technologies d'information
Industrie, Sciences et Technologie Canada
235, rue Queen
OTTAWA (Ontario)
K1A 0H5
Tél. : (613) 954-3476

Programme de la microélectronique et du développement des systèmes

CE PROGRAMME OFFRE UNE aide financière destinée à l'élaboration de systèmes microélectroniques et informatiques utilisant des technologies de pointe qui permettront d'améliorer la compétitivité internationale des industries canadiennes de la fabrication, du traitement ou des services. Ce programme comporte deux volets connexes :

La microélectronique — R-D sur des composantes innovatrices de systèmes et de sous-systèmes de pointe, dont la technologie servant à la conception et au traitement.

L'élaboration de systèmes — R-D sur les systèmes informatiques et microélectroniques utilisant des technologies de pointe devant être appliquées aux industries de la fabrication, du traitement et des services.

L'aide accordée en vertu de ce programme couvre jusqu'à 50 p. 100 des coûts des projets admissibles, soit au maximum 5 millions de dollars. Un remboursement global est requis pour les contributions supérieures à 500 000 $.

Toutes les sociétés imposables en activité au Canada sont admissibles, y compris les entreprises spécialisées dans la fabrication et le traitement de même que les industries de services dotées de systèmes d'ingénierie informatique et les entreprises spécialisées dans l'élaboration de systèmes. Les requérants doivent déposer leur demande avant le 31 mai 1991.

Programme des technologies stratégiques

CE PROGRAMME OFFRE UNE aide financière aux entreprises de R-D et aux chefs d'entreprise formant des regroupements en vue de l'application de la technologie dans les domaines du matériel industriel de pointe, de la biotechnologie et de l'informatique. Le regroupement de sociétés, d'universités et d'instituts de recherche partage les risques inhérents à l'élaboration et à l'application de ces technologies de pointe. Les projets de R-D soumis doivent porter sur des technologies non encore mises en marché et les projets concernant les applications de la technologie doivent en être au stade de l'élaboration.

Ce programme vise à aider l'industrie canadienne à élaborer et appliquer la technologie nécessaire à :

- la mise au point de produits et de services à valeur ajoutée, qui soient concurrentiels sur les marchés internationaux ;
- l'augmentation de la valeur de biens de consommation et la diversification des produits des entreprises spécialisées dans l'exploitation des richesses naturelles ;
- l'amélioration de la productivité et de la qualité des procédés de fabrication.

Les projets admissibles doivent comporter de sérieux risques sur le plan technologique, la possibilité d'être rentables pour les participants et d'améliorer la compétitivité internationale des entreprises faisant partie du regroupement de même que celle de certaines sociétés spécialisées dans d'autres secteurs (grâce à l'accès à la nouvelle technologie).

Sont admissibles tous les regroupements de sociétés imposables et tous les consortiums d'entreprises sans but lucratif en activité au Canada, pourvu que le regroupement proposé soit formé exclusivement pour mener des projets en collaboration axés sur la technologie et que la majorité des fonds proviennent de sources non gouvernementales.

Service d'investissement

LE CENTRE FINANCIER DE LA PME facilite la liaison entre les éventuels investisseurs et les entrepreneurs qui lancent une entreprise commerciale ou une entreprise de services. Les chefs d'entreprise en quête de capitaux s'inscrivent au centre auquel ils remettent leur plan d'investissement. Travaillant en collaboration avec la Bourse de Montréal, le personnel du centre se charge de présenter les chefs d'entreprise à des sociétés de capital-risque.

Les droits d'inscription et de présentation s'élèvent à 350 $ et à 100 $ respectivement, et les frais de transaction à 2 p. 100 du montant investi.

Ce centre facilite l'accès au capital-risque, et aux négociations directes avec les investisseurs, en plus d'aider ses clients à préparer leurs projets et à trouver d'autres sources d'investissement. Les fonds de ce centre du secteur privé proviennent en partie d'Industrie, Sciences et Technologie Canada.

Renseignements

Alliances des technologies d'information
Direction générale de l'industrie des technologies d'information
Industrie, Sciences et Technologie Canada
235, rue Queen
OTTAWA (Ontario)
K1A 0H5
Tél. : (613) 954-5598

Alliances des matériaux industriels avancés
Direction des matériaux industriels avancés
Direction générale de la transformation des richesses naturelles
Industrie, Sciences et Technologie Canada
235, rue Queen
OTTAWA (Ontario)
K1A 0H5
Tél. : (613) 954-3084

Alliances de la biotechnologie
Direction de la biotechnologie et des produits d'hygiène
Direction générale de la transformation des richesses naturelles
Industrie, Sciences et Technologie Canada
235, rue Queen
OTTAWA (Ontario)
K1A 0H5
Tél. : (613) 954-3138

Bureaux régionaux d'ISTC dont la liste se trouve en annexe du présent document

Renseignements

Centre financier de la PME
1720, rue Cunard
LAVAL (Québec)
H7S 2B2
Tél. : (514) 682-5081

PROGRAMMES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Entente auxiliaire sur le développement de la petite entreprise découlant de l'Entente de développement économique entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest

CETTE ENTENTE AIDE LES chefs de petites entreprises à explorer de nouvelles possibilités d'expansion dans les Territoires du Nord-Ouest et à investir dans de nouvelles affaires rentables ou dans la modernisation et l'amélioration de leurs installations.

Programme d'incitation à l'expansion des petites entreprises

CE PROGRAMME OFFRE UNE aide financière aux nouvelles entreprises qui peuvent contribuer à l'élargissement et à la diversification de l'assise économique des Territoires du Nord-Ouest en créant ou en maintenant des emplois, en exploitant les ressources locales, en tirant parti de la mise en valeur des ressources, en réduisant les importations, en suscitant des exportations, ou en offrant des services à la population des Territoires du Nord-Ouest. Une aide est aussi offerte aux entreprises qui agrandissent, améliorent ou modernisent leurs installations afin d'augmenter leur productivité, leur rendement et leur rentabilité. Même si ce programme s'adresse en particulier au résidents des Territoires du Nord-Ouest, les particuliers ou sociétés de l'extérieur de cette région qui sont membres d'entreprises en participation dans les Territoires du Nord-Ouest peuvent aussi être admissibles.

Pour les nouvelles entreprises, le financement peut couvrir jusqu'à 40 p. 100 des coûts admissibles d'un projet (soit au maximum 200 000 $). Pour celles qui agrandissent, améliorent ou modernisent leurs installations, il peut couvrir jusqu'à 30 p. 100 des coûts admissibles et le maximum est fixé à 100 000 $. Les requérants doivent fournir au moins 20 p. 100 du capital.

Programme des Centres de services aux entreprises

CE PROGRAMME AIDE À réduire les frais de démarrage et d'exploitation des nouvelles entreprises et leur donne accès à certains services techniques et de gestion. Des locaux leur sont offerts aux termes d'un bail de trois à cinq ans, donnant ainsi aux entreprises le temps d'établir leur rentabilité et de s'installer ailleurs.

En vertu de ce programme, des particuliers, des entreprises ou des associations communautaires instaureront jusqu'à trois centres de services aux entreprises. Le financement offert pourra couvrir jusqu'à 30 p. 100 des coûts admissibles d'un projet, soit 500 000 $ au maximum, par centre.

Renseignements

Directeur adjoint
Secrétariat de l'Entente sur le développement économique
C.P. 1030
YELLOWKNIFE (Territoires du Nord-Ouest)
X1A 2N7
Tél. : (403) 920-8745

Programme d'aide à l'expansion des entreprises

CE PROGRAMME VISE À stimuler l'expansion des entreprises et à créer des emplois dans les Territoires du Nord-Ouest. Il offre une aide financière aux entreprises établies ou qui sont au stade du démarrage pour couvrir l'achat de matériel, les frais d'installation, de rénovation, d'amélioration ou d'agrandissement d'installations servant à l'exploitation de leur commerce. Les chefs d'entreprise qui mènent des études de faisabilité et de marchés reliées au projet peuvent également bénéficier de cette aide.

Les entreprises peuvent recevoir jusqu'à 10 000 $ pour chaque année-personne à plein temps créée, jusqu'à concurrence de 50 000 $; l'aide fournie peut aussi couvrir jusqu'à 25 p. 100 du coût total d'un projet.

Prêts et garanties de prêts aux entreprises

CE PROGRAMME OFFRE DES prêts, des garanties de prêts et des contributions aux chefs d'entreprise qui ne peuvent obtenir autrement un financement à des conditions raisonnables.

Des prêts et des garanties de prêts de 500 000 $ au maximum, dont le remboursement peut être étalé sur 25 ans, sont consentis à un taux supérieur de 2 p. 100 au taux préférentiel pour l'achat de matériel, la création, la rénovation, l'amélioration ou l'agrandissement d'installations ou pour couvrir les frais d'inventaire en vue de l'exploitation d'une entreprise.

Aide financière aux entreprises

CE PROGRAMME S'ADRESSE AUX entreprises qui ont des difficultés financières ou d'autres besoins légitimes. Il complète les autres programmes d'aide des gouvernements territorial et fédéral. Pour être admissibles, les entreprises doivent être enregistrées dans les Territoires du Nord-Ouest, avoir un personnel équivalent à au moins cinq années-personnes ou offrir un service essentiel à la collectivité.

Prêts aux Inuits

DES PRETS ET DES garanties de prêts, jusqu'à concurrence de 250 000 $, sont consentis pour une période maximale de 15 ans, à un taux supérieur de 1 p. 100 au taux préférentiel. Sont admissibles les entreprises commerciales exploitées ou contrôlées par des Inuits.

Programme de capital-risque

CE PROGRAMME VISE À favoriser la constitution de capitaux propres dans toutes les régions des Territoires du Nord-Ouest. Les fonds sont constitués et gérés par des organismes privés. Une somme de 500 000 $ par année peut être accordée aux investisseurs. Toutes les entreprises des Territoires Nord-Ouest sont admissibles, sauf celles qui font de la prospection pétrolière et gazière ou qui effectuent des travaux de forage. Cependant, les sociétés qui offrent des services dans le domaine de l'exploitation pétrolière et gazière sont admissibles. À Yellowknife, les seules entreprises admissibles sont celles qui se spécialisent dans l'exploitation des ressources renouvelables.

Renseignements

Agent des services aux entreprises
Centre de services aux entreprises
C.P. 1320
YELLOWKNIFE (Territoires du Nord-Ouest)
X1A 2L9
Tél. : (403) 920-3349

Renseignements

Coordonnateur du commerce et de l'investissement
Ministère du Développement économique
et du Tourisme
C.P. 1320
YELLOWKNIFE (Territoires du Nord-Ouest)
X1A 2L9
Tél. : (403) 873-9388

YUKON

Entente auxiliaire entre le Canada et le Yukon sur l'aide à la petite entreprise

CE PROGRAMME, ADMINISTRÉ CONJOINTEMENT par ISTC et le ministère de la Petite entreprise du Yukon, offre aux petites entreprises des contributions non remboursables, remboursables ou remboursables à certaines conditions, couvrant jusqu'à 50 p. 100 des dépenses en immobilisations et certains frais de traitement et de salaires bruts. L'aide accordée par les deux gouvernements ne peut excéder 90 p. 100 du coût des projets. Certaines entreprises offrant des services de soutien aux industries et aux entreprises de transformation des richesses naturelles sont admissibles.

Bureau de développement commercial

CE BUREAU ASSURE LA liaison entre le gouvernement du Yukon et le public en ce qui a trait à la prestation de programmes, à la planification de l'activité commerciale et à l'aide aux entreprises.

Fonds de développement commercial

CE FONDS ENCOURAGE LA création de petites entreprises et favorise leur croissance en leur offrant une source de financement d'appoint. Il vise à financer une multitude d'activités du secteur privé, depuis les premières étapes de la recherche de débouchés et de la planification de projets jusqu'à la construction d'une usine.

Ce fonds s'adresse aux petites et moyennes entreprises dont le revenu brut annuel est inférieur à 5 millions de dollars et qui comptent moins de 100 employés. Elles doivent être enregistrées au Yukon comme société, société en nom collectif ou entreprise à propriétaire unique. Ce fonds vise également les particuliers qui envisagent de créer une entreprise ou un organisme communautaire. Les organismes communautaires comme les coopératives, les associations, les chambres de commerce et autres organismes sans but lucratif ainsi que les entreprises détenues ou contrôlées par un groupement reconnu sont aussi admissibles.

En règle générale, une aide financière est offerte aux organismes qui ne peuvent obtenir un financement de prêteurs conventionnels ou qui ne peuvent réunir de sommes suffisantes. Pour être admissibles, les requérants doivent consacrer le plus de capital possible à leur projet. Une part de capital moindre pourra être exigée des personnes qui ont systématiquement de la difficulté à obtenir des capitaux, notamment la population rurale, les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les entreprises communautaires. L'aide offerte ne peut excéder 500 000 $.

Les prêts à faible taux d'intérêt et les garanties de prêts aident à couvrir les coûts d'immobilisations, d'inventaire et d'exploitation. Les prêts sont offerts au taux de la Banque du Canada pour des périodes allant de plusieurs mois à 15 ans. Les garanties de prêt le sont moyennant le paiement annuel d'une somme équivalant à 1,5 p. 100 de la valeur de la garantie pour chaque année durant laquelle celle-ci sera en vigueur.

Des contributions remboursables ou non remboursables sont octroyées à certaines conditions pour couvrir une partie des coûts d'immobilisations et

des frais d'exploitation ou du coût de projets d'expansion. Ces contributions couvrent jusqu'à 50 p. 100 des dépenses admissibles au chapitre de la commercialisation (soit 5 000 $ au maximum) et jusqu'à 75 p. 100 des dépenses reliées à l'expansion des marchées d'exportation (jusqu'à concurrence de 7 500 $).

L'octroi de contributions non remboursables couvrant jusqu'à 15 p. 100 des coûts d'immobilisations répond à des conditions plus sévères ; cette forme d'aide est réservée aux projets d'expansion, aux organismes communautaires, aux groupes qui veulent fonder une entreprise communautaire, aux organismes communautaires constitués en sociétés, à la population rurale, aux femmes, aux Autochtones et aux personnes handicapées. Sont aussi admissibles les personnes qui veulent investir dans l'entreprise de leur employeur, dans le Territoire même, et les résidents du Yukon qui projettent d'acheter les actions avec droit de vote d'une entreprise commerciale présentant un grand intérêt pour l'économie du Yukon. Un organisme communautaire (association, coopérative ou groupement visant à favoriser l'expansion économique et le développement social d'une collectivité ou d'une bande) peut obtenir une contribution non remboursable couvrant jusqu'à 25 p. 100 des coûts d'immobilisations décrits dans un plan d'entreprise approuvé, jusqu'à concurrence de 100 000 $.

Fonds de développement communautaire

CE FONDS VISE À accroître la participation de tous les résidents du Yukon à l'activité économique en réduisant les obstacles auxquels doivent faire face les Autochtones, les femmes, les personnes âgées, les jeunes, les personnes handicapées et la population rurale désireux d'y participer, et à leur permettre ainsi de contribuer davantage au développement local.

L'aide accordée, qui peut s'ajouter au financement obtenu d'autres sources, ira de préférence aux projets exigeant la participation directe (au comptant ou en nature) du groupe requérant. Les bénéficiaires recevront des contributions remboursables ou non remboursables n'excédant pas 100 000 $ par projet, par année, pour couvrir les dépenses admissibles.

Les organismes suivants sont admissibles : gouvernement local, associations communautaires, bandes indiennes, sociétés sans but lucratif, associations de développement et coopératives. D'autres organismes et des particuliers peuvent également être admissibles dans certaines circonstances. Les projets soumis pourront porter sur l'un ou l'autre des domaines suivants (ou sur plusieurs à la fois) : recherche et planification communautaires, formation, perfectionnement en gestion, création d'emplois, amélioration des installations et des services communautaires et accroissement des moyens de subsistance.

Programme de recyclage des petites entreprises Canada/Yukon

CE PROGRAMME EST UNE initiative conjointe des gouvernements du Yukon et du Canada conçue pour aider les travailleurs occupant un emploi à acquérir de nouvelles compétences pour faire face à l'évolution des technologies et des marchés. Les employeurs du secteur privé, les travailleurs indépendants, les sociétés d'État, divers organismes et les personnes qui ont un emploi peuvent en bénéficier.

Des subventions salariales représentant, respectivement, 60 et 25 p. 100 des salaires sont accordées pour la formation institutionnelle et la formation

Renseignements

Coordonnateur des projets
Programme d'incitation à l'expansion des petites entreprises
Bureau de développement commercial
Développement économique du Yukon
211, rue Main, bureau 400
C.P. 2703
WHITEHORSE (Yukon)
Y1A 2C6
Tél. : (403) 667-3011

C.P. 810
DAWSON CITY (Yukon)
YOB 1SO
Tél. : (403) 993-5747

C.P. 226
WATSON LAKE (Yukon)
YOA 1C0
Tél. : (403) 536-2178

ROSS RIVER (Yukon)
YOB 1FO
Tél. : (403) 969-2603

C.P. 784
FARO (Yukon)
YOB 1KO
Tél. : (403) 994-3424

interne, jusqu'à concurrence de 300 $ par semaine. La somme versée peut atteindre, au maximum, 20,00 $ l'heure pour la formation institutionnelle directe, et jusqu'à 10 000 $ par lieu d'emploi pour couvrir une partie du coût des installations ou du matériel nécessaire à l'embauche de personnes handicapées. Des fonds pour d'autres coûts peuvent aussi être disponibles.

Programme d'emplois d'été Canada/Yukon

CE PROGRAMME DE SUBVENTIONS salariales financé par les gouvernements du Yukon et du Canada permet d'offrir des emplois aux étudiants et aux jeunes du Yukon. Sont admissibles les employeurs suivants : entreprises privées, municipalités, bandes autochtones, organismes sans but lucratif et personnes exerçant une activité sans but lucratif. Ce programme est destiné aux étudiants et aux jeunes âgés de quinze à vingt-cinq ans.

Les subventions accordées aux employeurs du secteur privé couvrent 50 p. 100 du salaire horaire jusqu'à concurrence de 3 $ l'heure pour les emplois de 40 heures par semaine. Elles sont versées pendant une période allant de 6 à 18 semaines.

Services de consultation en ressources humaines

CE PROGRAMME VISE À aider les employeurs du Yukon à élaborer et appliquer un plan de perfectionnement des ressources humaines devant entrainer à une meilleure utilisation de ces ressources.

Les employeurs ont ainsi la possibilité de réviser et d'élaborer des plans de gestion du personnel qui conviennent à leur entreprise et à ses exigences.

Programme d'encouragement de l'apprentissage

CE PROGRAMME, QUI VISE à fournir aux résidents du Yukon de nouvelles occasions d'apprendre certains métiers désignés comme « métiers à apprentissage » au Yukon, s'étend aussi à certains services commerciaux et personnels. Des subventions salariales n'excédant pas 3,50 $ l'heure sont accordées aux employeurs du secteur privé, à des organismes sans but lucratif, aux municipalités et aux bandes indiennes qui emploient un compagnon inscrit conformément aux exigences du programme.

Les apprentis inscrits doivent être des résidents du Yukon âgés d'au moins seize ans qui remplissent les exigences du règlement sur la formation des apprentis ou des compagnons inscrits au Yukon ayant travaillé 20 heures par semaine ou moins, aux termes de leur contrat d'apprentissage, pendant les deux mois qui ont précédé la date de présentation de leur demande. Les ententes de formation conclues porteront sur une période minimale d'un an et pourront être renouvelées chaque année, jusqu'à ce que l'apprenti ait obtenu son attestation de compétence.

Programme d'attestation du Yukon

CE PROGRAMME PRÉVOIT LA tenue d'examens et des cours de formation à l'intention des résidents du Yukon dans n'importe lequel des domaines désignés dans ce territoire, y compris certains services personnels ou commerciaux. Les attestations constituent un moyen reconnu, et souvent transmissible, de témoigner des connaissances et des compétences des

Renseignements

Conseiller, Formation de la main-d'œuvre
Direction de l'enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation
C.P. 2703
WHITEHORSE (Yukon)
Y1A 2C6
Tél. : (403) 667-5927
1-800-661-0408 (sans frais)

candidats. Tous les résidents du Yukon qui remplissent les exigences énoncées dans la loi ou le règlement régissant la pratique d'un métier donné peuvent obtenir une attestation.

Programme de formation des apprentis du Yukon

Ce programme prévoit l'enregistrement, la surveillance, la formation en classe et la coordination de l'apprentissage dans n'importe lequel des domaines correspondant aux «métiers à apprentissage» au Yukon, y compris les services personnels et commerciaux. Il s'adresse à tous les résidents du Yukon âgés d'au moins seize ans qui remplissent les exigences de scolarité établies pour l'apprentissage d'un métier donné, d'après le règlement sur la formation des apprentis du Yukon. Les employeurs admissibles doivent exercer leur activité au Yukon et avoir à leur service un compagnon possédant son attestation de compétence dans le métier en question, pour chaque apprenti inscrit.

Renseignements

Agent de la formation industrielle
Direction de l'enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation
C.P. 2703
WHITEHORSE (Yukon)
Y1A 2C6
Tél. : (403) 667-5298
1-800-661-0408 (sans frais)

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Programme «Centre d'information à l'entreprise»

CE CENTRE OFFRE DES services gratuits de conseils aux propriétaires et aux gestionnaires d'entreprises et à quiconque envisage d'entrer dans le monde des affaires. Il sert de point de référence sur tous les sujets liés aux affaires, tant en Colombie-Britannique qu'à l'étranger.

Programme d'aide aux associations

CE PROGRAMME, À FRAIS partagés également entre le gouvernement fédéral et celui de la Colombie-Britannique, aide les associations commerciales, professionnelles et industrielles à fournir aux propriétaires et aux gestionnaires d'entreprises l'occasion d'améliorer leurs compétences en gestion. Des subventions, pouvant atteindre 2 500 $ par an, servent à couvrir les frais juridiques et professionnels, à mettre au point du matériel didactique ou à organiser des colloques ou d'autres activités visant à améliorer les compétences des membres des associations dans le domaine de la gestion.

Programme à l'intention des entreprises locales

CE PROGRAMME A ÉTÉ créé afin d'attirer l'attention sur le caractère légitime des entreprises locales et sur l'importance de leur contribution à l'économie de la province. Il offre aux chefs d'entreprise ou aux futurs chefs d'entreprise locaux, des publications et des conseils, et leur donne l'occasion de participer à des ateliers de formation et des projets de commercialisation.

Renseignements

Ministère du Développement régional
Division du développement des entreprises
712, rue Yates, 2e étage
VANCOUVER (Colombie-Britannique)
V8V 1X5
Tél. : (604) 387-0313

hors de la province, sont admissibles à ce programme. Les consortiums d'exportateurs et les maisons de commerce sont admissibles s'ils achètent ou prennent possession de biens manufacturés ou transformés en Colombie-Britannique et destinés à l'exportation. La garantie de prêt peut couvrir jusqu'à 100 p. 100 des coûts admissibles pour 85 p. 100 des revenus de vente d'un contrat et pour un maximum de 2.5 milllion de dollars par compagnie.

Renseignements

Base d'information des sociétés
Société de Développement de la Colombie-Britannique
1405, rue Douglas, 5e étage
VICTORIA (Colombie-Britannique)
V8W 3C1
Tél. : (604) 356-7242

Programme Supplynet

CE PROGRAMME PERMET AUX fournisseurs de la Colombie-Britannique d'établir des liens avec une multitude d'organismes publics et de fournir à ces derniers des renseignements de la plus haute importance sur leurs produits et leurs services. Un module «occasions d'affaires» est actuellement mis sur pied pour présenter des données intéressant les gens d'affaires, soit les produits et les services achetés par le gouvernement de la province, les articles achetés en dehors de la province et les prévisions d'achat de biens et de services.

Renseignements

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la formation professionnelle
Édifice du Parlement
838, rue Fort, 2e étage
VICTORIA (Colombie-Britannique)
V8V 1X4
Tél. : (604) 387-3698
et bureaux locaux

Programme de prêts de risque aux étudiants

CE PROGRAMME A POUR objectif d'inciter les étudiants à acquérir l'expérience des affaires. L'aide est fournie sous la forme de prêts sans intérêt aux étudiants à plein temps qui veulent lancer une entreprise pour l'été seulement (d'avril à octobre). Les prêts sont de 2 000 $ au maximum et de 3 000 $ pour les partenariats.

Renseignements

Coordinateur
Éducation coopérative
Faculté de l'administration des affaires
Université Simon Fraser
BURNABY (Colombie-Britannique)
V5A 1S6
Tél. : (604) 291-3619

Programme de collaboration Entreprises/Université Simon Fraser

CE PROGRAMME, CRÉÉ EN vue de fournir aux étudiants en administration des affaires une expérience pratique du milieu de travail, fournit la moitié du salaire de l'étudiant, pour une subvention totale maximale de 700 $ par mois. Cette subvention, versée pendant quatre, huit ou douze mois, est payée à l'employeur chaque mois.

Pour être admissibles, les organismes doivent être des entreprises commerciales ou sans but lucratif comptant moins de 200 employés et être le premier employeur de l'étudiant.

Renseignements

Conseil de recherche de la Colombie-Britannique
3650, Wesbrook Mall
VANCOUVER (Colombie-Britannique)
V6S 2L2
Tél. : (604) 224-4331

Programme d'apports technologiques

CE PROGRAMME VISE À promouvoir la collaboration internationale donnant accès à des innovations technologiques qui permettent d'élaborer de nouveaux produits, procédés ou services canadiens ou de les améliorer. L'aide est destinée à faciliter l'entrée au Canada de nouvelles technologies, sous les auspices des bureaux du gouvernement canadien à l'étranger, ainsi qu'à fournir de diverses manières un appui financier permettant aux Canadiens d'acquérir une expérience pratique des technologies étrangères.

Programme pour encourager les employés à investir

Ce programme en vigueur en Colombie-Britannique permet aux employés d'investir dans l'entreprise de leur patron, dans une petite ou moyenne entreprise . Il a pour but le maintien de relations harmonieuses entre les patrons et les employés tout en créant une autre source supplémentaire de capitaux pour les entreprises provinciales.

ALBERTA

Programme de consultation en matière de distribution physique

CE PROGRAMME OFFRE AUX petites entreprises de l'Alberta les services d'un expert-conseil qualifié chargé d'effectuer un examen préliminaire de leur fonctionnement interne afin de les aider à réduire leurs coûts de distribution physique. L'aide porte sur les aspects suivants : transports ; gestion des stocks ; entreposage ; emballage de protection ; manutention ; service à la clientèle ; traitement des commandes ; entrepôts d'usine et choix de l'emplacement des entrepôts.

Programme d'aide au choix d'un emplacement

LES ENTREPRISES PEUVENT OBTENIR des précisions sur les biens et les services dont les collectivités de l'Alberta ont besoin et des conseils sur les lieux où elles pourraient s'établir.

Consultation au service des petites entreprises

CE PROGRAMME OFFRE GRATUITEMENT des services de conseils en ce qui a trait à l'ouverture d'un établissement commercial ou à l'amélioration d'un commerce. Les requérants peuvent obtenir des renseignements d'ordre général et des conseils sur les opérations financières, la vente au détail et les services.

Programme d'aide à la gestion

CE PROGRAMME, D'UNE DURÉE de cinq mois offre des services de conseils en gestion aux entreprises de l'Alberta par l'intermédiaire de spécialistes du secteur privé engagés par le Ministère. Il existe quatre programmes, dont un pour les établissements de vente au détail et un pour les entreprises qui offrent des services d'accueil. Avec l'aide des experts-conseils, les gestionnaires examinent les aspects susceptibles de changements, déterminent les moyens à prendre pour faire ces changements et analysent les progrès accomplis.

Dossiers commerciaux

IL S'AGIT D'UNE DOCUMENTATION sur microfiches à l'intention des chefs d'entreprise et des personnes qui veulent se lancer en affaires. Elle est constituée de données sur les ratios financiers, les profils d'entreprises, les études de diverses industries et l'évolution des ventes.

Renseignements

Programme d'investissements
Ministère du Développement régional
770, boul. Pacific sud
VANCOUVER (Colombie-Britannique)
V6B 5E7
Tél. : (604) 660-4080

Service de liaison pour l'investissement

CE SERVICE, OFFERT GRATUITEMENT, aide les personnes qui songent à investir (qu'elles soient ou non de la province) et celles qui cherchent à obtenir un financement pour des entreprises de l'Alberta à trouver les partenaires qui leur conviennent. Le coordonnateur de ce service traite les renseignements donnés par les entreprises en toute confidentialité.

Renseignements

Ministère de l'Expansion économique et du commerce
9940 - 106e Rue
EDMONTON (Alberta)
T5K 2P6
Tél. : (403) 427-0741

Programme d'aide au développement des marchés

CE PROGRAMME AIDE les exportateurs à pénétrer de nouveaux marchés d'exportation en leur accordant une aide financière, pouvant s'élever à 10 000 $ par exercice financier, pour la recherche de marchés, la participation à des foires et des expositions commerciales à l'extérieur de la province, les visites d'acheteurs étrangers et les tournées de vente à l'étranger. Ce programme complète le Programme de développement des marchés d'exportation du gouvernement fédéral qui permet une expansion semblable sur les marchés étrangers. Les sociétés qui bénéficient du financement accordé dans le cadre de ce dernier programme ne sont pas admissibles au programme provincial qui porte sur les mêmes marchés.

Renseignements

Centre d'information
Alberta Energy
9945 - 108e Rue
EDMONTON (Alberta)
T5K 2M4
Tél. : (403) 427-3590

Programme de gestion de l'énergie dans le transport

LE PROGRAMME A POUR but de fournir de l'information aux compagnies de transports de l'Alberta pour qu'elles deviennent plus compétitives et plus rentables par la réduction des coûts de l'énergie, une plus grande sécurité, un accroissement de la durée des moteurs et une augmentation de la performance et de la fiabilité des véhicules. L'information est disponible pour les véhicules légers et de grandeurs moyennes utilisés dans le commerce, l'industrie, la livraison par autobus, les compagnies de messagerie, les taxis, les services publics et les firmes de transport. Le programme offre des vérifications de consommation d'énergie, des cours de formation pour les conducteurs, des publications et de l'information sur les carburants de remplacement.

Réseau d'information des offres d'achat dans l'ouest (WPIN)

WPIN, DÉVELOPPÉ PAR le ministère des Travaux publics de l'Alberta, offre de l'information directe sur les offres d'achat lancées par les gouvernements de la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. Si vous voulez profiter de ce service, il faut composer le numéro sans frais 1-800-232-9410. En souscrivant à INET 2000 vous pouvez avoir accès à WPIN. Il est nécessaire de posséder un ordinateur, une unité de communication, un logiciel de communication et une ligne téléphonique. Il y a des frais mensuels d'administration et un coût de 20 $ l'heure pour les services de WPIN. Les agents régionaux du ministère du développement économique et du commerce, peuvent fournir des listes d'offres d'achat et faire la démonstration du système WPIN aux entreprises intéressées.

«The Business Line»

LES AGENTS PROFESSIONNELS QUI s'occupent de cette ligne d'affaires peuvent répondre aux questions générales sur les affaires comme le financement, la mise en marché, la fabrication et sur les programmes d'aide aux entreprises. Si les clients ont besoin d'information supplémentaire,

l'agent les référera aux conseillers spécialisés du ministère ou aux autres ministères ou organismes.

Programme de protection des taux d'intérêts pour les petites entreprises de l'Alberta

CE PROGRAMME PROTÈGE LES entreprises et les fermes en limitant l'augmentation des taux d'intérêts de plus de 14 p. 100 à un maximum de 19 p. 100. Cette protection s'applique aux soldes de prêts, jusqu'à un maximum de 100 000 $ par entreprises ou fermes. Les emprunteurs avec un solde de prêts de moins de 5 000 $ ne sont pas admissibles. Pour les entreprises non agricoles, la protection s'applique à tous les anciens et nouveaux emprunts produisant des revenus d'affaires. La protection est la même pour les entreprises agricoles, mais se limite aux emprunts opérationnels.

Programme de garantie de prêts de capital (Alberta)

LE PROGRAMME AMÉLIORE LA disponibilité du crédit pour les petites entreprises en croissance ou qui débutent en accordant aux prêteurs une garantie partielle. Pour être admissible, les prêts ne peuvent excéder 100 000 $ et doivent être de nouveaux prêts pour la construction, l'acquisition ou la rénovation des immobilisations, ou pour l'accroissement du capital d'explotation. Ce programme sera en vigueur pour deux ans, ou jusqu'à un montant total de 200 millions de dollars en garantie de prêts.

Programme d'aide à la gestion à long terme

CE PROGRAMME OFFRE AUX nouvelles et aux entreprises existantes de l'Alberta les services de conseillers professionnels en gestion pour les aider à accroître leurs capacités et leurs compétences en gestion. Les entreprises admissibles ont leur siège social en Alberta, les actionnaires majoritaires sont albertains et les revenus annuels bruts se situent entre 50 000 $ et 5 millions de dollars. La durée maximale du projet est de six mois.

La contribution du programme peut aller jusqu'à 10 000 $ comprenant une contribution maximale de 75 p. 100 des coûts du projet pour les premières 100 heures et une contribution maximale de 50 p. 100 pour le reste des heures de consultations.

Programme de garantie de l'assurance

LE PROGRAMME OFFRE UNE série de séances d'information pour les entreprises sur la garantie de l'assurance, la gestion de la qualité et sur les bénéfices découlant de l'application de ces principes. Les séances d'information peuvent être adaptées aux intérêts sectoriels. La garantie de la qualité est la mise en place systématique et planifiée d'un programme par une entreprise, garantissant à ses clients que ses produits et ses services répondent aux normes spécifiques.

Programme d'aide aux services d'exportation

LE PROGRAMME ENCOURAGE LES entreprises albertaines à rechercher les possibilités d'exportation en fournissant une contribution financière pour

produire des études des possibilités d'exportation, pour la préparation des documents d'offre pour des projets hors de l'Alberta, pour la démonstration de produits ou pour d'autres types d'études pertinentes. L'aide est accordée jusqu'à 50 p. 100 des coûts de prépartion des études ou des documents d'offre jusqu'à un maximum de 200 000 $ par projet et un maximum de 500 000 $ par demandeur.

Les foires commerciales, une initiative gagnante (WITS)

CE PROGRAMME AIDE LES compagnies albertaines à réaliser le meilleur bénéfice possible sur leurs investissements dans la participation à des foires commerciales. Des séances d'information sont offertes sur l'accès aux services des foires commerciales du Ministère, sur la planification des foires, sur le personnel, sur l'évaluation du marché et sur le suivi de l'entreprise.

Programme de garantie de prêts de capital pour les exportateurs de l'Alberta

CE PROGRAMME AIDE LES entreprises albertaines qui sont des exportateurs ou qui ont le potentiel pour le devenir. Son objectif est d'augmenter le capital des entreprises manufacturières en garantissant des prêts accordés par les banques à charte ou les «Treasury Branches», jusqu'à un maximum de 5 million de dollars, reliés au financement des contrats d'exportation. Les consortiums d'exportateurs et les maisons de commerce albertaines qui achètent des produits finis albertains pour l'exportation, peuvent être admissibles. Leurs demandes doivent toutefois être soumises à l'approbation de la Société de développement économique et commerciale de l'Alberta. Ces entreprises doivent avoir en main une offre ferme d'achat ou un contrat d'approvisionnement d'un acheteur non-apparenté.

Renseignements

«The Business Line»
Ministère de l'Expansion économique et du commerce
9940 - 106e Rue
EDMONTON (Alberta)
T5K 2P6
Tél. : (403) 422-9494
1-800-672-7675 (sans frais)

Préparation aux marchés d'exportation pour l'Alberta (EXTRA)

CE PROGRAMME EST ADMINISTRÉ localement par les chambres de commerce et les associations commerciales. Des conseillers privés en administration sont engagés par le ministère du Développement économique et du commerce de l'Alberta pour travailler avec les compagnies afin de les préparer aux marchés d'exportation ou pour accroître leurs capacités d'exportation, les initier aux procédures à suivre en matière d'exportation et leur apprendre à développer une stratégie de mise en marché internationale.

Programme de déduction pour les petites entreprises de l'Alberta

LE PROGRAMME OFFRE UNE réduction de 10 points de pourcentage du taux courant de taxation des entreprises albertaines (actuellement 15 p. 100) sur les premiers 200 000 $ des revenus d'une société privée sous contrôle canadien. Pour 1989 les taux qui s'appliquent avec revenus de ces entreprises est de 5 p. 100. Le programme a pour but d'encourager la diversification de l'économie en permettant l'accroissement et le développement des petites entreprises corporatives en Alberta.

Exemptions de versements partiels pour les petites entreprises

CE PROGRAMME PERMET AUX petites entreprises corporatives d'être exemptées des versements partiels de taxes durant l'année de taxation si elles en font la demande et si leurs revenus imposables ne dépassent pas 500 000 $ pour l'année.

Renseignements

Revenue Information
Tax Information Line
Revenue administration
9811 - 109e Rue, 6e étage
EDMONTON (Alberta)
T5K 0C8
Tél. : (403) 427-3044

Programme d'aide au développement des marchés (Agriculture)

CE PROGRAMME A POUR but d'accroître le potentiel d'exportation des compagnies albertaines dans le domaine de la production agricole de la transformation, de la mise en marché ou de la consultation. Les compagnies admissibles peuvent recevoir une contribution financière couvrant une partie des frais pour les activités de recherche de marchés, participation à des foires et expositions commerciales à l'extérieur de la province, visites d'acheteurs étrangers, tournées de vente à l'étranger et études de marchés. Ce programme a été mis en place par le ministère de l'Agriculture de l'Alberta pour compléter le programme des marchés d'exportation du gouvernement fédéral (PDME).

Renseignements

Service d'information
Ministère de l'Agriculture
J.-G. O'Donoghue Building
7000 - 113e Rue
EDMONTON (Alberta)
T6H 5P6
Tél. : (403) 427-2127

Programme d'emploi et de formation des jeunes Albertains

CE PROGRAMME, QUI VISE à donner aux Albertains une orientation professionnelle, une expérience de travail et une formation, comporte deux volets : stages postsecondaires et expérience de travail.

Le premier volet prévoit l'emploi à plein temps d'étudiants, dans un domaine lié à leur spécialisation. Des subventions couvrant 50 p. 100 des salaires, jusqu'à concurrence de 4,00 $ l'heure, sont versées pendant 40 semaines. Les employeurs qui donnent une formation peuvent aussi obtenir une somme maximale de 1 000 $ par employé.

Le deuxième volet prévoit l'emploi à plein temps de jeunes pour une période de 26 semaines ; les subventions couvrent 50 p. 100 des salaires, jusqu'à concurrence de 3,50 $ l'heure. Les coûts de formation approuvés peuvent aussi être couverts jusqu'à concurrence de 1 000 $ par stagiaire.

Les employeurs se chargent de l'administration et de la supervision de leurs projets, embauchent du personnel et doivent observer les lignes directrices du programme.

Renseignements

Tous les centres de carrière de l'Alberta ou
Direction des Communications
Carrières et emplois Alberta
City Centre, 7e étage
10155 - 10e Rue
EDMONTON (Alberta)
T5J 4L5
Tél. : (403) 422-5853

Programme d'aide au choix d'un emploi

CE PROGRAMME PERMET AUX employeurs d'assumer une partie des frais et des coûts de formation de nouveaux employés. L'aide peut atteindre 60 p. 100 des salaires pour une durée de six mois au taux horaire maximal de 4 $. L'aide à la formation est de 75 p. 100 du coût total jusqu'à concurrence de 1 000 $. L'emploi proposé doit s'étaler sur six mois à raison de 32 heures de travail par semaine et ne doit pas nuire aux emplois existants. Les stagiaires seront soit des assistés sociaux, soit des chômeurs dont les prestations ont pris fin durant l'année écoulée. Ils seront âgés de 16 ans au moins, auront légalement le droit de travailler au Canada et seront disposés à occuper un emploi à plein temps.

Programme de formation de l'Alberta

Les employeurs du secteur privé en Alberta qui ont un projet convenable et clairement défini de formation de nouvelles compétences pour les employés permanents et travaillant à plein temps sont admissibles à ce programme. La formation peut avoir lieu sur place, dans une école ou ailleurs. L'aide financière est de 25 $ par jour par stagiaire en formation approuvée à plein temps et de 13 $ par jour par stagiaire en formation à temps partiel au travail sur ordinateur.

Les subventions couvrent 50 p. 100 des coûts de formation approuvés ou ceux de l'embauche d'un enseignant à l'extérieur jusqu'à concurrence de 500 $ par stagiaire. Pour devenir stagiaire, il faut occuper un emploi permanent à plein temps, avoir au moins 16 ans, être légalement autorisé à travailler au Canada et résider en Alberta depuis les six derniers mois.

Renseignements

Développement des ressources humaines et emploi de l'Alberta
City Centre, 8e étage
10155-102e Rue
EDMONTON (Alberta)
T5J 4L5
Tél. : (403) 422-1184

Programme d'emploi en commercialisation internationale

CE PROGRAMME OFFRE UNE aide financière aux entreprises albertaines qui sont en mesure d'exporter sur les marchés internationaux et à celles qui veulent accroître la commercialisation à l'échelle internationale. Il donne aux diplômés d'établissements postsecondaires, qui se sont spécialisés dans un domaine connexe, l'occasion d'acquérir une expérience propre à la commercialisation internationale. Sont admissibles les employeurs de l'Alberta qui ne reçoivent pas d'aide d'un autre gouvernement ou organisme.

Des subventions couvrant 50 p. 100 des salaires sont accordées, jusqu'à concurrence de 15 000 $ par période de douze mois. L'aide porte sur des emplois d'une durée minimale et maximale de douze et vingt-quatre mois, respectivement. Les employeurs peuvent aussi recevoir 3 000 $ au maximum pour effectuer des voyages dans certains pays afin d'établir des contacts, de participer à des foires commerciales et de promouvoir les exportations.

Renseignements

Direction des Communications
Services de l'emploi
Carrières et emplois Alberta
City Centre, 7e étage
10155-102e Rue
EDMONTON (Alberta)
T5J 4L5
Tél. : (403) 422-4495

Alberta Opportunity Company

IL S'AGIT D'UNE SOCIÉTÉ d'État qui fait fonction de prêteur de deuxième rang. Ses services s'adressent surtout aux petites entreprises de petites localités qui ont de la difficulté à trouver des capitaux. Elle aide aussi les entreprises de toutes les régions de la province en leur donnant des conseils.

Renseignements

Siège social
Alberta Opportunity Company
5110 - 49e Avenue
C.P. 1860
PONOKA (Alberta)
T0C 2H0
Tél. : (403) 783-7011

Vencap Equities Alberta Limited

IL S'AGIT D'UNE SOCIÉTÉ publique de capital-risque qui offre un financement par actions aux entreprises qui sont en mesure de contribuer à l'expansion et à la diversification de l'activité économique de l'Alberta. Le financement est offert aux entreprises de tous les secteurs, sauf l'immobilier et la prospection et l'exploitation pétrolières et gazières.

Renseignements

Ministère de l'expansion économique et du commerce
Place Sterling, 9e étage
9940 - 106e Rue
EDMONTON (Alberta)
T5K 2P6
Tél. : (403) 427-5228

SASKATCHEWAN

Buy Saskatchewan Agency

CET ORGANISME ENCOURAGE LES ministères et les entreprises privées à acheter des biens produits en Saskatchewan et des services offerts dans cette province, notamment en mettant des instigateurs de projets et autres gros acheteurs en contact avec des fournisseurs de biens et de services de la province.

Renseignements

Buy Saskatchewan Agency
1919, Saskatchewan Drive
REGINA (Saskatchewan)
S4P 3V7
Tél. : (306) 787-2206

Programme des débouchés commerciaux

CE PROGRAMME OFFRE AUX exportateurs de la Saskatchewan une subvention qui leur permet d'embaucher de nouveaux diplômés et de leur donner une formation les rendant aptes à accroître les marchés d'exportation des biens et de services de cette province. Les subventions peuvent couvrir jusqu'à 50 p. 100 des salaires et des frais de voyage ; les maxima respectifs sont de 13 000 $ et 5 000 $. Ce programme appuie également la recherche à l'égard des marchés d'exportation, ainsi que les séminaires et ateliers axés sur la mise au point et la vente de produits qui répondent aux besoins des participants.

Renseignements

Programme des débouchés commerciaux
Ministère de l'Expansion économique et du tourisme
1919, Saskatchewan Drive
REGINA (Saskatchewan)
S4P 3V7
Tél. : (306) 787-9551

Prêt aux commerces de détail

CE PROGRAMME OFFRE UNE aide financière aux détaillants et aux grossistes de la Saskatchewan, sous forme de prêt unique, couvrant jusqu'à 25 p. 100 du coût du stock normal. Des prêts de 5 000 $ à 50 000 $, à taux d'intérêt fixes ou flottants, sont consentis pour cinq ans, au maximum.

SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA SASKATCHEWAN

Aide financière aux entreprises de la Saskatchewan

CE PROGRAMME S'ADRESSE AUX entreprises de fabrication, de transformation, de tourisme, de commerce au détail et autres industries de service. La Société offre des services financiers, tels que des prêts, des hypothèques, des mises de fonds et les locations à bail.

Renseignements

Société d'Expansion économique de la Saskatchewan
Siège social
1106, rue Winnipeg
C.P. 5024
REGINA (Saskatchewan)
S4P 3W2
Tél. : (306) 787-7200

15, boul. Innovation
SASKATOON (Saskatchewan)
S7N 2X8
Tél. : (306) 933-6296

Programme des jeunes entrepreneurs

CE PROGRAMME OFFRE UNE aide financière aux jeunes résidents de la Saskatchewan qui créent une petite entreprise dans cette province. Des prêts directs d'un montant égal au capital investi par le requérant sont consentis, jusqu'à concurrence de 20 000 $. Sont admissibles les résidents de la province âgés de dix-huit à trente ans et qui possèdent au moins 50 p. 100 d'une entreprise nouvellement constituée en Saskatchewan.

Renseignements

Direction des services aux Autochtones
1870, rue Albert, 3e étage
REGINA (Saskatchewan)
S4P 3V7
Tél. : (306) 787-5722

Renseignements

Agence centrale d'achats
Société de gestion immobilière de la Saskatchewan
2045, rue Broad, 1er étage
REGINA (Saskatchewan)
S4P 3V7
Tél. : (306) 787-6871

Renseignements

Bibliothèque commerciale
Développement économique et Tourisme
Place Saskatchewan
REGINA (Saskatchewan)
S4P 3V7
Tél. : (306) 787-9552

Renseignements

Centre d'information des entreprises
Place Saskatchewan, 1er étage
REGINA (Saskatchewan)
S4P 3V7
Tél. : (306) 787-2207

Renseignements

Ministère de l'Éducation
Coordination des programmes
Services des programmes
1855, avenue Victoria
REGINA (Saskatchewan)
S4P 3V5
Tél. : (306) 787-2444

Programme de promotion de carrière des Autochtones

CE PROGRAMME INCITE LES employeurs à désigner des emplois pour lesquels des Autochtones peuvent être formés. Il offre aussi des services et une aide financière aux employeurs en vue de favoriser la formation et l'emploi des Autochtones en chômage ou sous-employés de la Saskatchewan.

Programme d'achats gouvernementaux

CET ORGANISME CENTRAL CHARGÉ des achats du gouvernement de la Saskatchewan fournit des renseignements sur les politiques et les méthodes d'achat du gouvernement provincial et sur les possibilités offertes aux fournisseurs. Il indique aux intéressés comment ils peuvent se faire inscrire sur les listes de fournisseurs du gouvernement, les renseigne sur le traitement et la préparation des soumissions de même que sur les formalités à suivre lorsqu'un marché a été conclu.

Bibliothèque commerciale

LA BIBLIOTHÈQUE COMMERCIALE FOURNIT des données détaillées sur les petites entreprises aux établissements de tous les secteurs. Elle possède des dossiers sur les franchises, les experts-conseils, les collectivités, la recherche sous contrat, les services de développement, les politiques et les approvisionnements. Elle a aussi accès à plus de 70 bases de données nationales et internationales.

Centres d'information des entreprises

CES CENTRES, MIS SUR pied dans douze régions de la province, facilitent l'accès aux renseignements commerciaux et offrent des services de conseils. Les personnes qui veulent créer une entreprise en Saskatchewan peuvent recourir aux services d'experts-conseils pour l'évaluation de leur projet et la préparation d'une demande de prêt ou d'un plan d'entreprise. Une aide est également offerte aux entreprises établies pour l'analyse de leur rendement.

Amélioration des connaissances des travailleurs spécialisés

EN COOPÉRATION AVEC EMPLOI et Immigration Canada et l'industrie provinciale, le ministère de l'Éducation donne gratuitement des cours d'amélioration des connaissances théorique en technique des métiers de premier et de second ordre au niveau du certificat ou d'ouvrier qualifié. Durant leur période de formation les participants reçoivent, soit une indemnité de formation remise par Emploi et Immigration Canada soit une allocation de chômage.

Programme de formation et d'attestation

Ce programme s'adressent aux personnes âgées de plus de 16 ans. Pour y accéder, il faut avoir le bagage requis, œuvrer dans un métier désigné en tant qu'employé, être ou propriétaire d'un petit atelier ou patron. Durant sa formation technique, le bénéficiaire reçoit une indemnité de formation versée par Emploi et Immigration Canada ou une allocation de chômage.

Fonds renouvelable du nord de la Saskatchewan

CE FONDS EST DESTINÉ aux coopératives, aux entreprises constituées en sociétés et aux sociétés en nom collectif dont les intérêts majoritaires sont détenus par des résidents de longue date du nord de la Saskatchewan. Des prêts de 1 000 $ à 300 000 $, à un taux d'intérêt de 10 p. 100, sont consentis pour la réalisation de projets commerciaux pendant une période d'au plus de dix ans. Un financement est offert à presque tous les genres d'entreprises, dont les commerces de détail et de gros, et les entreprises de construction et de développement.

MANITOBA

Centre d'information des entreprises

CE CENTRE AIDE LES chefs d'entreprises en leur donnant formation, expertise et renseignements. Les programmes suivants leur fournissent les renseignements les plus récents et des conseils sur des questions d'actualité, pour qu'elles s'adaptent à la conjoncture commerciale actuelle, en évolution constante.

Programmes d'information commerciale

TOUTES SORTES DE RENSEIGNEMENTS commerciaux sont fournis, y compris des guides pratiques destinés aux gestionnaires, des ouvrages de référence et de la documentation ainsi que le nom de personnes-ressources dans d'autres ministères du gouvernement provincial.

Centre de documentation commerciale

LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX et le public y ont accès à des imprimés, à une banque de données et à une vidéothèque.

Centre de ressources audiovisuelles pour la formation des cadres

CE CENTRE FOURNIT LES renseignements d'actualité les plus utiles sur tout un éventail de questions intéressant les entreprises.

Programme de perfectionnement des chefs d'entreprises

CE PROGRAMME OFFRE DIVERS moyens de perfectionnement aux entreprises, dont la tenue de séminaires sur l'esprit d'entreprise et la gestion.

Services généraux de conseils aux entreprises

DES CONSEILS, PAR TÉLÉPHONE et au cours d'entrevues, sont donnés aux chefs d'entreprises qui sont aussi recommandés, au besoin, auprès d'autres sources d'information.

Renseignements

La succursale de l'Administration du Nord la plus proche ou
Développement économique et Tourisme de la Saskatchewan
C.P. 5000
LA RONGE (Saskatchewan)
S0J 1L0
Tél. : (306) 425-4375
1-800-772-4065 (sans frais Résidents de la Saskatchewan)

Réseau de commercialisation du Manitoba

PAR L'INTERMÉDIAIRE DU SECTEUR privé, des conseils personnalisés sur la commercialisation sont fournis aux petites et moyennes entreprises, selon une formule de bénévolat sans but lucratif.

Programme des femmes d'affaires

CE PROGRAMME ENCOURAGE L'ESPRIT d'entreprise comme moyen de favoriser l'expansion économique des femmes. Un service de liaison avec les responsables des programmes et des services du gouvernement provincial est offert aux femmes propriétaires d'entreprise. Des services (information, séminaires et conseils) sont également fournis aux particuliers et aux organismes communautaires.

Programmes de recours à des étudiants de deuxième cycle en administration des affaires

DES ÉTUDIANTS QUI ONT une formation appropriée conseillent les propriétaires et des cadres des petites et moyennes entreprises du Manitoba sur des questions de commercialisation, de comptabilité et de production, pour des tarifs raisonnables.

SERVICES COMMERCIAUX

Conseils aux exportateurs

DES CONSEILLERS ET DES spécialistes de l'industrie examinent avec les clients les meilleurs moyens de pénétrer de nouveaux marchés, les conseillent en ce qui a trait à la planification des exportations et les aident à trouver des agents, des distributeurs et des acheteurs éventuels.

Répertoire des exportateurs

UN RÉPERTOIRE INFORMATISÉ DES fabricants et des industries de services du Manitoba aide les intéressés à trouver des fournisseurs de biens et de services au Manitoba.

Services financiers

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT économique local offre une aide financière à la création et à l'expansion d'entreprises. Les petites entreprises de tout genre, à partir des fabricants jusqu'aux industries de services, sont admissibles. Des prêts à terme sont consentis, dont les modalités de remboursement sont établies d'après les besoins des emprunteurs.

Renseignements

Centre d'information des entreprises
Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme
155, rue Carlton, 6e étage
WINNIPEG (Manitoba)
R3C 3H8
Tél. :(204) 945-7738
1-800-282-8069 (sans frais)

Renseignements

Direction du commerce
Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme
155, rue Carlton, 4e étage
WINNIPEG (Manitoba)
R3C 3H8
Tél. : (204) 945-2456

Renseignements

Directeur général
Fonds de développement économique local
155, rue Carlton, 18e étage
WINNIPEG (Manitoba)
R3C 3H8
Tél. : (204) 983-1844
1-800-782-0396 (sans frais)

ONTARIO

Programme du Secrétariat de l'industrie des services

CE SECRÉTARIAT A ÉTÉ fondé afin de consolider les liens qui existent entre les entreprises de l'industrie des services, leurs associations et le gouvernement de l'Ontario. Il gère un certain nombre de programmes conçus spécialement pour mettre en valeur les possibilités qu'offre le secteur tertiaire.

Le Secrétariat organise des ateliers destinés à faire connaitre aux chefs d'entreprise le genre d'aide qu'offre le gouvernement, aide à recenser les possibilités d'exportation et les contraintes qui s'y rattachent, veille à ce que les programmes d'expansion industrielle correspondent aux besoins particuliers des entreprises de services, appuie la participation du secteur tertiaire aux missions commerciales et contribue à l'amélioration de la gestion de l'entreprise. Le Secrétariat tient aussi une banque de données sur les conférenciers du gouvernement et de l'industrie qui sont experts dans le domaine des services et distribue des publications visant à souligner les événements et les changements de politique qui ont une incidence sur ce secteur.

Renseignements

Secrétariat du secteur des services
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie
Édifice Hearst, 7e étage
900, rue Bay
TORONTO (Ontario)
M7A 2E1
Tél. : (416) 963-3314

Programmes des Sociétés de développement

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT de l'Ontario, les Sociétés de développement du nord et de l'est de l'Ontario, Nouvelles entreprises et Innovation Ontario sont les principaux instruments dont dispose cette province pour accorder une aide financière au secteur privé. Ces sociétés offrent les services suivants :

Programme - Nouvelles entreprises

CE PROGRAMME, QUI S'ADRESSE aux petites entreprises nouvellement fondées, poursuit trois buts principaux :

- promouvoir le succès des nouvelles entreprises ;
- permettre aux entreprises, y compris celles du secteur tertiaire, d'être subventionnées à 100 p. 100, jusqu'à concurrence de 15 000 $, au moyen de garanties de prêts. Les requérants doivent injecter dans l'entreprise des capitaux propres d'une valeur au moins égale à celle du prêt. Cette exigence est cependant réduite de moitié pour les entreprises de création récente du nord et de l'est de l'Ontario ;
- s'assurer que les chefs d'entreprise ont bien réfléchi à leur projet en établissant un plan exhaustif comportant des critères précis.

Renseignements

Les Sociétés de développement de l'Ontario
56, rue Wellesley ouest, 5e étage
TORONTO (Ontario)
M7A 2G7
Tél. : (416) 965-1579
1-800-387-0070 (sans frais)

Programme - Innovation Ontario

CE PROGRAMME FOURNIT DIVERSES formes de capitaux de lancement aux nouvelles sociétés et aux sociétés établies spécialisées dans la mise au point de produits, de procédés et de services axés sur la technologie. Son objectif principal est d'aider les entreprises à atteindre un stade où elles seront en mesure d'attirer suffisamment de capitaux privés pour s'assurer une croissance et une rentabilité soutenues. Il permet d'investir jusqu'à un

Renseignements

Les Sociétés de développement de l'Ontario
56, rue Wellesley ouest, 5e étage
TORONTO (Ontario)
M7A 2G7
Tél. : (416) 965-4622
1-800-387-0070 (sans frais)

maximum de 50 000 $ dans un projet donné. Les requérants doivent satisfaire à certaines modalités et aux critères d'admissibilité.

Fonds d'expansion du commerce pour le nord de l'Ontario (FEC)

CE FONDS AIDE À trouver de nouveaux débouchés et à augmenter les ventes. Les nouveaux débouchés peuvent se trouver dans d'autres régions de l'Ontario, au Canada, aux États-Unis ou sur les marchés internationaux. L'aide financière couvre 50 p. 100 des frais admissibles affectés à des études de marché (jusqu'à concurrence de 7 500 $) ; à des modifications au produit ou à l'emballage (jusqu'à concurrence de 15 000 $), à la mise en marché et à la promotion (jusqu'à concurrence de 15 000 $).

Les maisons de commerce, les consortiums de commercialisation des exportations, les associations commerciales et les entreprises offrant des services commercialisables sont admissibles. Les entreprises ne doivent pas compter plus de 100 employés et doivent exercer leurs activités depuis au moins un an. Leurs ventes annuelles doivent s'établir entre 100 000 $ et 10 millions de dollars, et les produits doivent avoir un contenu ontarien d'au moins 50 p. 100.

Renseignements

Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie
Direction des communications et de la promotion
Édifice Hearst, 5e étage
900, rue Bay
TORONTO (Ontario)
M7A 2E1
Tél. :(416) 965-9947

Fonds d'expansion du commerce aux marchés internationaux

L'AIDE FINANCIERE COUVRE 50 p. 100 des dépenses admissibles dans les domaines suivants : études de marché (jusqu'à concurrence de 7 500 $) ; à des évaluations du marché sur place (jusqu'à concurrence de 15 000 $) ; mise en marché et promotion (jusqu'à concurrence de 15 000 $) ; traitement d'un directeur des exportations (jusqu'à concurrence de 15 000 $). Les critères d'admissibilité sont les mêmes que ceux du FEC, sauf que les ventes doivent s'établir entre 500 000 $ et 10 millions de dollars.

Société internationale de l'Ontario (SIO)

LA SIO AIDE LES secteurs public et privé de l'Ontario à vendre leurs services de conseils en affaires, leurs services professionnels et leurs services pour des projets d'immobilisations. Elle est rattachée au ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie de l'Ontario, qui a des représentants dans quatorze centres de commerces internationaux répartis dans neuf pays et dispose d'un vaste réseau de relations d'affaires partout dans le monde, comprenant notamment des gouvernements, des promoteurs de projets d'immobilisations internationaux privés et les institutions et organismes de développement les plus importants.

Voyages relatifs à l'expansion de marchés

L'AIDE ACCORDÉE DANS LE cadre de ce programme sert à couvrir les frais de déplacement en avion (aller-retour) des sociétés clientes qui doivent se rendre à l'étranger en vue de pénétrer un marché précis. Sont admissibles les ingénieurs-conseils, les experts-conseils, les architectes, les entrepreneurs, les établissements de formation privés, les collèges et les universités.

Programme d'aide à la formation de consortiums

CE PROGRAMME VISE À aider les industries de services sus-mentionnées à former des consortiums leur permettant de poursuivre leurs activités sur les marchés étrangers. L'aide financière couvre 50 p. 100 des coûts de la documentation publicitaire.

Fonds des projets internationaux

CE PROGRAMME PERMET DE venir en aide aux entreprises qui oeuvrent à l'échelle internationale en leur accordant une aide financière qui couvre 50 p. 100 des coûts admissibles, variant de 2 500 $ à 50 000 $ dans l'un des domaines suivants : études préliminaires, à la préparation de propositions ou à des soumissions et à des garanties de bonne exécution. Sont admissibles les entreprises et les consortiums dont les projets consistent en des activités d'exportation nouvelles ou accrues. Le montant de l'aide devient remboursable moyennant l'obtention d'un contrat.

Renseignements

Société internationale de l'Ontario
Édifice Hearst, 8e étage
900, rue Bay
TORONTO (Ontario)
M7A 3E1
Tél. : (416) 965-3013

Fonds du patrimoine du nord de l'Ontario (NOR-FUND)

CE FONDS PERMET DE contribuer à l'établissement, à l'expansion ou à la modernisation de petites entreprises établies dans les districts territoriaux du nord de l'Ontario. Les projets doivent consister en une activité commerciale comprenant, au moins, la commercialisation, la vente en gros ou l'entreposage de produits locaux, la réparation et d'autres services auxiliaires aux industries de la région. L'aide financière représente au maximum 50 p.100 des coûts d'immobilisations approuvés ou 50 000 $, soit le montant le moins élevé des deux.

Renseignements

Société de développement du Nord de l'Ontario
444, rue Queen, est
SAULT-SAINTE-MARIE (Ontario)
P6A 1Z7
Tél. : (705) 942-8004
1-800-461-8329 (sans frais)

Sociétés pour l'expansion des petites entreprises (SEPE)

CE PROGRAMME FAVORISE LA prise de participation dans de petites entreprises établies en Ontario. Un système d'intéressement-actions est offert aux acquéreurs d'actions d'une SEPE qui destinent les fonds investis à des entreprises admissibles, y compris celles qui offrent leurs services aux entreprises commerciales. Seules les entreprises qui fournissent certains services peuvent bénéficier du programme des SEPE du nord et de l'est de l'Ontario. Il s'agit des services fournis aux industries minières de la sylviculture, notamment le transport, le forage à contrat, la location et la location à bail de machines et de matériel et d'autres services d'assistance technique, scientifique et d'ingénierie.

Renseignements

Société pour l'expansion des petites entreprises
Ministère du Revenu
33, rue King ouest
OSHAWA (Ontario)
K1H 8H5
Tél. : (416) 433-5155
1-800-263-7965 (sans frais)

Programmes de démarrage

AFIN D'INCITER LES JEUNES Ontariens à devenir chefs d'entreprise, le gouvernement de l'Ontario, en collaboration avec la Banque royale du Canada, la Chambre de commerce de l'Ontario, les chambres et les bureaux de commerce de la région, a établi les deux programmes suivants de garantie de prêts.

Capitaux d'entreprise pour les jeunes – Un prêt pouvant atteindre 7 500 $ pour une période de cinq ans sans intérêt la première année, dont le remboursement ne débute qu'au cours du premier mois de la deuxième année du prêt, est offert aux personnes suivantes :

- Les personnes âgées de dix-huit et vingt-quatre ans qui ne poursuivent pas d'études à plein temps :

maximum de 50 000 $ dans un projet donné. Les requérants doivent satisfaire à certaines modalités et aux critères d'admissibilité.

Fonds d'expansion du commerce pour le nord de l'Ontario (FEC)

CE FONDS AIDE À trouver de nouveaux débouchés et à augmenter les ventes. Les nouveaux débouchés peuvent se trouver dans d'autres régions de l'Ontario, au Canada, aux États-Unis ou sur les marchés internationaux. L'aide financière couvre 50 p. 100 des frais admissibles affectés à des études de marché (jusqu'à concurrence de 7 500 $) ; à des modifications au produit ou à l'emballage (jusqu'à concurrence de 15 000 $), à la mise en marché et à la promotion (jusqu'à concurrence de 15 000 $).

Les maisons de commerce, les consortiums de commercialisation des exportations, les associations commerciales et les entreprises offrant des services commercialisables sont admissibles. Les entreprises ne doivent pas compter plus de 100 employés et doivent exercer leurs activités depuis au moins un an. Leurs ventes annuelles doivent s'établir entre 100 000 $ et 10 millions de dollars, et les produits doivent avoir un contenu ontarien d'au moins 50 p. 100.

Renseignements

Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie
Direction des communications et de la promotion
Édifice Hearst, 5e étage
900, rue Bay
TORONTO (Ontario)
M7A 2E1
Tél. :(416) 965-9947

Fonds d'expansion du commerce aux marchés internationaux

L'AIDE FINANCIERE COUVRE 50 p. 100 des dépenses admissibles dans les domaines suivants : études de marché (jusqu'à concurrence de 7 500 $) ; à des évaluations du marché sur place (jusqu'à concurrence de 15 000 $) ; mise en marché et promotion (jusqu'à concurrence de 15 000 $) ; traitement d'un directeur des exportations (jusqu'à concurrence de 15 000 $). Les critères d'admissibilité sont les mêmes que ceux du FEC, sauf que les ventes doivent s'établir entre 500 000 $ et 10 millions de dollars.

Société internationale de l'Ontario (SIO)

LA SIO AIDE LES secteurs public et privé de l'Ontario à vendre leurs services de conseils en affaires, leurs services professionnels et leurs services pour des projets d'immobilisations. Elle est rattachée au ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie de l'Ontario, qui a des représentants dans quatorze centres de commerces internationaux répartis dans neuf pays et dispose d'un vaste réseau de relations d'affaires partout dans le monde, comprenant notamment des gouvernements, des promoteurs de projets d'immobilisations internationaux privés et les institutions et organismes de développement les plus importants.

Voyages relatifs à l'expansion de marchés

L'AIDE ACCORDÉE DANS LE cadre de ce programme sert à couvrir les frais de déplacement en avion (aller-retour) des sociétés clientes qui doivent se rendre à l'étranger en vue de pénétrer un marché précis. Sont admissibles les ingénieurs-conseils, les experts-conseils, les architectes, les entrepreneurs, les établissements de formation privés, les collèges et les universités.

Programme d'aide à la formation de consortiums

CE PROGRAMME VISE À aider les industries de services sus-mentionnées à former des consortiums leur permettant de poursuivre leurs activités sur les marchés étrangers. L'aide financière couvre 50 p. 100 des coûts de la documentation publicitaire.

Fonds des projets internationaux

CE PROGRAMME PERMET DE venir en aide aux entreprises qui oeuvrent à l'échelle internationale en leur accordant une aide financière qui couvre 50 p. 100 des coûts admissibles, variant de 2 500 $ à 50 000 $ dans l'un des domaines suivants : études préliminaires, à la préparation de propositions ou à des soumissions et à des garanties de bonne exécution. Sont admissibles les entreprises et les consortiums dont les projets consistent en des activités d'exportation nouvelles ou accrues. Le montant de l'aide devient remboursable moyennant l'obtention d'un contrat.

Fonds du patrimoine du nord de l'Ontario (NOR-FUND)

CE FONDS PERMET DE contribuer à l'établissement, à l'expansion ou à la modernisation de petites entreprises établies dans les districts territoriaux du nord de l'Ontario. Les projets doivent consister en une activité commerciale comprenant, au moins, la commercialisation, la vente en gros ou l'entreposage de produits locaux, la réparation et d'autres services auxiliaires aux industries de la région. L'aide financière représente au maximum 50 p.100 des coûts d'immobilisations approuvés ou 50 000 $, soit le montant le moins élevé des deux.

Sociétés pour l'expansion des petites entreprises (SEPE)

CE PROGRAMME FAVORISE LA prise de participation dans de petites entreprises établies en Ontario. Un système d'intéressement-actions est offert aux acquéreurs d'actions d'une SEPE qui destinent les fonds investis à des entreprises admissibles, y compris celles qui offrent leurs services aux entreprises commerciales. Seules les entreprises qui fournissent certains services peuvent bénéficier du programme des SEPE du nord et de l'est de l'Ontario. Il s'agit des services fournis aux industries minières de la sylviculture, notamment le transport, le forage à contrat, la location et la location à bail de machines et de matériel et d'autres services d'assistance technique, scientifique et d'ingénierie.

Programmes de démarrage

AFIN D'INCITER LES JEUNES Ontariens à devenir chefs d'entreprise, le gouvernement de l'Ontario, en collaboration avec la Banque royale du Canada, la Chambre de commerce de l'Ontario, les chambres et les bureaux de commerce de la région, a établi les deux programmes suivants de garantie de prêts.

Capitaux d'entreprise pour les jeunes – Un prêt pouvant atteindre 7 500 $ pour une période de cinq ans sans intérêt la première année, dont le remboursement ne débute qu'au cours du premier mois de la deuxième année du prêt, est offert aux personnes suivantes :

- Les personnes âgées de dix-huit et vingt-quatre ans qui ne poursuivent pas d'études à plein temps ;

Renseignements

Société internationale de l'Ontario
Édifice Hearst, 8e étage
900, rue Bay
TORONTO (Ontario)
M7A 3E1
Tél. : (416) 965-3013

Renseignements

Société de développement du Nord de l'Ontario
444, rue Queen, est
SAULT-SAINTE-MARIE (Ontario)
P6A 1Z7
Tél. : (705) 942-8004
1-800-461-8329 (sans frais)

Renseignements

Société pour l'expansion des petites entreprises
Ministère du Revenu
33, rue King ouest
OSHAWA (Ontario)
K1H 8H5
Tél. : (416) 433-5155
1-800-263-7965 (sans frais)

Renseignements

Capital de démarrage pour les jeunes
Petites entreprises de l'Ontario
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie
625, rue Church, 1er étage
TORONTO (Ontario)
M4Y 2E8
Tél. : (416) 326-5820

Renseignements

Ministère de la formation professionnelle
777, rue Bay, 12e étage
TORONTO (Ontario)
M5G 2E5
Tél. : 1-800-387-1290 (sans frais)

- Les personnes âgées de vingt-cinq et vingt-neuf ans qui ont soit, obtenu un diplôme, interrompu leurs études postsecondaires à plein temps, ou obtenu un certificat de recyclage relié à l'exploitation de l'entreprise proposée, au cours des douze derniers mois, et ne fréquentent plus une école à plein temps.

Les requérants doivent apporter une contribution équivalant à 20 p. 100 du montant du prêt et l'affecter à l'exploitation de l'entreprise.

Capitaux d'entreprise pour les étudiants – Les jeunes âges de plus de quinze ans qui redeviennent étudiants à plein temps à l'automne peuvent obtenir un prêt sans intérêt d'un maximum 3 000 $, pour lancer une entreprise d'été.

Programmes d'apprentissage

IL EXISTE PLUS DE 200 programmes d'apprentissage ayant pour objectif d'améliorer la qualité de la main-d'oeuvre en octroyant des subsides aux employeurs qui acceptent d'embaucher des apprentis.

QUÉBEC

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC a instauré plusieurs programmes d'aide à l'intention des petites et moyennes entreprises.

Programme Jeunes promoteurs

CE PROGRAMME OFFRE DES subventions pouvant s'élever à 8 500 $ aux personnes âgées de dix-huit à trente ans afin de les aider à créer leur propre emploi permanent en lançant une entreprise.

Programme Nouveaux entrepreneurs

CE PROGRAMME S'ADRESSE AUX grossistes de produits fabriqués par plusieurs entreprises québécoises. L'aide offerte consiste en une garantie de cinq ans sur les deux tiers du solde des prêts jusqu'à concurrence de 25 000 $ consentis par des établissements financiers. Le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie assume la totalité des frais d'intérêts pendant la première année du prêt et la moitié pendant les deux années suivantes. Au cours de la première année du prêt, aucun remboursement du principal n'est effectué.

Organismes de soutien aux Initiatives Jeunesse

IL S'AGIT DE GROUPES d'experts-conseils en administration, qui sont subventionnés par le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, qui chargent de promouvoir l'esprit d'entreprise et de venir en aide aux personnes de moins de trente ans désirant mettre sur pied une entreprise.

Ateliers de formation pour les chefs d'entreprise

CE PROGRAMME OFFRE DES ateliers de formation à toute personne qui veut mettre sur pied une entreprise afin de lui permettre d'examiner les possibilités offertes, d'élaborer un plan d'entreprise et d'obtenir le financement dont elle a besoin.

Programme d'assistance technique

CE PROGRAMME S'ADRESSE À toutes les entreprises québécoises. Des conseillers de la Direction des services aux entreprises commerciales du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie offrent services et aide technique aux entreprises qui participent à des projets de réaménagement des centres-villes ; ils encouragent les regroupements volontaires de marchands indépendants, les fusions ou acquisitions, favorisent l'expansion par l'ouverture de succursales et aident à améliorer la gestion financière ou administrative d'un commerce.

Programme Promotion Design

CE PROGRAMME OFFRE DES subventions pour toute activité visant à promouvoir et à exploiter tous les genres de design, en particulier le design industriel et le design de mode. Ce programme s'adresse aux entreprises, aux associations sectorielles, aux commissariats industriels et aux associations professionnelles.

L'aide financière couvre jusqu'à 50 p. 100 des dépenses admissibles lorsqu'il s'agit d'un événement ponctuel. S'il s'agit de plusieurs événements portant sur un même thème et s'étalant sur des périodes plus longues, les subventions versées représentent 50 p. 100 des coûts engagés pendant la première année, 33 1/3 et 25 p. 100 respectivement, les deux années suivantes.

Programme de soutien à l'emploi scientifique

CE PROGRAMME INCITE LES petites et moyennes industries, les sociétés scientifiques et les centres de recherche universitaires à créer de nouveaux emplois scientifiques et techniques dans les domaines de la recherche-développement industrielle, du contrôle de la qualité, de l'ingénierie de la production et du transfert de technologies. Le personnel recruté doit être engagé pour au moins trois ans.

Ce programme s'adresse aux entreprises constituées en sociétés dont le siège social se trouve au Québec, qui comptent moins de 500 employés et qui se spécialisent dans les domaines du génie, de la consultation en informatique et du design industriel. Les entreprises du secteur scientifique tertiaire doivent axer leurs projets de R-D et de transfert de technologies sur les besoins de l'industrie.

L'aide est fournie sous la forme d'une subvention versée à l'employeur, correspondant à 60 p. 100 du salaire de base de l'employé pendant la première année et à 20 p. 100, la deuxième année. Les postes subventionnés se limitent à deux par entreprise, par année, et ne peuvent représenter plus de la moitié des emplois permanents au moment de la demande.

Renseignements

Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie
770, rue Sherbrooke ouest, 7e étage
MONTRÉAL (Québec)
H3A 1G1
Tél. : (514) 982-3000
ou
710, place d'Youville, 8e étage
QUÉBEC (Québec)
G1R 4Y4
Tél. : (418) 643-3859

Renseignements

Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie
710, place d'Youville
QUÉBEC (Québec)
G1R 4Y4
Tél. : (418) 691-5803

Renseignements

Société de développement
industriel du Québec
770, rue Sherbrooke ouest
9e étage
MONTRÉAL (Québec)
H3A 1G1
Tél. : (514) 873-4375
ou
1126, chemin Saint-Louis
QUÉBEC (Québec)
G1S 1E5
Tél. : (418) 643-5172

Programme Exportation

ADMINISTRÉ PAR LA SOCIÉTÉ de développement industriel du Québec, ce programme a pour objet de soutenir les entreprises dans la vente hors du Québec de biens et de services produits dans cette province. Les services financiers sont toutefois exclus. Pour être admissibles, les entreprises doivent prouver qu'elles possèdent la structure financière appropriée, le personnel professionnel et technique ainsi que la capacité de production et de commercialisation qui leur permettront de réaliser le projet ; elles doivent aussi prouver que le projet sera éventuellement rentable et que 50 p. 100 des services vendus proviendront du Québec.

L'aide consentie prend la forme, d'une part, de prêts pour financer l'exploitation de nouveaux marchés hors du Québec et, d'autre part, de garanties de paiement ou de remboursement ou de prêts au taux du marché, en plus d'une prime de risque et de frais d'administration pour financer les exportations. Cette aide doit être nécessaire et venir compléter celle obtenue auprès d'autres institutions financières.

Bon d'emploi plus

CE PROGRAMME AIDE LES nouveaux diplômés bénéficiaires de l'aide sociale et les personnes défavorisées au chapitre de l'emploi qui n'arrivent pas à se trouver du travail, en leur donnant l'occasion de participer activement à la recherche d'un emploi. En vertu de ce programme, des subventions sont versées aux entreprises et aux organismes disposés à embaucher les candidats qui présentent un certificat d'admissibilité délivré par un centre de Travail-Québec. Les employeurs éventuels doivent avoir été en activité continue pendant six des douze mois précédant la date de la demande ; ils doivent également être inscrits auprès de la Commission de la santé et de la sécurité du travail et de la Commission des normes du travail.

Pour les nouveaux diplômés, les subventions versées à l'employeur peuvent atteindre 30 p. 100 du salaire brut, jusqu'à concurrence de 105 $ par semaine, pendant dix mois. Dans le cas des Autochtones, des personnes handicapées et des femmes désirant un emploi dans un métier non traditionnel, les subventions peuvent atteindre 40 p. 100 du salaire brut, jusqu'à concurrence de 140 $ par semaine, pendant dix mois. En ce qui concerne les personnes défavorisées au chapitre de l'emploi, les subventions représentent 40 p. 100 du salaire brut, jusqu'à concurrence de 140 $ par semaine, pendant dix à dix-huit mois.

Stages en milieu de travail

CE PROGRAMME S'ADRESSE AUX bénéficiaires de l'aide sociale âgés de moins de trente ans et qui ont abandonné les études à plein temps depuis au moins neuf mois ainsi qu'aux personnes qui ne détiennent pas un diplôme d'études collégiales (DEC) ou universitaires. Le programme permet aux participants d'acquérir une expérience de travail consistant en ateliers de formation pendant 70 à 90 p. 100 du temps et en séances de formation en cours d'emploi ou en institution le reste du temps. Peuvent participer à ce programme les entreprises, les sociétés et les organismes qui sont en activité continue au Québec depuis au moins six mois.

Les employeurs doivent fournir une description du poste et des tâches qui s'y rapportent, un plan de formation à l'extérieur de l'entreprise et un horaire de

travail. Ce programme de formation de 52 semaines au maximum, l'horaire hebdomadaire variant de 20 heures au nombre d'heures normales pour le même genre de travail, y compris les périodes de formation à l'extérieur prévues dans le contrat. Outre les prestations d'aide sociale, les stagiaires reçoivent une allocation mensuelle fixe déterminée selon leur situation de famille et une allocation mensuelle supplémentaire d'au moins 100 $ versée par l'employeur. Les frais de formation à l'extérieur, que ce soit auprès de l'employeur, dans un établissement reconnu ou une agence de formation, sont payés jusqu'à concurrence d'une moyenne régionale de 350 $ par stagiaire.

Programme de soutien à la formation en entreprise

CE PROGRAMME INCITE LES employeurs à offrir à leurs employés la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences ou à trouver un autre emploi lorsque leurs postes sont menacés par des changements technologiques ou organisationnels. Sont admissibles à ce programme les petites entreprises comptant moins de 200 employés qui acceptent d'élaborer un plan de perfectionnement des ressources humaines d'au moins six mois, mais d'au plus trois ans, et qui sont disposées à offrir la formation prévue dans ce plan.

Parmi les employeurs admissibles, mentionnons les entreprises privées en activité au Québec, les administrations municipales, y compris les municipalités régionales de comté et les communautés urbaines ou régionales, les organismes sans but lucratif et les coopératives à vocation économique et dont l'existence tient essentiellement à leur production.

Les employeurs bénéficient d'une subvention d'au plus 3 000 $ pour aider à l'élaboration du plan et assurer la participation des employés. L'aide fournie couvre en outre 60 p. 100 des salaires bruts ou des allocations versées aux stagiaires pendant la période de formation et 50 p. 100 des frais de formation stipulés dans le contrat. Ce programme rembourse également la totalité du salaire brut (jusqu'à concurrence de 500 $) fondé sur un taux horaire, de la personne qui, au nom des travailleurs, surveille et évalue la mise en oeuvre du plan avec la Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre.

Société d'Investissement Jeunesse

CET ORGANISME SANS BUT lucratif subventionné par le gouvernement du Québec, offre une aide financière ou technique aux jeunes âgés de dix-huit à trente-cinq ans qui veulent mettre sur pied une entreprise. Le gouvernement absorbe les frais d'exploitation de l'organisme et les entreprises admissibles fournissent le financement sous forme de dons déductibles à 100 p. 100.

Programme d'aide financière

EN VERTU DE CE programme, une garantie de prêt personnel est accordée au requérant qui peut alors emprunter aux banques le capital nécessaire, jusqu'à concurrence de 35 000 $, au lancement de son entreprise.

Renseignements

Services d'information
Ministère de la main-d'oeuvre et
de la sécurité du revenu
45, rue Saint-Amable
QUÉBEC (Québec)
G1R 4Z1
Tél. : (418) 643-3935 (Québec)
(514) 873-2145 (Montréal)

Renseignements

Société d'Investissement Jeunesse
Tour de la Bourse
C.P. 385
MONTRÉAL (Québec)
H4Z 1J2
Tél. : (514) 875-8674
1-800-361-4371 (sans frais)

Programme d'aide technique

CE PROGRAMME, QUI COMPLÈTE le programme Jeunes promoteurs dont il a été question précédemment, a pour objet de donner aux jeunes de dix-huit à trente-cinq ans qui veulent se lancer en affaires des conseils sur la gestion d'une entreprise. Ce service est gratuit et est offert par l'intermédiaire des groupes de soutien aux initiatives jeunesse.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Programme Canada/Nouveau-Brunswick d'aide aux industries de services

CE PROGRAMME S'ADRESSE AUX entreprises de services à vocation internationale engagées dans les exportations ou le remplacement des importations, soit les experts-conseils en génie et en gestion, les entreprises de technologie et de services médicaux spécialisés destinés à l'exportation seulement, les établissements d'enseignement destiné à l'industrie uniquement ainsi que les grossistes et les distributeurs desservant l'industrie. L'aide fournie couvre 50 p. 100 du coût en capital supérieur à 5 000 $ mais inférieur à 250 000 $ et 30 p. 100 des autres coûts supérieurs à 5 000 $ mais inférieurs à 250 000 $, jusqu'à concurrence de 50 000 $ dans chaque cas.

Programme Canada/Nouveau-Brunswick d'aide aux stagiaires des petites entreprises

CE PROGRAMME INCITE LES entreprises fournissant un certain type de services à se doter de personnel possédant les compétences nécessaires pour occuper des postes nouveaux en gestion, en commercialisation ou en mise au point de techniques afin d'accroître leur efficacité et leur productivité. Sont admissibles, les entreprises ayant des ventes annuelles de 10 millions de dollars ou moins et comptant moins de 200 employés à plein temps. L'aide fournie couvre 50 p. 100 du salaire brut des stagiaires, jusqu'à concurrence de 1 500 $ par mois, pendant une période ne devant pas excéder douze mois.

Programme d'aide aux systèmes informatisés de gestion

CE PROGRAMME AIDE LES entreprises admissibles à améliorer et à contrôler leurs systèmes informatiques grâce à la mise au point de systèmes informatisés ou de manuels dans des entreprises établies ou de création récente. Le partage des frais est requis au besoin.

Programme de formation en gestion

CE PROGRAMME VISE À améliorer le niveau des connaissances en gestion dans les entreprises du Nouveau-Brunswick. Le programme prévoit à cette fin la tenue de colloques ainsi que des programmes à frais partagés.

Services d'échanges commerciaux

CE PROGRAMME AIDE LES gens d'affaires du Nouveau-Brunswick à élargir leurs marchés intérieurs et étrangers. L'aide fournie couvre certains des coûts reliés à la participation à des missions commerciales, à des foires commerciales et à des missions d'acheteurs étrangers.

Renseignements

Directeur de gestion du Commerce
Ministère du Commerce et de la Technologie
C.P. 6000
FREDERICTON (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Tél. : (506) 453-2875

Programme d'appui au capital de risque

CE PROGRAMME FAVORISE LES investissements de capital de risque au Nouveau-Brunswick en misant sur l'attrait que représente la prise d'actions dans des entreprises admissibles de cette province, soit les entreprises dont la principale activité porte sur l'entretien ou la réparation reliés au secteur manufacturier, l'acquisition de connaissances et la diffusion de renseignements ou la commercialisation de la biotechnologie. Un prêt sans intérêt est accordé aux sociétés de capital-risque qui investissent dans une entreprise admissible.

Renseignements

Gestion provinciale Limitée
Ministère du Commerce et de la Technologie
C.P. 6000
FREDERICTON (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Tél. : (506) 453-2474

Programme d'aide aux chefs d'entreprise

CE PROGRAMME S'ADRESSE PRINCIPALEMENT aux jeunes, aux femmes et aux personnes handicapées sans emploi qui sont désireux et en mesure de créer et d'exploiter leur propre entreprise.

Des prêts sans intérêt pouvant aller jusqu'à 10 000 $ sont offerts à titre de capital de démarrage d'une nouvelle petite entreprise.

Programme d'emplois dans l'entreprise

CE PROGRAMME VISE À stimuler la création de nouvelles possibilités d'emplois pouvant devenir permanents dans le secteur privé, à offrir aux chômeurs de cette province une expérience de travail pertinente et à fournir une aide financière aux employeurs du secteur privé en vue d'améliorer la rentabilité et la productivité à long terme de leur entreprise. Les entreprises qui exercent une activité saisonnière et les nouvelles succursales ne sont pas admissibles. L'aide fournie couvre une partie des dépenses salariales de l'employeur sur une période de vingt-six semaines.

Renseignements

Services du développement de l'emploi
Ministère du Travail
470, rue York
C.P. 6000
FREDERICTON (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Tél. : (506) 453-3818

NOUVELLE-ÉCOSSE

LE GOUVERNEMENT DE LA Nouvelle-Écosse a créé plusieurs programmes d'aide financière à l'intention des petites entreprises de cette province.

Programme de consultation

CE PROGRAMME CONSISTE EN une aide financière couvrant 50 p. 100, jusqu'à concurrence de 1 500 $, des honoraires versés à des conseillers compétents pour résoudre des problèmes ponctuels, réaliser des études de marché ou de faisabilité, dresser un plan d'entreprise, résoudre un problème technique, etc.

Programme d'aide aux chefs d'entreprise handicapés

EN VERTU DE CE programme, des personnes handicapées qui veulent créer, agrandir ou moderniser une entreprise située en Nouvelle-Écosse peuvent recevoir des subventions couvrant 50 p. 100 des dépenses qu'ils doivent engager, jusqu'à concurrence de 10 000 $.

Programme d'appui aux entrepreneurs de race noire

CE PROGRAMME S'ADRESSE AUX NOIRS qui possèdent ou exploitent des entreprises situées en Nouvelle-Écosse et qui ne sont pas admissibles à d'autres sources de financement du gouvernement. Il vise en particulier les chefs d'entreprise qui s'occupent de l'établissement de l'expansion ou de la modernisation d'une entreprise commerciale de ressources primaires, de transformation, de fabrication ou de prestation de services. Le programme comporte deux volets.

Le volet éducation prévoit l'octroi d'une subvention maximale de 750 $ pour couvrir les frais de cours de formation commerciale ou en administration. Le second volet consiste en l'octroi d'une subvention maximale de 10 000 $, couvrant jusqu'à 50 p. 100 des frais reliés à la mise sur pied nouvelle entreprise ou à l'expansion d'une entreprise établie appartenant à un résident noir de la Nouvelle-Écosse et portant sur l'achat de terrains, d'immeubles ou de matériel. Jusqu'à 20 p. 100 de cette subvention peut servir à couvrir des frais d'inventaire ou d'achat de véhicules commerciaux, à l'exclusion des voitures particulières.

Programme d'appui au développement des marchés

CE PROGRAMME OFFRE UNE aide financière à des entreprises qui assistent, pour la première fois, à des colloques d'information sur les marchés, à des foires ou à des expositions commerciales et qui se déplacent pour évaluer les possibilités de débouchés et trouver des sources d'approvisionnement. Il vise exclusivement les activités menées dans les provinces maritimes. Sont admissibles toutes les entreprises comptant 50 employés ou moins, dont les ventes sont inférieures à 3 millions de dollars, à l'exception des entreprises offrant des services personnels, de conditionnement physique et de services professionnels.

Programme d'appui aux femmes chefs d'entreprise

CE PROGRAMME EST DESTINÉ aux entreprises appartenant à des femmes, exception faite des entreprises fournissant des services professionnels, des entreprises sans but lucratif et des exploitations temporaires, situées à l'extérieur de la région métropolitaine de Halifax-Dartmouth. Les subventions accordées peuvent atteindre 50 p. 100 des dépenses engagées, jusqu'à concurrence de 5 000 $, pour l'achat de terrains, d'immeubles et de matériel nécessaires à la réalisation d'un projet. Jusqu'à 20 p. 100, cette subvention peut servir à couvrir des frais reliés à l'inventaire et à l'achat de véhicules commerciaux (à l'exception des voitures particulières).

Aide aux entreprises appartenant à des femmes

CE PROGRAMME OFFRE DES subventions couvrant les dépenses engagées pour des études de marché, à la participation à des foires commerciales à l'extérieur de la province, la gestion ou des visites reliées au transfert de technologies, des cours de tenue de livres et les frais de garde d'enfant occasionnés par ces activités. Sont admissibles les femmes propriétaires d'entreprises, à l'exception des entreprises de services professionnels, des entreprises sans but lucratif ou des exploitations temporaires. Ce programme prévoit l'octroi de subventions couvrant 75 p. 100 du coût d'un projet, jusqu'à concurrence de 1 500 $ par année et de 3 000 $ par personne.

Programme des industries en milieu rural

CE PROGRAMME S'ADRESSE AUX industries de fabrication, de transformation et de services (à l'exception des services personnels et de conditionnement physique, des services professionnels, de vente en gros et au détail, de construction et d'entretien) situées à l'extérieur de la région métropolitaine de Halifax-Dartmouth.

L'aide fournie couvre au maximum 50 p. 100 (jusqu'à concurrence de 7 500 $) des frais reliés à un projet dans lequel le requérant doit posséder jusqu'à 20 p. 100 des titres de participation, et peut s'appliquer à la constitution de l'actif, à l'achat de terrains, d'immeubles, de machinerie ou de matériel ; à des améliorations locatives ; à la construction d'un prototype. Ne sont pas admissibles les dépenses engagées pour l'achat et l'entretien de véhicules routiers ou d'équipements mobiles. La subvention maximale par projet est de 30 000 $, mais des montants supérieurs peuvent être envisagés dans des circonstances exceptionnelles. Les versements sont effectués sur présentation d'une preuve de paiement.

Services de conseils aux entreprises

CE SERVICE DU MINISTÈRE du développement des petites entreprises de la Nouvelle-Écosse fournit des conseils de base aux entreprises et aide les chefs des petites entreprises à se prévaloir des divers programmes et services d'expansion qui leur sont offerts, notamment de ceux qui prévoient une aide financière. Les entreprises qui le demandent peuvent également bénéficier d'analyses et de conseils financiers approfondis.

Programme d'avancement technologique (PAT)

ADMINISTRÉ DANS LE CADRE de l'entente Canada/Nouvelle-Écosse sur l'innovation technologique et industrielle, le Programme d'apports technologiques (PAT) fournit une aide financière aux entreprises de la Nouvelle-Écosse pour leur permettre de se procurer du matériel de pointe ou des services perfectionnés sur le plan technologique afin d'accroître leurs capacités. Ce programme vise les entreprises de la Nouvelle-Écosse spécialisées dans la fabrication ou la transformation et à celles qui fournissent des services technologiques. Ne sont pas admissibles, entre autres, les entreprises qui offrent des services personnels ou professionnels, dans les domaines de la comptabilité, du droit, de la médecine, de la dentisterie et des finances.

Le niveau de financement accordé aux projets d'immobilisations ou d'autres projets admissibles dépend des besoins du requérant et de la nature du

Renseignement

Siège sociale
Ministère du développement des
Petites entreprises
1690, rue Hollis
HALIFAX (Nouvelle-Écosse)
B3J 3J9
Tél. :(902) 424-6660
(902) 424-5690 (Darthmouth)
(902) 678-3386 (Kentville)
(902) 625-3200 (Port Hawkesbury)
(902) 563-2070 (Sydney)
(902) 893-1595 (Truro)
(902) 742-8404 (Yarmouth)

Renseignements

Ministère du développement des
Petites entreprises
1690, rue Hollis
HALIFAX (Nouvelle-Écosse)
B3J 3J9
Tél. : (902) 424-6660

projet. En règle générale, le financement n'excède pas 50 p. 100 des coûts en capital et 75 p. 100 des autres coûts, jusqu'à concurrence de 100 000 $ et de 25 000 $ respectivement. Pour être admissibles, les requérants doivent posséder au moins 20 p. 100 des actifs nets de l'entreprise, immobilisations comprises. Ils doivent aussi conserver les actifs au titre desquels l'aide a été apportée pendant deux ans, à défaut de quoi les contributions reçues aux termes du programme devront être remboursées.

Le PAT complète d'autres programmes d'aide déjà en place. Le financement n'est généralement envisagé que si d'autres sources de financement ne sont pas disponibles ou sont insuffisantes. Normalement, si le requérant dispose déjà d'une autre source de financement, ce qui comprend les crédits d'impôts à l'investissement, la contribution aux termes du PAT n'excédera pas le montant requis pour porter le montant total de l'aide jusqu'à 50 p. 100 des coûts en capital et jusqu'à 25 p. 100 des autres coûts.

Programme d'expansion des entreprises

CE PROGRAMME AIDE LES entreprises de la Nouvelle-Écosse à cerner les marchés et les possibilités commerciales reliées à l'exportation. Il est destiné aux entreprises de fabrication, de transformation et de services connexes de la Nouvelle-Écosse pouvant démontrer qu'elles possèdent les aptitudes nécessaires, sur le plan de la gestion, de la situation financière et de la commercialisation, pour exploiter le projet proposé. Ce programme comporte les six volets suivants :

Planification commerciale - L'aide financière peut couvrir jusqu'à 75 p. 100 des honoraires versés à des experts-conseils pour effectuer des évaluations d'entreprise et de productivité quant à la gestion, à la distribution, à la commercialisation, à l'aspect financier, à la fabrication, à la production, à l'innovation technologique ainsi qu'à l'achat d'information commerciale. Le financement est limité à un projet par année.

Promotion commerciale - Des subventions sont offertes pour couvrir les frais de participation à des missions et à des foires commerciales, à des conférences ainsi qu'à d'autres activités reliées aux échanges commerciaux organisées par le gouvernement provincial. L'aide fournie peut aussi servir à payer des services de planification et des services liés à l'infrastructure.

Expansion commerciale - Les fonds offerts servent normalement à couvrir les frais occasionnés par les activités suivantes :

- participation à des foires commerciales (50 p. 100 des billets d'avion aller-retour, 75 $ et 50 $ par jour pour les représentants de l'entreprise, et 100 p. 100 des frais de location de stands) ;
- les frais d'exploration des marchés (50 p. 100 des billets d'avion aller-retour, et 75 $ et 50 $ par jour pour les représentants de l'entreprise) ;
- études de marchés (50 p. 100 des billets d'avion aller-retour, 50 $ par jour pour un représentant de l'entreprise et 50 p. 100 des frais de cours, d'inscription et de documentation, jusqu'à un maximum de 750 $ par année) ;
- visites d'acheteurs éventuels (100 p. 100 du billet d'avion aller-retour en Nouvelle-Écosse pour un acheteur).

En règle générale, l'aide consentie pour les projets d'expansion commerciale se limite à 2 500 $ par année.

Possibilités commerciales - L'aide fournie consiste en contributions entièrement remboursables, couvrant 50 p. 100 des frais entraînés par l'établissement et le maintien d'un nouveau marché à l'extérieur des provinces maritimes. Cette aide est destinée aux projets de 20 000 $ à 100 000 $ et directement reliés à l'établissement d'un nouveau marché. La limite est d'un projet par année.

Mise au point de produits - L'aide fournie couvre 50 p. 100 des honoraires admissibles d'un cabinet d'experts-conseils chargés de la conception et de la mise au point de nouveaux produits, de l'emballage et de la rédaction des brochures en vue de l'exportation. L'aide accordée peut s'élever à 7 500 $, pour la mise au point de produits et à 2 000 $ pour la réalisation de l'emballage et de brochures d'information commerciale. Les frais internes ne sont pas admissibles.

Adaptation de l'industrie - Ce volet du programme vise à mettre au point une infrastructure d'exportation solide grâce à la mise en oeuvre de projets de planification stratégique et d'expansion commerciale axés sur l'adaptation de l'entreprise. L'aide fournie couvre généralement 75 p. 100 des frais approuvés reliés à des projets susceptibles d'accroître les exportations ou la commercialisation. La limite est d'un projet par année.

Renseignements

Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie
1800, rue Argyle
HALIFAX (Nouvelle-Écosse)
B3J 2R7
Tél. : (902) 424-8920

Société de capital de risque de la Nouvelle-Écosse

CETTE SOCIÉTÉ À POUR mandat de fournir un appui financier et des conseils aux entreprises désireuses de promouvoir la croissance commerciale et les possibilités d'emploi dans cette province, y compris les possibilités d'emploi et d'expansion qu'offrent les entreprises touristiques ou celles qui exercent leurs activités dans des domaines connexes. Elle procure du financement sous forme de prêts et de garanties de prêts et loue des espaces dans les parcs industriels provinciaux à des entreprises comptant plus de 50 employés et dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 3 millions de dollars. Cette société permet aux entreprises de capital-risque de la Nouvelle-Écosse d'obtenir des fonds de contrepartie sous forme de prêts sans intérêts sur dix ans.

Renseignements

Société de capital-risque de la Nouvelle-Écosse
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie
1800, rue Argyle
HALIFAX (Nouvelle-Écosse)
B3J 2R7
Tél. : (902) 424-8800

Société d'expansion des petites entreprises

CETTE SOCIÉTÉ OFFRE DU financement aux petites entreprises souhaitant démarrer, assurer leur expansion ou se moderniser. Elle vient en aide à toute entreprise individuelle, société de personnes, coopérative ou société par actions comptant moins de 50 employés, dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 2 millions de dollars et qui a besoin d'un financement se situant entre 5 000 $ et 250 000 $.

Ne sont pas admissibles les organismes sans but lucratif, les entreprises de services professionnels et d'autres services connexes, les logements et les bâtiments de location, les agences financières et les compagnies d'assurances, les sociétés de développement immobilier et foncier, les tavernes et les bars et les petites entreprises aidées par d'autres organismes de crédit provinciaux.

Renseignements

Société de développement de la petite entreprise
1690, rue Hollis
HALIFAX (Nouvelle-Écosse)
B3J 2V2
Tél. : (902) 424-4920

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Programme d'emploi pour les jeunes

CE PROGRAMME OFFRE UNE incitation financière aux employeurs du secteur privé pour les encourager à créer des emplois qui permettent aux étudiants de cette province et aux jeunes chômeurs âgés de seize à vingt-neuf ans d'acquérir une expérience pertinente. L'employeur reçoit un remboursement représentant 50 p. 100 du salaire horaire, jusqu'à concurrence de 2,25 $ l'heure, pour un maximum de 40 heures par semaine. Les postes occupés par les étudiants et les jeunes peuvent être subventionnés pour une période maximale de 12 semaines et de 20 semaines consécutives, respectivement.

Programme d'aide aux jeunes entrepreneurs

CE PROGRAMME QUI CONSTITUE un élément du programme d'emploi pour les jeunes décrit précédemment, est financé par le gouvernement provincial et administré par le ministère de l'Industrie, en collaboration avec les banques et les coopératives de crédit de l'Î.-P.-É.

Ce programme s'adresse aux étudiants de 16 ans et plus ayant terminé au moins dix ans d'études et aux jeunes âgés de dix-huit à vingt-neuf ans qui envisagent de mettre sur pied une entreprise de fabrication, de transformation ou de vente au détail, ou de services à l'une de ces industries. Les entreprises mises sur pied doivent fournir aux étudiants un revenu d'été raisonnable et assurer aux jeunes un revenu annuel adéquat.

Les étudiants peuvent obtenir jusqu'à 2 000 $, remboursables au premier octobre de l'année en cours, et les jeunes, jusqu'à 5 000 $, remboursables dans l'année qui suit, à partir de la date à laquelle le requérant a obtenu le prêt. Les jeunes doivent contribuer à la constitution du capital et fournir au moins 20 p. 100 du prêt approuvé, en argent ou en nature.

Planification des ressources humaines

CE PROGRAMME AIDE LES entreprises à déterminer le nombre d'employés, les aptitudes et le niveau d'instruction du personnel dont elles ont besoin, ainsi que les programmes requis de perfectionnement des ressources humaines.

Services de renseignements sur le marché du travail

CE SERVICE FOURNIT AUX employeurs une multitude de données concernant la population, la main-d'oeuvre, l'emploi par industrie, le chômage, les mouvements de la main-d'oeuvre, les taux de salaire par profession, les professions, les industries et les heures de travail.

Conseils aux petites entreprises

CE SERVICE AIDE LES chefs d'entreprise à examiner la faisabilité d'un projet de mise sur pied ou d'expansion d'une entreprise et à élaborer les plans de gestion. Une aide financière est offerte pour couvrir 75 p. 100 (jusqu'à concurrence de 400 $), des honoraires d'experts-conseils engagés pour mener des études de marché, établir des systèmes de comptabilité, etc.

Programme d'encouragement de la petite entreprise

CE PROGRAMME A POUR objectif d'encourager et d'accélérer l'expansion des industries de fabrication et de transformation, et des services reliés à ces industries, en vue de créer de nouvelles possibilités d'emploi et de maintenir les niveaux d'emploi actuels. Ce programme s'applique à tous les projets de modernisation, d'expansion ou de mise sur pied d'entreprise, prévoyant des coûts en capital de 5 000 $ à 100 000 $. L'aide financière est offerte sous forme de prêt-subvention sans intérêt.

Étudiants employés dans l'industrie

DANS LE CADRE DE ce programme, les petites entreprises reçoivent une aide financière pour engager, durant les mois d'été un étudiant en administration chargé d'effectuer des opérations administratives telles que la planification financière, la comptabilité générale, la conception et le contrôle de la production, la recherche en commercialisation, les études de marché et le contrôle des stocks. La subvention maximale s'élève à 100 $ par semaine, pour un minimum de dix semaines et un maximum de quatorze semaines durant les mois d'été.

Programme de développement stratégique

LE PROGRAMME A POUR but de favoriser une plus grande diversité dans l'économie provinciale. Il a été mis en place afin d'établir et de développer de nouvelles possibilités de promouvoir l'investissement, y compris le développement d'une stratégie majeure d'investissement. Financé selon l'Entente auxiliaire sur le développement industriel entre le Canada et la province, le programme subventionne jusqu'à 50 p. 100 des coûts admissibles qui ont trait aux projets proposés par des entreprises de fabrication, de transformation ou des établissements de service particulier.

Programme de support de l'infrastructure industrielle

CE PROGRAMME DÉRIVE AUSSI de l'Entente auxiliaire sur le développement industriel entre le Canada et la province. Il prête son concours aux entreprises nouvellement établies ou en expansion qui engagent des frais dans des projets d'investissement de capital ou d'étude de faisabilité dans les régions provinciales proposées au développement économique et commercial ou les emplacements industriels sont rares. On note que certaines industries de service particulières sont admissibles. L'assistance financière est de 100 p. 100 (jusqu'à 100 000 $) des frais pour les études de faisabilité, et de 50 p. 100 (jusqu'à 500 000 $) pour les frais de dépenses en capital approuvés.

Programme de jumelage d'études commerciales

LE MINISTERE DE L'INDUSTRIE possède une bibliothèque de références dont un nombre d'études et de projets commerciaux accessible au public.

Programme d'encouragement à la location

CE PROGRAMME FOURNIT AUX industries de la province, nouvelles ou en expansion, des stimulants au chapitre de la location, semblables à ceux qui sont disponibles dans les parcs industriels des régions de Charlottetown et

Renseignements

Ministère de l'Industrie
C.P. 2000
CHARLOTTETOWN
(Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7N8
Tél. : (902) 368-4240

Summerside. L'aide est offerte sous forme de subvention annuelle au titre de la location pour une période maximale de quatre ans, remboursable mensuellement, jusqu'à concurrence de 3 $ par pied carré par année, pour un maximum de 3 000 pieds carrés. La subvention couvre tous les frais de location la première année, jusqu'à 60 p. 100 des frais de la deuxième année, jusqu'à 40 p. 100 des frais la troisième année et jusqu'à 20 p. 100 des frais la quatrième année.

Programme d'encouragement à l'investissement

CE PROGRAMME A POUR but d'aider les nouvelles entreprises ainsi que celles en expansion a obtenir du capital-action en offrant des stimulants en espèces de 20 p. 100 (30 p. 100 dans certains cas) de la valeur des actions acquises et conservées pendant au moins cinq ans. Les actionnaires peuvent être des particuliers ou des sociétés qui n'ont aucun rapport étroit avec la compagnie candidate. Parmi les entreprises admissibles on note les premiers fournisseurs d'un service particulier.

Chantiers industriels

EN VERTU DE CE programme l'Office de développement de l'Î.P.É. vend des propriétés industrielles déjà aménagées et offre des moyens de financement pour l'achat de terrains dans les parcs industriels de Royalty et Summerside. L'utilisation d'un parc industriel est limitée aux activités commerciales ou aux services reliés au secteur des ressources naturelles qui créent des emplois et aux opérations commerciales de recherche et de développement.

Programme d'encouragement à la création d'emplois

LE PROGRAMME OFFRE UNE incitation financière aux compagnies admissibles pour les encourager à créer des possibilités d'emplois permanents à l'Î.-P.-É. L'aide fournie couvre au maximum 50 p. 100 du salaire annuel de chaque poste créé, jusqu'à concurrence de 8 000 $. Ne sont pas admissibles les postes dont les salaires sont inférieurs à 8 000 $, ni ceux qui sont occupés par les principaux actionnaires, les propriétaires ou les associés. Dans le cas de l'expansion d'une entreprise, l'aide totale ne dépassera pas 50 p. 100 du nouveau capital investi en immobilisations ou des coûts de recherche et développement. La subvention totale par projet ne dépassera pas 400 000 $.

Prêts

DES PRÊTS DE CAPITAL sont offerts aux petites entreprises pour la consolidation de dettes, l'expansion, la remise à neuf ou l'acquisition d'immobilisations. Le montant maximal du prêt est de 350 000 $ et doit être garanti par une hypothèque de premier rang sur les biens immobiliers ou des titres à taux fixe.

Renseignements

P.E.I. Development Agency
West Royalty Industrial Park
CHARLOTTETOWN
(Île-du-Prince-Édouard)
C1E 1B0
Tél. : (902) 368-5800

Renseignements

P.E.I. Lending Authority
Bureau 201
Tour de la Confédération
134, rue Kent
CHARLOTTETOWN
(Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7N1
Tél. : (902) 892-4247

Programme de prêts d'encouragement au développement rural

CE PROGRAMME ENCOURAGE LA mise sur pied ou l'expansion de petites entreprises dans tous les domaines, à l'exception de l'agriculture et de la pêche. Des prêts pouvant aller jusqu'à 50 000 $ sont consentis à des taux préférentiels pour l'achat, la réparation ou l'installation de biens d'équipement ; l'achat, la construction, l'agrandissement ou la rénovation d'immeubles ; l'achat de terrains ; la constitution d'un fonds de roulement. Les taux d'intérêt sont de 3 p. 100 inférieurs au taux préférentiel et les modalités de remboursement sont négociables.

Renseignements

Direction du développement rural
Ministère du Développement
Édifice de la Confédération
4e étage, édifice de l'ouest
C.P. 8700
ST. JOHN'S (Terre-Neuve)
A1B 4J6
Tél. : (709) 576-3171/3184

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR

CETTE SOCIÉTÉ OFFRE DES prêts pour la mise sur pied et l'expansion de petites et moyennes entreprises terre-neuviennes. La société offre les trois programmes suivants :

Programme de prêts à terme - Ce programme permet la réalisation de projets viables lorsque les entreprises ne peuvent obtenir un financement à des conditions raisonnables auprès d'autres établissements financiers.

Programme de participation au capital - Dans le cadre de ce programme, les sociétés acquièrent des actions dans une entreprise, ce qui renforce leur assise financière et leur facilite l'accès à des sources de financement traditionnelles

Programmes des jeunes chefs d'entreprise - Ce programme offre aux chefs d'entreprise âgés de dix-neuf à trente ans des modalités de remboursement souples.

Renseignements

Société de développement de
Terre-Neuve et du Labrador
Édifice Viking
136, chemin Crosbie
ST. JOHN'S (Terre-Neuve)
A1B 3K3
Tél. :(709) 753-3560

ou à ses autres bureaux situés à
Corner Brook ou à Grand Falls
(consultez les pages bleues de
l'annuaire des téléphones)

Allégement fiscal à l'intention des petites entreprises

AFIN D'ENCOURAGER LA MISE sur pied et la croissance des petites entreprises terre-neuviennes, le gouvernement de Terre-Neuve a prévu un taux de taxation préférentiel à l'intention des petites entreprises (Preferred Small Business Income Tax Rate) permettant une ristourne d'impôt sur les premiers 200 000 $ de revenu imposable.

Renseignements

Ministère des Finances
Tax Administration Branch
P. O. Box 8720
ST. JOHN'S (Terre-Neuve)
A1B 4K1
Tél. : (709) 576-6399

ANNEXE

Bureaux régionaux – Industrie, Sciences et Canada

TERRE-NEUVE
ISTC
Parsons Building
90, avenue O'Leary
C.P. 8950
ST. JOHN'S (Terre-Neuve)
A1B 3R9
Tél. : (709) 772-4866
Télécopieur : (709) 772-5093

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
ISTC
Confederation Court Mall
134, rue Kent, bureau 400
C.P. 1115
CHARLOTTETOWN
(Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7M8
Tél. : (902) 566-7400
Télécopieur : (902) 566-7450

Nouvelle-Écosse
ISTC
Central Trust Building
1801, rue Hollis
C.P. 940, succ. M
HALIFAX (Nouvelle-Écosse)
B3J 3N4
Tél. : (902) 426-4782
Télécopieur : (902) 426-2624

NOUVEAU-BRUNSWICK
ISTC
Assumption Place
770, rue Main
C.P. 1210
MONCTON (Nouveau-Brunswick)
E1C 8P9
Tél. : (506) 857-4782
Télécopieur : (506) 857-6429

MANITOBA
ISTC
330, avenue Portage, pièce 608
C.P. 981
WINNIPEG (Manitoba)
R3C 2V2
Tél. : (204) 983-4090
Télécopieur : (204) 983-2187

SASKATCHEWAN
ISTC
105, 21e Rue est, 6e étage
SASKATOON (Saskatchewan)
S7K 0B3
Tél. : (306) 975-4400
Télécopieur : (306) 975-5334

ALBERTA
ISTC
Canada Place
9700, avenue Jasper, pièce 540
EDMONTON (Alberta)
T5J 4C3
Tél. : (403) 495-4782
Télécopieur : (403) 495-4507

COLOMBIE-BRITANNIQUE
ISTC
650, rue Georgia ouest, bureau 900
C.P. 11610
VANCOUVER (Colombie-Britannique)
V6B 5H8
Tél. : (604) 666-0434
Télécopieur : (604) 666-8330

QUÉBEC
ISTC
Tour de la Bourse
800 Victoria Place, bureau 3800
C.P. 247
MONTREAL, (Québec)
H4Z 1E8
Tél. : (514) 283-8185
Télécopieur : (514) 283-3315

ONTARIO
ISTC
Dominion Public Building
4e étage
1, rue Front ouest
TORONTO (Ontario)
M5J 1A4
Tél. : (416) 973-5000
Télécopieur : (416) 973-8714

YUKON
ISTC
108, rue Lambert, bureau 301
WHITEHORSE (Yukon)
Y1A 1Z2
Tél. : (403) 668-4655
Télécopieur : (403) 873-5763

TERRITOIRES DU NORD-OUEST
ISTC
Precambrian Building
C.P. 6100
YELLOWKNIFE
(Territoires du Nord-Ouest)
X1A 2R3
Tél. : (403) 920-8578
Télécopieur : (403) 873-5763

GUIDE DES PROGRAMMES—INDEX

PROGRAMMES FÉDÉRAUX

1 Banque fédérale de développement (BFD)
5 Centres de services aux entreprises d'ISTC et Centres de commerce extérieur
2 Développement des collectivités
5 Industrie, Sciences et Technologie
2 La planification de l'emploi
6 Nouveaux exportateurs aux États frontaliers
7 Nouveaux exportateurs au sud des États-Unis (NEXUS)
1 Prêts destinés à l'amélioration des entreprises
2 Programme Action de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA)
3 Programme d'aide aux entreprises rurales du FedNor
7 Programme d'apports technologiques (PAT)
4 Programme d'assurance-prêt du FedNor
4 Programme de développement des entreprises (PDE)
6 Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)
2 Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (MDEO)
8 Programme de la microélectronique et du développement des systèmes
8 Programme de mise en valeur de la technologie (PMVT)
5 Programme de relance industrielle pour l'Est de Montréal (PRIEM)
9 Programme des technologies stratégiques
3 Programme industriel de base du FedNor
7 Programme sur les répercussions de la technologie
9 Service d'investissement

PROGRAMMES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

11 Aide financière aux entreprises
10 Entente auxiliaire sur le développement de la petite entreprise découlant de l'Entente de développement économique entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest
11 Prêts aux Inuits
11 Prêts et garanties de prêts aux entreprises
11 Programme d'aide à l'expansion des entreprises
10 Programme d'incitation à l'expansion des petites entreprises
11 Programme de capital-risque
10 Programme des Centres de services aux entreprises

YUKON

12 Bureau de développement commercial
12 Entente auxiliaire entre le Canada et le Yukon sur l'aide à la petite entreprise
12 Fonds de développement commercial
13 Fonds de développement communautaire
14 Programme d'attestation du Yukon
13 Programme d'emplois d'été Canada/Yukon
14 Programme d'encouragement de l'apprentissage
15 Programme de formation des apprentis du Yukon
13 Programme de recyclage des petites entreprises Canada/Yukon
14 Services de consultation en ressources humaines

COLOMBIE-BRITANNIQUE

16 Politique d'achat - Marchés publics
15 Programme «Centre d'information à l'entreprise»
15 Programme à l'intention des entreprises locales
15 Programme d'aide aux associations
18 Programme d'apports technologiques
16 Programme de capitaux de risque à la PME
18 Programme de collaboration Entreprises/Université Simon Fraser
17 Programme de développement de nouveaux marchés
17 Programme de garantie de prêts de capital pour les exportations
17 Programme de missions commerciales
18 Programme de prêts de risque aux étudiants
19 Programme pour encourager les employés à investir
16 Programme régional d'aide en capitaux de démarrage aux entreprises -Cautionnement de prêts
18 Programme Supplynet
16 Représentation provinciale à l'étranger
17 Réseau des débouchés internationaux
17 Société de développement commercial de la Colombie-Britannique
16 Venturenet

ALBERTA

24 Alberta Opportunity Company
19 Consultation au service des petites entreprises
19 Dossiers commerciaux
23 Exemptions de versements partiels pour les petites entreprises
22 Les foires commerciales, une initiative gagnante(WITS)
22 Préparation aux marchés d'exportation pour l'Alberta (EXTRA)
19 Programme d'aide à la gestion
21 Programme d'aide à la gestion à long terme
19 Programme d'aide au choix d'un emplacement
23 Programme d'aide au choix d'un emploi
20 Programme d'aide au développement des marchés
23 Programme d'aide au développement des marchés (Agriculture)

21 Programme d'aide aux services d'exportation
24 Programme d'emploi en commercialisation internationale
23 Programme d'emploi et de formation des jeunes Albertains
19 Programme de consultation en matière de distribution physique
22 Programme de déduction pour les petites entreprises de l'Alberta
24 Programme de formation de l'Alberta
21 Programme de garantie de l'assurance
21 Programme de garantie de prêts de capital (Alberta)
22 Programme de garantie de prêts de capital pour les exportateurs de l'Alberta
20 Programme de gestion de l'énergie dans le transport
21 Programme de protection des taux d'intérêts pour les petites entreprises de l'Alberta
20 Réseau d'information des offres d'achat dans l'Ouest (WPIN)
20 Service de liaison pour l'investissement
20 «The Business Line»
24 Vencap Equities Alberta Limited

SASKATCHEWAN

25 Aide financière aux entreprises de la Saskatachewan
26 Amélioration des connaissances des travailleurs spécialisés
26 Bibliothèque commerciale
25 Buy Saskatchewan Agency
26 Centres d'information des entreprises
27 Fonds renouvelable du nord de la Saskatchewan
25 Prêt aux commerces de détail
26 Programme d'achats gouvernementaux
26 Programme de formation et d'attestation
26 Programme de promotion de carrière des Autochtones
25 Programme des débouchés commerciaux
25 Programme des jeunes entrepreneurs
25 Société pour le développement économique de la Saskatchewan

MANITOBA

27 Centre d'information des entreprises
27 Centre de documentation commerciale
27 Centre de ressources audiovisuelles pour la formation des cadres
27 Programme de perfectionnement des chefs d'entreprises
28 Programme des femmes d'affaires
27 Programmes d'information commerciale
28 Programmes de recours à des étudiants de deuxième cycle en administration des affaires
28 Répertoire des exportateurs
28 Réseau de commercialisation du Manitoba
28 Services commerciaux
28 Conseils aux exportateurs
28 Services financiers
27 Services généraux de conseils aux entreprises

ONTARIO

30 Fonds d'expansion du commerce aux marchés internationaux
30 Fonds d'expansion du commerce pour le nord de l'Ontario (FEC)
31 Fonds des projets internationaux
31 Fonds du patrimoine du nord de l'Ontario (NOR-FUND)
29 Programme - Innovation Ontario
29 Programme - Nouvelles entreprises
31 Programme d'aide à la formation de consortiums
32 Programmes d'apprentissage
31 Programmes de démarrage
29 Programme du Secrétariat de l'industrie des services
29 Programmes des Sociétés de développement
30 Société internationale de l'Ontario (SIO)
31 Sociétés pour l'expansion des petites entreprises (SEPE)
30 Voyages relatifs à l'expansion de marchés

QUÉBEC

33 Ateliers de formation pour les chefs d'entreprise
34 Bon d'emploi plus
32 Organismes de soutien aux Initiatives Jeunesse
35 Programme d'aide financière
36 Programme d'aide technique
33 Programme d'assistance technique
33 Programme de soutien à l'emploi scientifique
35 Programme de soutien à la formation en entreprise
34 Programme Exportation
32 Programme Jeunes promoteurs
32 Programme Nouveaux entrepreneurs
33 Programme Promotion Design
35 Société d'Investissement Jeunesse
34 Stages en milieu de travail

NOUVEAU-BRUNSWICK

36 Programme Canada/Nouveau-Brunswick d'aide aux industries des services
36 Programme Canada/Nouveau-Brunswick d'aide aux stagiaires des petites entreprises
37 Programme d'aide aux chefs d'entreprise
36 Programme d'aide aux systèmes informatisés de gestion
37 Programme d'appui au capital de risque
37 Programme d'emplois dans l'entreprise
36 Programme de formation en gestion
37 Services d'échanges commerciaux

NOUVELLE-ÉCOSSE

39 Aide aux entreprises appartenant à des femmes
38 Programme d'aide aux chefs d'entreprise handicapés
38 Programme d'appui au développement des marchés
38 Programme d'appui au entrepreneurs de race noire
38 Programme d'appui aux femmes chefs d'entreprise
39 Programme d'avancement technologique (PAT)
37 Programme de consultation
40 Programme d'expansion des entreprises
39 Programme des industries en milieu rural
39 Services de conseils aux entreprises
41 Société d'expansion des petites entreprises
41 Société de capital de risque de la Nouvelle-Écosse

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

44 Chantiers industriels
42 Conseils aux petites entreprises
43 Étudiants employés dans l'industrie
42 Planification des ressources humaines
44 Prêts
42 Programme d'aide aux jeunes entrepreneurs
42 Programme d'emploi pour les jeunes
44 Programme d'encouragement à l'investissement
44 Programme d'encouragement à la création d'emplois
43 Programme d'encouragement à la location
43 Programme d'encouragement de la petite entreprise
43 Programme de développement stratégique
43 Programme de jumelage d'études commerciales
43 Programme de support de l'infrastructure industrielle
42 Services de renseignements sur le marché du travail

TERRE-NEUVE

45 Allégement fiscal à l'intention des petites entreprises
45 Programme de participation au capital
45 Programme de prêts à terme
45 Programme de prêts d'encouragement au développement rural
45 Programmes des jeunes chefs d'entreprise
45 Société de développement de Terre-Neuve et du Labrador